

# Budget 2026

**Conseil municipal du 26 novembre 2025**



# Index

## Budget 2026 de la Ville de Meyrin

Introduction du projet de budget 2026 au conseil municipal du 14 octobre 2025	p.	1	-	6
Introduction de M. Laurent Tremblet, Maire, sur le vote du budget 2026	p.	7	-	10
Introduction au budget 2026	p.	11	-	16
Compte de résultat à 3 niveaux par natures	p.	17	-	22
Liste 2 fonctions 2 natures - document de vote	p.	23	-	60
Plan financier 2025 - 2035 projets engagés et planifiés	p.	61	-	64
Evolution annuelle des budgets 2018 - 2026 - quelques chiffres clés	p.	65	-	68



## **INTRODUCTION DU PROJET DE BUDGET 2026 AU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 OCTOBRE 2025 :**

**Mesdames et Messieurs,**

**Au nom du Conseil administratif, en ma qualité de délégué aux Finances, j'ai la mission de vous présenter, ce soir, le projet de budget 2026.**

C'est un fait établi, la situation géopolitique reste très instable et les annonces liées aux droits de douane des Etats-Unis inquiètent autant les entreprises que les économistes. Vu le nombre important d'entreprises exportatrices qui sont établies sur notre territoire communal, nous devons nous attendre à des répercussions tant directement sur nos recettes fiscales, que sur les emplois et le tissu économique en général.

À l'instar des autres collectivités publiques genevoises, aussi bien pour le Canton, la Ville de Genève ou dans la majorité des autres communes, le projet de budget 2026 présente des défis plus importants que ceux prévus au départ. Les charges incompressibles augmentent plus vite que les recettes, notamment pour Meyrin à cause de la péréquation intercommunale. Ceci est en partie lié à l'excellente conjoncture en 2022 et 2023 et qui a perduré en 2024 à Meyrin et plus forcément dans les autres communes, mais également aux recettes fiscales structurelles.

Lors du lancement du processus budgétaire, en mars dernier déjà avec l'ancien Exécutif et dès la prise de fonction du nouveau Conseil administratif en juin, nous imaginions un projet de budget de continuité, à l'équilibre, en attendant de pouvoir déployer les priorités de notre programme de législature dès 2027. Nous imaginions pouvoir utiliser la réserve conjoncturelle pour tous les éléments liés à la conjoncture, mais celle-ci n'a pas été accueillie avec enthousiasme ni par l'ACG, ni par le Grand Conseil et est toujours en travail auprès des députés.

Mais avec l'annonce des montants relatifs à la péréquation intercommunale reçus en août et la mauvaise surprise que cela représente pour nous en devant l'intégrer à notre projet de budget, c'est finalement un projet de budget déficitaire que je vous présente ce soir. Le Conseil administratif a dû faire des arbitrages conséquents, de plus de 4

millions, pour vous présenter ce soir un projet de budget 2026 avec un excédent de charges de plus de 8 millions. Le projet de budget négatif est adoubé d'un plan financier démontrant le retour à l'équilibre comme l'exige la loi. Un équilibre sur le moyen et long terme qui ne pourra à priori pas être atteint sans une hausse du centime, un travail d'adéquation des coûts et des prestations, une revue de notre plan des investissements et de ses priorisations, le tout pour garantir des finances saines. Ces éléments seront intégrés à notre programme de législature à venir.

## **PROJET DE BUDGET 2026 – les éléments chiffrés**

Entrons, si vous le voulez bien, dans le détail avec les éléments chiffrés du projet de budget 2026, qui prévoit un excédent de charges CHF 8'211'480 (2025 : excédents de charges de CHF 1'495'480).

### **CHARGES :**

Il est proposé des charges totales de CHF 172'778'526. Ceci représente une hausse des charges totales de CHF 11'559'959 par rapport au budget 2025, soit de 7% (2025 : 10'668'831 par rapport au budget 2024, soit de 7% par rapport au budget 2024).

Les éléments principaux liés à cette hausse sont les coûts RH qui augmentent de CHF 3'656'280, soit de 5% (2025 : CHF 5'430'711, soit de 8% par rapport au budget 2024). Dans cette hausse nous trouvons une hausse des charges salariales pour CHF 1'542'754. Cette hausse intègre les annuités pour CHF 363'560, la vie chère à 0.5% pour CHF 276'923, les effets NORIA 2025 pour CHF 441'829 (postes annualisés votés en 2025, postes réévalués en 2025, postes repourvus plus tard, postes repourvus avec plus ou moins d'annuités que budgétisées). Cette rubrique comprend également CHF 1'008'121 pour les compléments et nouveaux postes proposés au projet de budget 2026. Ces hausses sont compensées par l'écart positif sur la vie chère du réel 2025 par rapport à la vie chère budgétée pour CHF 423'866 et des écarts positifs sur d'autres charges adaptées aux réels pour CHF 165'129. Les cotisations sociales augmentent de CHF 2'029'479. Les raisons principales étant la hausse des cotisations sociales en lien avec les hausses de salaires et nouveaux postes pour CHF 140'949. Pour la cotisation CAP totale, une hausse CHF 1'692'310 est estimée.

Elle intègre le montant de CHF 500'000 pour l'affiliation au 13<sup>ème</sup> salaire non prévu au budget 2025 mais voté en budget supplémentaire, la hausse des cotisations de base de CHF 267'000 en lien avec les hausses de charges salariales (nouveaux postes, réévaluations et annuités). Les rappels CAP augmentent de CHF 924'000 dont CHF 614'000 sont liés aux réévaluations de postes en lien avec la nouvelle gouvernance, et le solde aux nouveaux engagements et aux hausses salariales. Les autres charges du personnel sont en hausse de CHF 103'000, principalement la fête du personnel, la mobilité interne, la formation.

Les charges de biens et services augmentent de CHF 138'839, soit de 0.5% (2025 : 1'408'309 soit de 5%). Les hausses de cette rubrique sont donc presque entièrement compensées par les baisses. Les hausses concernent principalement les coûts liés à l'évolution de la gouvernance de plusieurs secteurs de l'administration, à la hausse des coûts pour la restauration scolaire et de la petite enfance (hausse de fréquentation et hausse de coût de fabrication), à la mise en œuvre des recommandations de la Cour des comptes dans le domaine RH, au développement de la numérisation de l'administration, à l'impact du vote de la délibération pour les Assises de la Culture et les 30 ans du Forum. La baisse des coûts de cette rubrique quant à elle, est principalement liée à la baisse des tarifs de l'électricité, le retrait des sommes budgétaires qui ne concernait que l'année 2025, comme les coûts liés aux élections.

Les charges de transfert subissent quant à elles la hausse la plus importante, CHF 7'000'899, soit de 16% par rapport à l'année dernière (2025 : CHF 3'549'665 soit de 9% par rapport à 2024). CHF 7'825'686 concerne la péréquation financière, plus particulièrement la hausse de notre participation à la péréquation des ressources au vu des éléments présentés en introduction. Les autres hausses principales concernent l'intercommunalité (SIS, SIACG, GIAP,) pour CHF 556'549, la FAS'e pour CHF 255'250, le domaine de la petite enfance et du social pour CHF 137'120, du sport pour CHF 168'300, les amortissements du fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité et du FIDU pour CHF 132'838, le financement intercommunal d'une plateforme de mobilité dans la Zimeysaver pour CHF 49'252, l'aide économique de 0.7% aux pays en voie de développement pour CHF 80'357, et la subvention de la Ferme des Vergers en lien avec la restauration collective pour CHF 25'000.

Certaines charges de cette rubrique ont baissé : les frais de perception sur les impôts de CHF 1'869'565 et la compensation financière aux communes frontalière de CHF 403'695.

Les charges d'amortissements du patrimoine administratif sont en hausse de CHF 169'744 (2025 : 716'463).

### **RECETTES :**

Il est proposé des recettes totales de CHF 164'567'046, soit une hausse de CHF 4'843'959, ou 3% (2025 8'630'570, soit de 6% par rapport au budget 2024)

Sur ce total, CHF 2'511'148 concernent une hausse des recettes fiscales, en hausse de 2% par rapport à 2025. Nos estimations sont de 12% supérieures à celles de l'Etat et sont motivées par un travail approfondi (13% en 2025). En ce qui concerne les impôts pour les personnes physiques (yc impôts à la source), une hausse de CHF 882'159 est envisagée. Pour les personnes morales, une hausse de CHF 5'947'020 est estimée. Ces hausses tiennent compte de hausses estimées récurrentes, incluent des correctifs pour les années précédentes, et des estimations liées à l'arrivée ou développement d'entreprises sur le territoire. Le fonds de péréquation des personnes morales est en baisse de CHF 1'342'215, et le fonds de compensation de la taxe professionnelle accuse lui aussi une baisse de CHF 2'475'817. Il n'y a plus de recettes TPC prévue dès 2026 ce qui entraîne une baisse supplémentaire de CHF 500'000.

Les revenus de transfert augmentent de CHF 1'847'573, principalement grâce à l'estimation de la compensation vertical de l'IFD en hausse de CHF 1'593'407. Le FDAP (Fonds de développement d'accueil préscolaire) est lui en baisse de CHF 516'000. Le FI verse CHF 1'500'000 à la Ville de Meyrin, soit CHF 500'000 de plus en 2026, pour compenser la perte liée à la fin de la taxe professionnelle pour Meyrin.

En ce qui concerne la vision à plus long terme, la mise à jour de notre plan des investissements et de notre plan financier nous permettent de continuer à anticiper le futur. Notre plan des investissements se monte à CHF 635 millions (2024 : 699 millions). Le renforcement de notre capacité financière sera indispensable pour mener à bien notre ambitieuse évolution, qui vise l'adéquation de nos prestations publiques aux besoins de notre population mais aussi par un développement durable de nos activités et un plan financier à l'équilibre. Comme je l'ai dit dans l'introduction, l'équilibre financier à moyen long terme passera à priori par une hausse fiscale, des adaptations de coûts et de prestations, ainsi que des priorisations. Un travail que nous avons déjà entamé avec mes collègues en vous présentant ce projet de budget, et que nous devrons continuer en 2026, et tout au long de notre législature.

## **CONCLUSION**

Le Conseil administratif vous invite à adopter ce projet de budget après son analyse en commissions.

Il vous est rappelé que le projet de budget est voté à 2 fonctions et 2 natures. Les documents de travail incluent le détail commenté à 8 fonctions et 3 natures.

Nous vous proposons donc de renvoyer ce projet de budget aux commissions concernées, selon le calendrier qui vous a été transmis.

Les documents sont à votre disposition sur CMNET, sous chaque séance de commission budget.



## SEANCE DU CM DE MEYRIN DU 25.11.2025

### ***Introduction de M. Laurent Tremblet, maire sur le vote du budget 2026***

---

Monsieur le Président,  
Mesdames les conseillères municipales  
Messieurs les conseillers municipaux,

Il y a un peu plus d'un mois, au nom du Conseil administratif et en ma qualité de délégué aux Finances, je vous présentais le projet de budget 2026.

Pour vous donner l'opportunité de poser toutes les questions nécessaires à votre compréhension – je pense en particulier à celles et ceux d'entre vous qui ont débuté leur mandat de CM en juin – nous avons organisé plusieurs soirées de travail en commission dont une présentation sur les finances publiques en général.

J'espère qu'elles vous auront permis de vous familiariser avec ce qui est votre compétence la plus importante : le vote du budget.  
Au terme de ce gros travail, nous voilà donc réunis ce soir pour, nous l'espérons, voter ce projet de budget.

Lors de la présentation du PB 2026, le 14 octobre dernier, le déficit budgétaire était estimé à 8.2 millions, déduction faite des arbitrages du CA..., ce qui représentait déjà plus de 4 millions d'économies sur un projet de budget de continuité, c'est-à-dire sans nouvelles prestations.

Pendant nos travaux en commissions, suite à la réception des nouvelles estimations fiscales, de nouveaux arbitrages ont eu lieu, pour un montant de 1.6 millions.

Vous avez pu le constater : le Conseil administratif a pris sa tâche très à cœur, preuve en sont les propositions d'économies à hauteur des CHF 5.6 millions qu'il vous a présentées. Malgré ces arbitrages importants, le projet de budget demeure déficitaire à hauteur de 9.4 millions.

Il est important de le rappeler : la majorité de la perte est liée indirectement aux recettes fiscales des personnes morales.

L'ensemble des fonds de péréquation se calculent en tenant compte de la fiscalité, pour l'un celle de 2024, pour les autres celle de 2026.

Le fonds lié à la loi sur le renforcement de la péréquation financière (pour les habitués : LRPFI) est donc calculé sur la fiscalité 2024, exceptionnelle je le rappelle pour Meyrin, mais en baisse pour les autres communes. Par conséquent, le projet de budget inclut une hausse de charges de 7.8 millions de ce fonds pour Meyrin.

Le fonds de compensation de la taxe professionnelle et le fonds de péréquation des personnes morales sont calculés en prenant en compte une part de l'ensemble des recettes fiscales des personnes morales, annoncées à la baisse par le Canton pour

2026. L'impact pour Meyrin inclus dans le projet de budget est une baisse de 2.4 millions de recettes du fonds de compensation de la taxe professionnelle. Il inclut également une baisse des recettes du fonds de péréquation des personnes morales à hauteur de 1.3 mio.

Cumulées, ces différences se traduisent ainsi par un impact négatif sur notre projet de budget de 11.5 millions.

Au début du processus budgétaire, nous avions envisagé un projet de continuité, à l'équilibre, en attendant de pouvoir déployer les priorités de notre programme de législature, ce dès 2027.

Nous pensions pouvoir utiliser la réserve conjoncturelle pour compenser tous les éléments liés à la conjoncture. Elle aurait en effet permis de couvrir largement cette perte. Mais l'enthousiasme « très relatif » de l'ACG et du Grand Conseil ne l'a pas permis ; à l'heure actuelle, le projet de loi est en effet toujours en travail devant les députés.

Voilà, maintenant vous savez tout.

En guise de conclusion, je voudrais vous rappeler qu'à Meyrin, nous ne sommes pas du genre à paniquer lors d'annonces de ce genre. Nous préférons rester vigilants, réalistes et pragmatiques.

Vous avez pu le constater lors de nos travaux sur ce projet de budget 2026 : le Conseil administratif a procédé aux arbitrages qu'il jugeait indispensables pour ce projet de budget 2026. Il n'a pas touché aux prestations à la population.

Il a légèrement agi sur les salaires des fonctionnaires, tout en se ménageant la possibilité de verser le complément ultérieurement si les résultats devaient in fine s'avérer positifs.

En ce qui concerne la vision à plus long terme – nous l'avons dit le 14 octobre et nous le répétons ce soir - la mise à jour de notre plan des investissements et de notre plan financier nous permettent de continuer à anticiper le futur.

Pour mémoire, notre plan des investissements se monte à CHF 635 millions. Si nous voulons mener à bien notre ambitieuse évolution – soit l'adaptation de nos prestations publiques aux besoins de notre population, la poursuite de la prise en compte du développement durable de nos activités et un plan financier à l'équilibre – il sera indispensable de renforcer notre capacité financière.

Mais passons maintenant au « menu » de cette séance. Ce soir, nous avons déjà plusieurs dizaines d'amendements à analyser. La majorité d'entre eux visent des prestations, soit directement, soit indirectement en renonçant aux nouveaux postes indispensables pour concrétiser ces prestations publiques ; d'autres concernent les conditions salariales des collaborateurs communaux, d'autres encore sont en lien avec... on ne sait pas vraiment, parce ces amendements n'ont pas été expliqués.

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, à l'ouverture du débat de ce soir, j'ai envie de vous dire deux choses :

1. Si je salue d'abord votre intérêt pour les finances communales, je ne vous cache pas que je suis un peu étonné de cette avalanche de propositions de coupes. Ce d'autant que, pendant les séances de commissions, les interventions ont été peu nombreuses... au point de lever les séances plus tôt que prévu.
2. Avant de couper « à tout va », ne vaudrait-il pas mieux faire un pas en arrière, regarder calmement la situation et élaborer une stratégie ?

Comme élus communaux, vous avez en effet la responsabilité politique de prendre les dossiers dans leur globalité, pour éviter un « patchwork » de baisses qui pourraient fragiliser des dispositifs ... sans pour autant représenter des économies significatives !

Ce soir, nous espérons vivement que la majorité n'entrera pas en matière sur ces propositions et que nous finirons la soirée en adoptant le budget 2026 du Conseil administratif. Un budget qui a été réfléchi, adapté aux circonstances financières de la commune, tout en se ménageant la marge de manœuvre nécessaire pour concrétiser nos projets.

Nous vous l'avons dit, l'équilibre financier à moyen et long terme passera a priori par une réflexion sur la fiscalité, des adaptations de coûts et un travail de priorisation des projets.

Ce travail, mes collègues et moi l'avons déjà entamé lors de la préparation du projet de budget 2026. Nous allons le poursuivre l'an prochain et durant toute la législature, afin de pouvoir concilier nos priorités politiques, la conjoncture financière et les intérêts de la population.

Meyrin s'est toujours souciée de ses finances communales, pour rester cette commune-phare de la rive droite, une commune dont les finances et les prestations sont enviées loin à la ronde. Une commune dont nous tous – CA et CM, collaborateurs et population – pouvons être fiers.

C'est ça l'identité de Meyrin :

- prendre ses responsabilités
- oser aller de l'avant
- et cultiver une collaboration ferme et cohérente entre CM et CA, dans l'intérêt de la commune et pour son avenir.

Cet avenir, il commence ce soir, en votant le projet de budget amendé par le CA et discuté dans les commissions.

Je vous remercie de votre attention et maintenant... au travail : nous avons un budget à faire voter. Vous êtes prêts ?

Merci pour votre attention.

*Laurent Tremblet  
Maire*



## INTRODUCTION BUDGET 2026

### BUDGET 2026

C'est un fait établi, la situation géopolitique reste très instable et les annonces liées aux droits de douane des Etats-Unis inquiètent autant les entreprises que les économistes. Vu le nombre important d'entreprises exportatrices qui sont établies sur notre territoire communal, nous devons nous attendre à des répercussions tant directement sur nos recettes fiscales, que sur les emplois et le tissu économique en général.

À l'instar des autres collectivités publiques genevoises, aussi bien pour le Canton, la Ville de Genève ou dans la majorité des autres communes, le budget 2026 présente des défis plus importants que ceux prévus au départ. Les charges incompressibles augmentent plus vite que les recettes, notamment pour Meyrin à cause de la péréquation intercommunale. Ceci est en partie lié à l'excellente conjoncture en 2022 et 2023 et qui a perduré en 2024 à Meyrin et plus forcément dans les autres communes, mais également aux recettes fiscales structurelles.

Lors du lancement du processus budgétaire, en mars dernier déjà avec l'ancien Exécutif et dès la prise de fonction du nouveau Conseil administratif en juin, nous imaginions un budget de continuité, à l'équilibre, en attendant de pouvoir déployer les priorités de notre programme de législature dès 2027. Nous imaginions pouvoir utiliser la réserve conjoncturelle pour tous les éléments liés à la conjoncture, mais celle-ci n'a pas été accueillie avec enthousiasme ni par l'ACG, ni par le Grand Conseil et est toujours en travail auprès des députés.

Mais avec l'annonce des montants relatifs à la péréquation intercommunale reçus en août et la mauvaise surprise que cela représente pour nous en devant l'intégrer à notre budget, c'est finalement un budget déficitaire que je vous présente ce soir. Le Conseil administratif a dû faire des arbitrages conséquents, de plus de 4 millions, pour vous présenter ce soir un budget 2026 avec un excédent de charges de plus de 9 millions. Le budget négatif est adoubé d'un plan financier démontrant le retour à l'équilibre comme l'exige la loi. Un équilibre sur le moyen et long terme qui ne pourra à priori pas

être atteint sans une hausse du centime, un travail d'adéquation des coûts et des prestations, une revue de notre plan des investissements et de ses priorisations, le tout pour garantir des finances saines. Ces éléments seront intégrés à notre programme de législature à venir.

## **BUDGET 2026 – les éléments chiffrés**

Entrons, si vous le voulez bien, dans le détail avec les éléments chiffrés du budget 2026, qui prévoit un excédent de charges CHF 9'417'048 (2025 : excédents de charges de CHF 1'495'480).

### **CHARGES :**

Il propose des charges totales de CHF 171'139'117. Ceci représente une hausse des charges totales de CHF 9'920'550 par rapport au budget 2025, soit de 6% (2025 : 10'668'831 par rapport au budget 2024, soit de 7% par rapport au budget 2024).

Les éléments principaux liés à cette hausse sont les coûts RH qui augmentent de CHF 2'122'218, soit de 3% (2025 : CHF 5'430'711, soit de 8% par rapport au budget 2024). Dans cette hausse nous trouvons une hausse des charges salariales pour CHF 1'231'813. Cette hausse intègre les annuités pour CHF 368'136, la vie chère à 0.5% pour CHF 275'447, les effets NORIA 2025 pour CHF 538'737 (postes annualisés votés en 2025, postes réévalués en 2025, postes repourvus plus tard, postes repourvus avec plus ou moins d'annuités que budgétisées). Cette rubrique comprend également CHF 759'746 pour les compléments et nouveaux postes demandés au budget 2026. Ces hausses sont compensées par l'écart positif sur la vie chère du réel 2025 par rapport à la vie chère budgétée pour CHF 423'866 et des écarts positifs sur d'autres charges adaptées aux réels pour CHF 165'129. Les cotisations sociales augmentent de CHF 1'863'011. Les raisons principales étant la hausse des cotisations sociales en lien avec les hausses de salaires et nouveaux postes pour CHF 202'697.

Pour la cotisation CAP totale, une hausse CHF 1'670'573 est estimée.

Elle intègre le montant de CHF 500'000 pour l'affiliation au 13<sup>ème</sup> salaire non prévu au budget 2025 mais voté en budget supplémentaire, la hausse des cotisations de base

de CHF 267'000 en lien avec les hausses de charges salariales (nouveaux postes, réévaluations et annuités). Les rappels CAP augmentent de CHF 924'000 dont CHF 614'000 sont liés aux réévaluations de postes en lien avec la nouvelle gouvernance, et le solde aux nouveaux engagements et aux hausses salariales. Les autres charges du personnel sont en baisse de CHF 198'000, notamment grâce à la baisse des indemnités téléphone et aux frais de recrutement.

Les charges de biens et services augmentent de CHF 56'587, soit de 0.2% (2025 : 1'408'309 soit de 5%). Les hausses de cette rubrique sont donc presque entièrement compensées par les baisses. Les hausses concernent principalement les coûts liés à l'évolution de la gouvernance de plusieurs secteurs de l'administration, à la hausse des coûts pour la restauration scolaire et de la petite enfance (hausse de fréquentation et hausse de coût de fabrication), à la mise en œuvre des recommandations de la Cour des comptes dans le domaine RH, au développement de la numérisation de l'administration, à l'impact du vote de la délibération pour les Assises de la Culture et les 30 ans du Forum. La baisse des coûts de cette rubrique quant à elle, est principalement liée à la baisse des tarifs de l'électricité, le retrait des sommes budgétaires qui ne concernait que l'année 2025, comme les coûts liés aux élections.

Les charges de transfert subissent quant à elles la hausse la plus importante, CHF 6'977'904, soit de 16% par rapport à l'année dernière (2025 : CHF 3'549'665 soit de 9% par rapport à 2024). CHF 7'825'686 concerne la péréquation financière, plus particulièrement la hausse de notre participation à la péréquation des ressources au vu des éléments présentés en introduction. Les autres hausses principales concernent l'intercommunalité (SIS, SIACG, GIAP,) pour CHF 560'500, la FAS'e pour CHF 255'250, le domaine de la petite enfance et du social pour CHF 137'120, du sport pour CHF 168'300, les amortissements du fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité et du FIDU pour CHF 132'838, le financement intercommunal d'une plateforme de mobilité dans la Zimeysaver pour CHF 49'252, l'aide économique de 0.7% aux pays en voie de développement pour CHF 69'004, et la subvention de la Ferme des Vergers en lien avec la restauration collective pour CHF 25'000.

Certaines charges de cette rubrique ont baissé : les frais de perception sur les impôts de CHF 1'897'701 et la compensation financière aux communes frontalière de CHF 385'034.

Les charges d'amortissements du patrimoine administratif sont en hausse de CHF 169'744 (2025 : 716'463).

### **RECETTES :**

Il propose des recettes totales de CHF 161'722'069, soit une hausse de CHF 1'998'982, ou 1% (2025 8'630'570, soit de 6% par rapport au budget 2024)

Sur ce total, CHF 221'146 concernent une hausse des recettes fiscales, en hausse de 0.17% par rapport à 2025. Nos estimations sont de 13% supérieures à celles de l'Etat et sont motivées par un travail approfondi (13% en 2025). En ce qui concerne les impôts pour les personnes physiques (yc impôts à la source), une hausse de CHF 882'160 est envisagée. Pour les personnes morales, une hausse de CHF 5'947'020 est estimée. Ces hausses tiennent compte de hausses estimées récurrentes, incluent des correctifs pour les années précédentes, et des estimations liées à l'arrivée ou développement d'entreprises sur le territoire. Le fonds de péréquation des personnes morales est en baisse de CHF 1'756'467, et le fonds de compensation de la taxe professionnelle accuse lui aussi une baisse de CHF 4'351'567. Il n'y a plus de recettes TPC prévue dès 2026 ce qui entraîne une baisse supplémentaire de CHF 500'000.

Les revenus de transfert augmentent de CHF 1'329'670, principalement grâce à l'estimation de la compensation vertical de l'IFD en hausse de CHF 1'075'504. Le FDAP (Fonds de développement d'accueil préscolaire) est lui en baisse de CHF 516'000. Le FI verse CHF 1'500'000 à la Ville de Meyrin, soit CHF 500'000 de plus en 2026, pour compenser la perte liée à la fin de la taxe professionnelle pour Meyrin.

En ce qui concerne la vision à plus long terme, la mise à jour de notre plan des investissements et de notre plan financier nous permettent de continuer à anticiper le futur. Notre plan des investissements se monte à CHF 635 millions (2024 : 699 millions). Le renforcement de notre capacité financière sera indispensable pour mener à bien notre ambitieuse évolution, qui vise l'adéquation de nos prestations publiques aux besoins de notre population mais aussi par un développement durable de nos activités et un plan financier à l'équilibre. Comme je l'ai dit dans l'introduction, l'équilibre financier à moyen long terme passera à priori par une hausse fiscale, des adaptations de coûts et de prestations, ainsi que des priorisations. Un travail que nous avons déjà entamé avec mes collègues en vous présentant ce budget, et que nous devrons continuer en 2026, et tout au long de notre législature.



## Compte de résultat à 3 niveaux par natures



## COMPTE DE RESULTAT A 3 NIVEAUX PAR NATURES

Compte	Désignation	Commentaires Budget 2026	Budget 2026	Budget 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
<b>Charges d'exploitation</b>			<b>169'537'662</b>	<b>160'219'509</b>	<b>-9'318'153</b>	<b>-6%</b>
30	Charges de personnel	<p>Ecart principaux : <b>Rémunération CA-CM +128k</b> : Rémunération CA +100k principalement liés aux indemnités de fin fonction comptabilisées au budget 2025, +28k Jetons présences CM selon moyenne 2022-2024</p> <p><b>Charges salariales -1'231k</b> : écart vie chère budget 2025 1.4%-réel 2025 0.6% +424k, annuité : -368k, vie chère 2026 0.5% : -275k, effets Noria (postes annualisés votés en 2025, postes réévalués, postes repourvus plus tard, postes repourvus avec +ou- annuités que budgétisés) : -538k, compléments et nouveaux postes au B 2026 -579k, solde pompiers ajustée au réel +45k, autres charges adaptées aux réels +120k.</p> <p><b>Indemnités +713k</b> : hausses indemnités -59k, dont -11k indemnités CM, modification du plan de mobilité -42k, le solde adapté aux réels 24 (indemnités piquets, fonctions, travaux spéciaux), participation à l'assurance maladie : selon lieu de résidence, pour les personnes concernées, suite à amendement du CA, et que pour les bas salaires selon amendement du CM - cet amendement ne devant pas augmenter la perte du budget (le CM laisse le soin à l'administration de trouver le moyen permettant de mettre en oeuvre l'amendement) +772k.</p> <p><b>Cotisations employeur -1'863k</b> : Cotisations AVS, AI, AC, AFAM : -40k en lien avec la hausse des charges salariales ci-dessus. Cotisation CAP - 1'670k : dont CAP cotisation base hausse de -767k (-500k en lien avec la délibération votée pour assujettissement 13ème 2025 pas incluse au budget 2025), solde nouveaux postes, réévaluations, transformation CDD en CDI, et annuités usuelles, soit -267k. CAP rattrapage -902k, dont -643k rattrapage réévaluations de fonctions en lien avec nouvelle gouvernance, -310k liés aux engagements 2025 et mécanismes salariaux usuels (annuité, vie chère). Une grande partie de la hausse de la cotisation CAP de cette année, soit -1'114k est exceptionnelle par rapport aux moyennes des autres années (soit les -500k et les -614k). Autres LPP +75k, principalement en lien avec la baisse des CDD au profit de CDI donc transfert vers les cotisations CAP. Hausse de la cotisation APG de -242k en lien avec notre sinistralité.</p> <p><b>Autres charges du personnel +155k</b> : indemnités téléphone +138k ajustement selon réel 2025 au moment de l'élaboration du budget, +30k recrutement liés aux réels.</p>	75'912'717	73'790'499	-2'122'218	-3%
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	<p><b>Charges matériel et marchandises 310 +124k</b> : baisse liée à l'adaptation des achats de billets CFF depuis la mise en oeuvre de la nouvelle méthode +112k, baisse du carburant liée à la fois à la baisse de prix mais à l'usage des nouveaux véhicules électriques +15k imprimés et publications +35k (principalement +24k pour les votations car uniquement lors d'année électorale), matériel pour véhicules +10k (baisse selon les réels liée à l'arrivée de nouveaux véhicules), matériel d'exploitation -37k (principalement des dépenses adaptées aux réels)</p> <p><b>Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif 311 -35k</b> selon réels et estimations: renouvellement de linge et autres textiles -17k, machines et outils -5k, vêtements de travail -7k, logiciels et licences -4k, matériel ergonomique +5k, autres immobilisations -6k</p> <p><b>Energies 312 +371k</b> : principalement chauffage +112k (selon réel 2024 et +19k pas de nouveau local pour la MMM qui va utiliser salles de classe à Corzon), électricité +261k (baisse des tarifs, de la consommation et prise en compte des nouveaux panneaux photovoltaïque)</p> <p><b>Prestations de services et honoraires 313 -432k</b> Principalement : <b>Charges utilisation informatiques -53k</b> (Kelio augmentation en raison de la hausse du nombre d'employés-es et abonnements des nouvelles badgeuses et migration Museum plus). <b>Honoraires : CLT -264k</b> : étude charge patio -29k, complément cachet arts vivants 2025 -50k (erreur budget 2025), textes et podcast -10k, inventaire oeuvres d'art -25k, D-2025-10a budget supplémentaire Assises de la culture -134k. <b>FIN -56k</b> : hausse honoraires appels offres (restauration collective et sécurisation des lieux). <b>SI -23k</b> : mise en place des nouveaux multifonctions. <b>ENV -37k</b> : étude programmatique centre production horticole et exposition d'arbres. <b>UTE -90k</b> : Etudes et diagnostics sur la mobilité, dans le but d'établir un état des lieux et mettre en place des mesures -70k. Actions de sensibilisations énergie dans les écoles et quartiers -20k. <b>SEM -12k</b> : Diagnostic local de sécurité. <b>SPO +50k</b> : fin honoraires AMO D-2024-05a +80k, honoraires pour élaboration de la politique du sport -30k. <b>Assurances -18k</b>, mise à jour selon réels All risk, RC et ass. véhicules. <b>Frais de télécommunication -27k</b> (estimation liée au changement système téléphonie vers TEAMS- appel offre lié au SIACG - les communications locales deviendront de nouveau payantes. <b>Prestations service domaine restauration -216k</b> principalement Eldora hausse du nombre de repas et hausse du coût de fabrication. <b>TVA non récupérable - 12k</b> - assujettissement buvette culture et Maison du projet café Coeur de Cité. <b>Baisse principales : charges liées aux élections 2025 +186k</b> : frais liés à smart vote, la sous-traitance à Etat, à l'affichage, frais courrier, capsules vidéos pour les CM. <b>Ajustements aux réels : +24k</b> fêtes écoles, +29k Journal Meyrin ensemble (réalisation 10 numéros et prises de vue). <b>Prestations services dans le domaine du traitement des déchets : +128k</b> en lien principalement avec le réassujettissement TVA de la fonction au tx effectif, donc charges HT (2025 : TTC)</p>	28'121'318	28'064'731	-56'587	-0.2%

## COMPTE DE RESULTAT A 3 NIVEAUX PAR NATURES

Compte	Désignation	Commentaires Budget 2026	Budget 2026	Budget 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
		<b>Travaux d'entretien 314 +43k.</b> Principalement entretien des bâtiments +57k, entretien des terrains -13k (selon réels et lutte corbeaux freux -10k), <b>Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles 315 -25k.</b> <i>Entretien de machines et autres immo</i> -52k (bennes enterrées et conteneurs -11k, révision des mâts centre sportifs -19k, homologation des jeux -6k, soldes ajustement selon réels et estimations entretiens 2026). <b>Entretien de véhicules +53k</b> les nouveaux véhicules entraînent moins de maintenance. <i>Maintenance de logiciels</i> -26k principalement maintenance du logiciel GED. <b>Loyers, leasing, droit superficie 316 +40k.</b> Principalement : leasings opérationnel +31k suite à changement de fournisseur des mopeurs. Location pour stockage des oeuvres d'art -10k, location Maison des Compagnies -8k (selon réel). Loyers de biens fonds +16k (MMM +60k car utilisation de 2 salles de classe à Corzon, loyer pour la MCM selon réel -37k). <b>Dépréciations sur créances 318 -134k</b> pertes sur créances fiscales selon moyenne				
33	Amortissements du patrimoine administratif	Ecarts principaux : <b>amort. commençant en 2026 -625k</b> (PA/PF D-2024-22a -334k, substitution de chaleur -33k, rénovation école Meyrin Village -51k, filtre et clôture CS Vergers -30k, VVA RD secteur 2 -126k, véhicules -6k, réalisation espaces urbains -20k, remplacement lisseuses surfaceuses -25k) <b>amort. terminés en 2025 +587k, amort. évolue au fur et à mesures des achats/travaux -184k, délibérations clôturées en 2024 (calculé sur le dépensé net) +70k.</b>	15'587'188	15'417'444	-169'744	-1%
36	Charges de transfert	<b>Compensation financière en faveur communes frontalières 360 +386k</b> selon estimation Etat octobre <b>Dédommages à des collectivités publiques 361 +1'324k</b> principalement participation SIS -341k, frais de perception sur impôts (baisse de 3% à 1.5%) +1'898, participation au SIACG -120k, dédommagement à l'ORPC -23k, participation au GIAP -100k <b>Péréquation financière et compensation des charges 362 -7'826k</b> péréquation financière intercommunale <b>Subventions à des collectivités et à des tiers 363 -728k</b> principalement subv. ponctuelles pour la durabilité -10k, plateforme de mobilité dans le Zimeysaver -49k, garderie la Framboise (conditionné à la mise en place d'un contrat de prestations et d'un changement de leurs statuts) -53k, accueil familial de jour -10k (aug. nombre et tarifs des places), sorties et camps scolaires -9k, subv. Ferme des Vergers (légumerie - seuil de rentabilité non atteint) -25k, soutien à des projets de sensibilisation pour les jeunes -20k, FAS'e -255k (frais de personnel, nv poste d'animateur-trice et de moniteur-trice), Undertown +30k (ponctuel en 2025 pour la fête des 30 ans), Salto l'escargot -60k (prise en charge de la tournée d'été suite au retrait en 2026 de la FMC), aide économique 0.7% -78k, soutien au sport associatif - 155k (dont -79k suite au retrait partiel de la FMC, augmentation des bénéficiaires, compléxification des processus administratif pour les clubs, CS les Ailes changement de gestion et amélioration de la surveillance), piscine Pré-bois -13k (selon leur budget) <b>Amortissements subventions d'investissements 366 -134k</b> FIDU - 60k, fonds énergie -73k.	49'916'439	42'938'535	-6'977'904	-16%
37	Subventions à redistribuer	Fin des camps organisés par les communes.	-	8'300	8'300	100%
<b>Revenus d'exploitation</b>			<b>154'938'824</b>	<b>153'512'833</b>	<b>1'425'991</b>	<b>1%</b>
40	Revenus fiscaux	L'écart global se résume comme suit : hausse des recettes fiscales par rapport au budget 2025 de +5'073k (Impôts personnes physiques +882k, impôts personnes morales +5'947k, fonds de péréquation -1'756k) Fonds compensation TPC -4'352k Plus de recettes en 2026 pour taxation de la taxe professionnelle pour les années précédentes -500k.	133'893'097	133'671'951	221'146	0%
42	Taxes	<b>Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de services 424 -56k</b> : principalement refacturation de salaires aux fondations, communes et à l'Hospipce +30k, taxes déchets et verre -7k, taxes et concessions cimetières +13k (selon réel), ventes billets et abonnements +16k (selon réels et exploitation année complète pour padel), cartes CFF -109k (selon réel 2024) <b>Remboursements 426 -226k</b> : écolage EVEs -31k (selon réel 2024), indemnités assurances maladie, maternité, accident, APG -227k (selon réel 2024), participation CERN +6k (selon estimation), participation activités des seniors +13k (selon réel 2024), vente matières recyclées +22k (selon réel) <b>recettes amendes 427 +103k</b> selon réels <b>autres taxes 429 +23k</b> (rachat ADB - selon réel 2024).	12'120'404	12'269'125	-148'721	-1%
43	Revenus divers	Principalement activation des salaires des postes pour Cœur de Cité +32k.	489'565	457'369	32'196	7%

## COMPTE DE RESULTAT A 3 NIVEAUX PAR NATURES

Compte	Désignation	Commentaires Budget 2026	Budget 2026	Budget 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
46	Revenus de transfert	<b>Quotes-parts à des revenus 460 +1'075k</b> : compensation verticale IFD selon estimation Etat octobre 2025 <b>Dédommagement cantons et concordats 461 +271k</b> : notifications poursuites +10k (selon réel 2024), FIA +261k <b>Péréquation financière et compensation des charges 462 -211k</b> : fonds de régulation (selon décision du Conseil d'Etat et de l'ACG) <b>Subventions des collectivités publiques et des tiers 463 -17k</b> : subventions BIC -11k (fin de la subvention pour les chapiteaux enchantés), subvention de la Confédération -4k (arrêt des subventions pour le label Cité de l'énergie), FDAP -516k (selon budget du SAFCO), GIAP +14k (selon réel 2024), Fonds TPC +500k <b>Autres revenus 469 -17k</b> : redistribution CO2 (selon budget 2025).	8'435'758	7'106'088	1'329'670	19%
47	Subventions à redistribuer	Fin des camps organisés par les communes.	-	8'300	-8'300	-100%
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>					<b>-14'598'838</b>	<b>-6'706'676</b>
44	Revenus financiers	<b>Revenus de participations PF 442 +16k</b> (selon moyenne) <b>Produits biensfonds PF 443 +112k</b> : droit de superficie +83k (selon indexation 2025, estimation année pleine pour le Rte de Meyrin 280 - Coop Cité, nouvelle redevance pour C-Charaux 7 - Manège à partir du 15.06.26), location de terrains +23k (selon mise à jour convention des terrains agricoles et réel 2025) <b>Revenus financiers d'entreprises pub. 446 -185k</b> Arondissement ECI -47k, dividende BCGe PA +7k (selons réels), SIG -145k (selon nouvelle convention 2025-2029 - pas de part au résultat) <b>Produits des biens-fonds PA 447 +32k</b> : location PA -23k (principalement arrêt des macarons pour les partenaires), appartement de service +5k (sur 12 mois suite à la fin des travaux réalisés en 2025), utilisations du PA +6k (selon réels), redevances -9k (selon réels), redevances SIG +63k	6'104'092	6'127'017	-22'925	0%
34	Charges financières	<b>Charges d'intérêt 340 -20k</b> (intérêts sur engagements à long terme) <b>Charges pour biens-fonds, patrimoine financier 343 +13k</b> (principalement PMV, rénovation peinture exceptionnelle en 2025)	922'302	915'821	-6'481	-1%
<b>RESULTAT FINANCIER</b>					<b>5'181'790</b>	<b>5'211'196</b>
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>					<b>-9'417'048</b>	<b>-1'495'480</b>
<b>RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTATS</b>					<b>-9'417'048</b>	<b>-1'495'480</b>



## **Liste 2 fonctions 2 natures – document de vote**



## LISTE 2 FONCTIONS 2 NATURES - DOCUMENT DE VOTE

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	2F/2N commentaires B2026	2F/2N commentaires B25	2F/2N commentaires R24	Budget 2026	Budget 2025	Var B26/B25 en CHF	Var B26/B25 en %	Réel 2024
01 Législatif et exécutif	Charges	30 Charges de personnel	Principaux écarts : jetons présence CM <b>CHF +31'003</b> , indemnités de fonction <b>CHF -10'000</b> , indemnités de fin de fonction du CA art. 15b du RAC <b>CHF +98'629</b> , postes votés au budget 2025 (prorata sur 12 mois), vie chère 2026 0.50%, écart vie chère budget 2025 1.40%-réel 2025 0.60%, mécanismes salariaux et ajustement taux de cotisations (Suva acc. prof. obligatoire 0.8451% (2025 : 0.9315%), ass. accidents assurés Suva 0.785% et 0.811% (2025 : 0.8568% et 0.8855%), ass. accidents non assurés Suva 0.378% et 0.76% (2025 : 0.4122% et 0.8286%), ind.journalières CDD 1.245% et CDI 3.06% (2025 : CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%). Participation à l'assurance maladie : selon lieu de résidence, pour les personnes concernées, suite à amendement du CA, et que pour les bas salaires selon amendement du CM - cet amendement ne devant pas augmenter la perte du budget (le CM laisse le soin à l'administration de trouver le moyen permettant de mettre en oeuvre l'amendement). <b>D-2025-08a Assujettissement du 13ème salaire à la CAP</b> , crédit budgétaire supplémentaire pour 2025 <b>CHF 500'000</b> , réparti sur toutes les fonctions.	Principaux écarts : nouveaux postes (Prorata 2.2 ETP CDI (SGE-Admin : 1.2 assistant-e personnel-le pour les CA - contrat de droit privé, CLT : 1 coordinateur-trice technique polyvalent ) <b>CHF -58'766</b> , jetons présence CM <b>CHF -28'491</b> , formation CM et CA <b>CHF -18'500</b> , indemnités de fin de fonction du CA art. 15b du RAC <b>CHF -98'629</b> , postes votés au budget 2024 (prorata sur 12 mois), vie chère 1.4%, mécanismes salariaux, baisse des taux de cotisations pour la contribution allocations familiales et assurance maternité cantonale, et augmentation de la participation assurance maladie.	Ecarts principaux : <b>CA</b> : indemnités de fin de fonction selon l'art. 15b du RAC (yc charges sociales) <b>CHF -147'131</b> , frais de formation <b>CHF -8'276</b> . <b>CM et commissions</b> : jetons de présence <b>CHF +13'436</b> moins de commissions, heures procès-verbalistes <b>CHF +18'244</b> (en lien avec le nombre de commissions) et indemnités président et CM net (indemnités CMnet CHF 500/personne au réel et CHF 250/personne au budget) <b>CHF -9'125</b> . <b>Manifestations officielles</b> : augmentation pour pallier à des absences longues durées <b>CHF -7'693</b> .	1 308 217	1 355 035	46 818	3%	1 248 838.39
		31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	Principaux écarts : <b>CA</b> : Cotisations UVG pour poste de secrétaire, études Ecoplan, loyer et informatique : <b>CHF -1'553</b> . <b>CM</b> : frais de repas, adaptés aux réels : <b>CHF -6'262</b> , cérémonie de remerciement <b>CHF +12'100</b> (uniquement en fin de législature), smartvote ne sera pas utilisé en 2026 (uniquement année d'élection) <b>CHF +10'648</b> . <b>Manifestations officielles - nvx habitants</b> : imprimés et publications adaptés aux réels <b>CHF -1'076</b> . <b>Mérites</b> - achats cadeaux et honoraires, adaptés aux réels <b>CHF -2'229</b> . <b>Votations et élections</b> - affiches et brochures <b>CHF +24'118</b> , frais de courrier et mise sous pli <b>CHF +67'988</b> , frais d'affichage <b>CHF +8'820</b> , contrôle des signatures et dépouillement <b>CHF +67'254</b> (uniquement lors d'année électorale).	Principaux écarts : <b>CA</b> - Cotisations UVG pour poste de secrétaire, études Ecoplan, loyer et informatique : <b>CHF -6'529</b> . <b>CM</b> - voyage de législature : <b>CHF +50'000</b> , frais de repas, adaptés aux réels : <b>CHF -16'885</b> , cérémonie de remerciement <b>CHF -12'100</b> , smartvote <b>CHF -10'648</b> . <b>Manifestations officielles - nvx habitants</b> : imprimés et publications adaptés au réels <b>CHF -1'344</b> . <b>Mérites</b> - honoraires selon réel <b>CHF -2'610</b> . <b>Vérification des comptes</b> - honoraires fiduciaires, adaptés au réel 2023 <b>CHF -2'154</b> . <b>Votations et élections</b> - affiches et brochures <b>CHF -24'118</b> , frais de courrier et mise sous pli <b>CHF -67'988</b> , frais d'affichage <b>CHF -8'820</b> , contrôle des signatures et dépouillement <b>CHF -74'148</b> .	Ecarts principaux: <b>CM et commissions</b> : prestations de service des tiers - restauration <b>CHF -19'517</b> (hausse prix des repas), sorties <b>CHF +27'694</b> (voyage de législature). <b>Votations et élections</b> : Imprimés, publications général <b>CHF -10'873</b> , Etat de Genève <b>CHF -6'894</b> . Il s'agit des 2 référendums du 24.11 <b>Mérites</b> : achat cadeaux <b>CHF -2'146</b> , honoraires audiovisuels <b>CHF -2'369</b> . <b>Nvx habitants</b> : Imprimés, publications général <b>CHF -2'420</b> . <b>Promotions civiques</b> : prestations de service des tiers - restauration <b>CHF +10'700</b> (dépenses en 39 - imputations internes), Imprimés, publications général <b>CHF -1'257</b> , honoraires <b>CHF +6'200</b> , location matériel de fête <b>CHF +3'000</b> . <b>Vérification des comptes</b> : honoraires fiduciaires <b>CHF +4'212</b> .	207 552	387 545	179 993	46%	206 174.63
		36 Charges de transfert	<b>CA</b> : subventions - tft vers F77/N36 de <b>CHF +10'000</b> , tft vers F85/N36 de <b>CHF +15'000</b> et tft vers F54/N36 de <b>CHF +10'000</b> .	<b>CA</b> : subvention pour Mémoires de Meyrin appartement musée <b>CHF -36'000</b> , mécanismes Vergers <b>CHF +35'000</b> , demandes ponctuelle <b>CHF -15'000</b> , Terres des hommes <b>CHF -10'000</b> .	<b>CA</b> : subvention pour Terres des Hommes marchés des entreprises : <b>CHF -10'000</b> (dépassement annoncé CM 28.05.2024).	76 800	111 800	35 000	31%	96 463.00
		39 Imputations internes		La répartition des 39/49 liée à la Culture sera revue lors des comptes 2025.	Ecarts principaux: <b>Mérites</b> : <b>CHF -2'146</b> . <b>Fête naturalisés</b> : <b>CHF -3'137</b> . <b>Nvx habitants</b> : <b>CHF -735</b> (budget en 31). <b>Promotions civiques</b> : <b>CHF -5'448</b> (budget en 31).	7 389	7 389	0	0%	24 386.31
		<b>Total Charges</b>				<b>1 599 958</b>	<b>1 861 769</b>	<b>261 811</b>	<b>14%</b>	<b>1 575 862.33</b>
	Recettes	42 Taxes			Ecart principal: <b>Indemnités journalières perçues</b> : <b>CHF +6'279</b> .	0	0	0	--%	6 279.41
		<b>Total Recettes</b>				<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>--%</b>	<b>6 279.41</b>

## LISTE 2 FONCTIONS 2 NATURES - DOCUMENT DE VOTE

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	2F/2N commentaires B2026	2F/2N commentaires B25	2F/2N commentaires R24	Budget 2026	Budget 2025	Var B26/B25 en CHF	Var B26/B25 en %	Réel 2024
02 Services généraux	Charges	30 Charges de personnel	Principaux écarts : nvx postes - prorata 5 ETP CDI (FIN : 1 chef-fe comptable, SCOS : 0.2 assistant-e administratif-ve et réceptionniste, RH : 1 assistant-e de direction, 0.4 gestionnaire administratif-ve, SI : 0.8 technicien-ne support, UTE : 0.8 architecte, CLT : 0.8 responsable administration) et 1 CDD (GEB : 1 apprenti) <b>CHF -367'658</b> , postes votés au budget 2025 (prorata sur 12 mois), postes votés en 2024 Coeur de Cité débutant en 2026 <b>CHF -18'075</b> (prorata avec F34), indemnités téléphone <b>CHF +159'991</b> (CHF 20/mois pour l'utilisation professionnelle du natal privé, ajustement selon réel 2025), effet Noria, réévaluations de fonction, transfert de ressource de la CLT vers FIN, vie chère 2026 0.50%, écart vie chère budget 2025 1.40%-réel 2025 0.60%, mécanismes salariaux, effet Noria, réévaluation et ajustement taux de cotisations (Suva acc. prof. obligatoire 0.8451% (2025 : 0.9315%), ass. accidents assurés Suva 0.785% et 0.811% (2025 : 0.8568% et 0.8855%), ass. accidents non assurés Suva 0.378% et 0.76% (2025 : 0.4122% et 0.8286%), ind.journalières CDD 1.245% et CDI 3.06% (2025 : CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%).	Principaux écarts : nvx postes (Prorata 8.65 ETP CDI (SGE-CAE : 1 assistant-e de direction communication, 0.6 coordinateur-trice de projet complément de poste, 1.5 coordinateur-trice logistique, 1 chargé-e événementiel, SGE -Admin : 0.80 gestionnaire administratif-ve, RH : 0.35 responsable de la formation - demande à 60% couvert par disponibles sur différents postes, ENV : 0.2 employé-e communal-e qualifié-e domaine public complément de poste, 0.3 assistant-e de direction complément de poste, CLT : 1 nettoyeur-euse internalisation, SI : 0.3 technicien-ne support informatique complément de poste, 1 responsable des applications digitales et de la continuité, SEM : 0.6 assistant-e ) et prorata 0.7 CDD (CLT : nettoyeur-euse auxiliaire, SI : 0.7 technicien-ne support informatique) <b>CHF - 952'335</b> , postes votés au budget 2024 (prorata sur 12 mois), postes votés en 2024 Coeur de Cité total <b>CHF -200'767</b> (prorata avec F34), indem téléphone <b>CHF -151'457</b> (CHF 20/mois pour l'utilisation professionnelle du natal privé - budget centralisé), formation <b>CHF - 69'559</b> (dont tft partiel de F02/N31 de <b>CHF -12'200</b> ).	Ecart principal : <b>Administration</b> : provision pour rattrapage CAP <b>CHF -9'886'990</b> , postes disponibles et engagement fait plus tard que prévu <b>CHF +231'397</b> . <b>Administration des finances</b> : poste disponible en CDD partiellement utilisé <b>CHF +37'846</b> . <b>Communications et relations publiques</b> : augmentation temporaire, effet Noria et paiement d'heures supplémentaires <b>CHF -94'434</b> . <b>Immeubles administratifs</b> : plus d'heures pour les nettoyeurs-euses sur appel et jobs d'été <b>CHF -192'991</b> . <b>Mairie</b> : personnel dédié pour Coeur de Cité <b>CHF -97'898</b> (utilise le crédit supplémentaire de la D-2023-31a - quote part en F02/N30 de CHF 181'853) <b>Ressources humaines</b> : effet Noria, engagements faits plus tard que prévu et postes disponibles <b>CHF +208'217</b> . <b>UTE</b> : postes disponibles, engagements faits plus tard que prévu et répartition comptable revue <b>CHF +204'720</b> .	16 563 200	15 895 863	- 667 337	- 4%	23 803 837.62
			Participation à l'assurance maladie : selon lieu de résidence, pour les personnes concernées, suite à amendement du CA, et que pour les bas salaires selon amendement du CM - cet amendement ne devant pas augmenter la perte du budget (le CM laisse le soin à l'administration de trouver le moyen permettant de mettre en oeuvre l'amendement). <b>D-2025-08a Assujettissement du 13ème salaire à la CAP</b> , crédit budgétaire supplémentaire pour 2025 <b>CHF 500'000</b> , réparti sur toutes les fonctions.	Prise en charge psychosociale hausse selon réel <b>CHF -5'000</b> , revue de la répartition du personnel SGE-CAE, SGE-Admin, UTE et GEB, effets Noria, vie chère 1.4%, mécanismes salariaux, baisse des taux de cotisations pour la contribution allocations familiales et assurance maternité cantonale, et augmentation de la participation assurance maladie.	Crédit budgétaire supplémentaire D-2023-31a CHF 324'738 (montant total pour la partie RH), répartis sur les fonctions F02/N30 pour CHF 181'853 et F34/N30 pour CHF 142'885.					
		31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	Principaux écarts : <b>Tous les bâtiments de la fonction 02</b> : chauffage adapté selon réels <b>CHF +8'442</b> , eau selon réel 2024 <b>CHF -3'615</b> , électricité baisse des tarifs <b>CHF +33'767</b> . <b>Administration des finances</b> : honoraires, augmentation AIMP et tft d'Administration générale <b>CHF -156'000</b> . <b>Administration générale</b> : assurance construction selon réels <b>CHF -695</b> , assurance RC <b>CHF -1'215</b> , frais de courrier ajustés selon réel <b>CHF -7'658</b> , frais de repas, représentation et déplacements selon estimations <b>CHF -2'562</b> , honoraires <b>CHF +135'000</b> (tft vers FIN CHF +100'000, gouvernance CHF +15'000, SCI métiers CHF +25'000), séminaire direction élargie <b>CHF -5'000</b> , tva part non récupérable <b>CHF -1'627</b> , cotisations selon réel 2024 et ASIC (Association Suisse Infrastructures communales) <b>CHF -5'889</b> .	Principaux écarts : <b>Tous les bâtiments de la fonction 02</b> - chauffage adapté selon réels <b>CHF -11'926</b> , eau selon réel 2023 <b>CHF +2'688</b> , électricité baisse des tarifs <b>CHF +105'598</b> . <b>Administration des finances</b> - frais de contentieux selon réel 2023 <b>CHF -6'810</b> , imprimés selon hausse des tarifs <b>CHF -2'401</b> , levée de fonds selon réel 2023 <b>CHF -753</b> . <b>Administration générale</b> - achats de journaux selon réel <b>CHF -2'306</b> , cadeaux selon moyenne réel 2021/2023 <b>CHF +3'104</b> , assurance construction selon réels <b>CHF +795</b> , assurance RC <b>CHF -13'112</b> (nouvelle assurance RC dirigeant CHF -15'000, autres selon réel 2023 CHF +1'888), frais de courrier selon réel 2023 <b>CHF +17'816</b> , frais de repas, représentation et déplacements selon réel 2023 <b>CHF -8'347</b> , honoraires <b>CHF -130'000</b> (enquête de satisfaction CHF +25'000, SCI métiers CHF +25'000, gouvernance CHF -100'000, avocats-notaires revu selon réels CHF -90'000, tft vers l'UTE CHF +10'000), prestations de tiers domaine restauration selon réel 2023 <b>CHF +11'467</b> , tva part non récupérable <b>CHF -2'321</b> .	Ecart principal : <b>Acquisition de mobilier et appareil de bureau</b> : mairie <b>CHF -6'712</b> , bâti. forum <b>CHF +4'174</b> . <b>Acquisition de vêtements de travail</b> : bâti. forum <b>CHF +5'375</b> . <b>Acquisition logiciels et licences</b> : SI <b>CHF +30'116</b> (une partie des dépenses prévues est décalée sur 2025). <b>Chaudage</b> : bâti. forum <b>CHF -4'216</b> , vaudagne <b>CHF -966</b> . <b>Confédération</b> : civilistes <b>CHF +34'959</b> , frais de recours antenne 5G <b>CHF -9'000</b> . <b>Contrats d'entretien des bâtiments</b> : bâti. forum <b>CHF +3'241</b> . <b>Electricité</b> : mairie <b>CHF +7'563</b> , bâti. forum <b>CHF -21'866</b> , maison communale <b>CHF -3'977</b> . <b>Entretien de machines, appareils et outils</b> : mairie <b>CHF -6'941</b> . <b>Entretien des bâtiments</b> : immeuble PA <b>CHF +37'500</b> , mairie <b>CHF -11'277</b> , bâti. forum <b>CHF +30'097</b> , maison communale <b>CHF -7'912</b> , vaudagne 13 <b>CHF -4'913</b> . <b>Frais contentieux</b> : AFC <b>CHF -7'455</b> . <b>Frais courrier</b> : administration générale (budget centralisé) <b>CHF -9'450</b> . <b>Frais de déplacement</b> : administration générale <b>CHF +7'750</b> . <b>Frais télécommunication</b> : <b>CHF +6'864</b> .	3 997 675	3 919 541	- 78 134	- 2%	4 036 746.74

## LISTE 2 FONCTIONS 2 NATURES - DOCUMENT DE VOTE

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	2F/2N commentaires B2026	2F/2N commentaires B25	2F/2N commentaires R24	Budget 2026	Budget 2025	Var B26/B25 en CHF	Var B26/B25 en %	Réel 2024	
02 Services généraux	Charges	31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	<b>Bâtiment Forum</b> - nettoyage repris en interne CHF +18'974, honoraires pour une étude de charge au-dessus de la fontaine CHF -28'647, contrats d'entretien CHF +2'528, entretien de machines CHF +1'645. <b>Communication et relations publiques</b> - soirée des bénévoles CHF +45'000 (uniquement dernière année de législature), capsules vidéos pour les CM CHF +15'000 (uniquement en 2025), imprimés et publications selon réels CHF -7'989. <b>Immeubles non mentionnés ailleurs</b> - leasing CHF +1'444, étude Estia pour la surchauffe des bâtiments CHF +5'000 (étude faite en 2025), frais de télécommunication selon estimations CHF -28'517 (nouveau contrat lié à l'AIMP du Siagc), acquisition logiciels CHF +1'520 (fin de papercut, changement de fournisseur), acquisitions et vêtements de travail CHF +2'352.	<b>Bâtiment Forum</b> - nettoyage repris en interne CHF +114'000, renouvellement mobilier ajusté aux réels CHF +8'000, honoraires CLT réaffectation entre le F02N31 et le F32N31 CHF -25'000, matériel d'exploitation selon réels CHF +5'000, sécurisation des bâtiments selon réels CHF -1'688. <b>Communication et relations publiques</b> - soirée des bénévoles CHF -45'000, capsules vidéos pour les CM CHF -15'000, imprimés et publications selon réels CHF +6'902. <b>Immeubles non mentionnés ailleurs</b> - leasing (3 cellules acoustiques, 2 affranchisseuses, 1 plieuse) selon réel 2023 CHF -7'020 et nouvelles cabines acoustiques CHF -5'461, étude Estia pour la surchauffe des bâtiments CHF -5'000, matériel d'exploitation et fournitures de nettoyage selon réels CHF +8'129, frais de télécommunication selon estimations CHF -3'993, acquisition logiciels CHF -1'626.	<b>Honoraires</b> : administration générale CHF -66'180 (dépassement annoncé CM 15.10.2024), RH CHF -116'512 (dépassement annoncé CM 15.10.2024), UTE CHF -4'865, DSE CHF +25'925. <b>Honoraires architectes, ingénieur, géomètre</b> : administration générale CHF +10'000, UTE CHF +170'815, GEB/immeubles PA étude confort thermique bât. communaux CHF +12'533. <b>Honoraires consultants informatiques</b> : SI CHF +55'612. <b>Honoraires d'avocats, notaires</b> : administration générale CHF -166'537 (dépassement annoncé CM 15.10.2024), UTE CHF -146'416. <b>Honoraires prestations de santé</b> : SST CHF +10'591. <b>Imprimés, publications général</b> : CAE CHF +22'845. <b>Leasing opérationnel</b> : SI CHF +22'620. <b>Maintenance de logiciels</b> : SI CHF -11'643. <b>Matériel d'exploitation - sécurité</b> : SST CHF +4'110, bât. forum CHF +11'527. <b>Matériel d'exploitation, fournitures général</b> : immeuble PA CHF +5'829, bât. forum CHF -9'668.						
		RH - Intégration Kelio dans Opale CHF +10'000 (uniquement en 2025), charges d'utilisation informatiques pour Kelio CHF -34'161 (augmentation du nombre de personne et abonnements liés aux nouvelles badgeuses), licences pour badgeuses CHF +12'336 (acquisition en 2025). SST - honoraires de santé tft vers F02/N30 CHF +5'640.	RH - application pour certificats de travail CHF -7'000, intégration Kelio dans Opale CHF -15'405, licences pour les badgeuses (augmentation du nombre de badgeuses et du nombres de personnes) CHF -12'336, accompagnement GPEC (Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des compétences) CHF -30'000, honoraires groupe de confiance CHF -23'500, Kelio hébergement et maintenance CHF -46'260 (tft du SI), numérisation SIRH CHF -30'000. SST - nouvelles campagnes de prévention CHF -12'500, honoraires de santé tft vers F02/N30 CHF +12'200, honoraires prestations de santé CHF -960, matériel d'exploitation et de bureau CHF -2'850.	<b>Matériel et fourniture de bureau</b> : administration générale CHF +13'816. <b>Pertes effectives sur créances</b> : ADB CHF -29'179, autres CHF -9'235. <b>Prestations de services des tiers - général</b> : CHF -53'952. <b>Prestations de services des tiers - domaine restauration</b> : CHF +13'012. <b>Réévaluations sur créances</b> : CHF -179'867. <b>TVA part non récupérable</b> : CHF -9'330.							
		SI : acquisition de logiciels CHF -21'925 (Adobe, docuware, signage eSirius), honoraires (principalement mise en place des multifonctions en 2026) CHF -32'652, charges d'utilisations informatiques CHF -27'137 migration museum plus, leasing suite au changement de fournisseur CHF +31'023, maintenance nouveaux logiciels (docuware GED) CHF -23'117, matériel et fourniture de bureau, changement de fournisseur CHF +12'408, entretien de matériel informatique CHF +2'919. UTE : honoraires revu à la hausse au vu des réels CHF -16'420, Etat de Genève (divers frais, émoluments, taxes d'enregistrement) estimation selon moyenne 2022 à 2024 CHF -1'324.	SI - acquisition de logiciels tft vers RH pour Kelio CHF +46'260, charges d'utilisations informatiques nouveaux logiciels (M365 project, casiers connectés, magicinfo, bookinea) CHF -34'276, charges d'utilisations système de téléphonie sur 12 mois et charges liées aux nouveaux logiciels CHF -39'574, réactivation contrats de maintenance onduleurs et remplacement matériel CHF -21'133, honoraires CHF +20'700, leasing selon réel 2024 et nouveaux mopeurs CHF -10'658, maintenance nouveaux logiciels CHF -8'606, matériel et fourniture de bureau selon réels CHF -4'897 et badges de proximité CHF -1'500. UTE - honoraires d'avocats revus à la hausse recours antennes 5G CHF -41'000, et ajustement selon réels CHF -10'000, renforcement de la communication CHF -24'000, honoraires architectes, ingénier et géomètre tft de l'Administration générale CHF -10'000, Etat de Genève (divers frais, émoluments, taxes d'enregistrement) estimation selon moyenne 2021 à 2023 CHF -5'150.								

## LISTE 2 FONCTIONS 2 NATURES - DOCUMENT DE VOTE

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	2F/2N commentaires B2026	2F/2N commentaires B25	2F/2N commentaires R24	Budget 2026	Budget 2025	Var B26/B25 en CHF	Var B26/B25 en %	Réel 2024
02 Services généraux	Charges	33 Amortissements du patrimoine administratif	Amort. commence en 2026 CHF -82'338, amort. évolue au fur et à mesure des dépenses CHF -38'155, amort. calculé sur le net, délibération clôturée aux comptes 2024 CHF -2'656, termine en 2025 CHF +253'052.	Amort. commence en 2025 CHF -125'174, amort. évolue au fur et à mesure CHF -13'417, amort. calculé sur le net, amort. termine en 2024 CHF +83'681, amort. non budgétisé commence en 2023 CHF -20'366, amort. selon nouvelles clés de répartition CHF +10'466.	Amort. évolue au fur et à mesure des dépenses : CHF +23'983 Amort. décalé, aucune dépense : CHF +20'308 Amort. délib. clôturées aux comptes 2023, calcul sur le dépensé net et non plus sur le voté : CHF -19'672 Impact amortissement non planifié de 2023 : CHF 245 Amort. délibérations à clôturer, calcul sur le net dépensé : CHF -4'650	1 471 601	1 601 504	129 903	8%	1 516 478.65
	34 Charges financières				Perte sur débiteurs prêts DSE.	0	0	0	---	1 100.00
	36 Charges de transfert	Principaux écarts : Cotisation à l'ACG CHF +4'855, participation au SIACG CHF -119'546 et D-2024-23a FIDU 2025, amortissement commence en 2026 CHF -58'300.	Principaux écarts : Cotisation à l'ACG CHF -7'217 et D-2023-25a FIDU 2024, amortissement commence en 2025 CHF -57'287.	Principaux écarts : Amortissement CHF -1'489 (FIDU).	2 108 445	1 934 005	- 174 440	- 9%	1 872 254.17	
	39 Imputations internes	Frais du bâtiment Forum imputés aux archives.	La répartition des 39/49 liée à la Culture sera revue lors des comptes 2025.	Ecarts principaux: Tft du F32N39: bâtiment du forum CHF +181'879. Frais de gardes pompiers: bâtiment du forum CHF +192.	8 997	2 705	- 6 292	- 233%	12 973.76	
	<b>Total Charges</b>					<b>24 149 918</b>	<b>23 353 618</b>	<b>- 796 300</b>	<b>- 3%</b>	<b>31 243 390.94</b>
Recettes	42 Taxes	Principaux écarts : Facturation de salaires à des tiers : (refacturation à la fondation Nouveau Meyrin et la fondation du Casino) CHF +26'077 (réévaluation). Indemnités journalières perçues APG : CHF -227'015, adaptées au réel 2024. Manifestations - location de matériel CHF -5'497, adaptés aux réels.	Principaux écarts : Facturation de salaires à des tiers (refacturation à la fondation Nouveau Meyrin et la fondation du Casino) +CHF 20'651 (fin d'annualisation d'un collaborateur). Personnel meyrinois formateur à la HES-SO indemnités perçues pour l'encadrement des stagiaires- selon moyenne réel 2022/2023 CHF -3'825. Indemnités journalières perçues APG - CHF +333'649, adaptées au réel 2023. Manifestations - location de matériel CHF +6'423, adaptés aux réels. Participation du personnel à l'assurance accident - CHF +1'497.	Ecarts principaux: Indemnités journalières perçues CHF -1'471'448 (budget centralisé sur administration générale / réel sur les fonctions concernées). Rbts assurances participation au bénéfice CHF +53'079. Refacturation salaires FNM + F. Casino CHF+126'002. Rbt frais de formation CHF +12'417 (départ collaborateur avant délai cadre).	2 014 412	2 216 184	- 201 772	- 9%	591 803.84	
	43 Revenus divers	Activation des salaires concernant Cœur de Cité, prorata avec F34.	Activation des salaires concernant Cœur de Cité CHF +200'767, prorata avec F34.	Activation des postes Cœur de Cité. D-2023-31a Cœur de Cité ressources RH et AMO.	214 969	200 767	14 202	---	97 897.75	
	44 Revenus financiers	Ecarts principaux: Location de salles CHF -665.	Locations de salles adaptées au réel 2023 CHF +17'475, loyer de l'appartement de fonction fin de la baisse octroyée pendant la durée des travaux du Bâtiment Forum CHF +3'600.	Ecarts principaux: Location de salles CHF +16'810. location d'espaces + mise à disposition avec personnel CHF +6'513 (bâtiment forum).	78 732	77 620	1 112	1%	82 904.64	
	49 Imputations internes	Ecarts principaux : Bâtiment Forum : frais du bâtiment imputés aux archives, arts visuels, Fonds d'art Contemporain, bibliothèque, arts vivants, Maison des projets - Café Cœur de Cité, Radiobascule et de l'Undertown. Estimation selon budget 2026.	La répartition des 39/49 liée à la Culture sera revue lors des comptes 2025.	Ecarts principaux: Imputations internes frais administratifs et d'exploitation: frais bâtiment du Forum CHF +512'790 (répartis archives, arts visuels, Fonds d'art Contemporain, bibliothèque, arts vivants, buvette-traiteur, Radiobascule et Undertown). Virement salaires: traiteur CLT pour diverses manifestations CHF +16'273.	597 889	6 833	591 056	8 650%	839 247.33	
	<b>Total Recettes</b>					<b>2 906 002</b>	<b>2 501 404</b>	<b>404'598</b>	<b>16%</b>	<b>1 611 853.56</b>

## LISTE 2 FONCTIONS 2 NATURES - DOCUMENT DE VOTE

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	2F/2N commentaires B2026	2F/2N commentaires B25	2F/2N commentaires R24	Budget 2026	Budget 2025	Var B26/B25 en CHF	Var B26/B25 en %	Réel 2024
11 Sécurité publique	Charges	30 Charges de personnel	Principaux écarts : postes votés au budget 2025 (prorata sur 12 mois), vie chère 2026 0.50%, écart vie chère budget 2025 1.40%-réel 2025 0.60%, mécanismes salariaux et ajustement taux de cotisations (Suva acc. prof. obligatoire 0.8451% (2025 : 0.9315%), ass. accidents assurés Suva 0.785% et 0.811% (2025 : 0.8568% et 0.8855%), ass. accidents non assurés Suva 0.378% et 0.76% (2025 : 0.4122% et 0.8286%), ind. journalières CDD 1.245% et CDI 3.06% (2025 : CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%). D-2025-08a Assujettissement du 13ème salaire à la CAP, crédit budgétaire supplémentaire pour 2025 CHF 500'000, réparti sur toutes les fonctions.	Principaux écarts : nouveaux postes (Prorata 1.6 ETP CDI (0.6 assistant-e, 1 agent-e de police municipale) CHF -156'125, postes votés au budget 2024 (prorata sur 12 mois), vie chère 1.4%, mécanismes salariaux, baisse des taux de cotisations pour la contribution allocations familiales et assurance maternité cantonale, et augmentation de la participation assurance maladie.	Ecarts principaux : <b>Contrôle stationnement</b> : postes vacants, effet Noria et engagements faits plus tard que prévu CHF +37'737. <b>Police municipale</b> : postes vacants et effet Noria CHF +67'850.	4 283 042	4 268 580	- 14 462	- 0%	3 923 792.55
		31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	Principaux écarts : <b>Police municipale</b> : acquisitions de machines selon moyenne 2022-2024 CHF +3'718, entretien divers selon réels CHF -811, imprimés ajustés selon réels et campagnes de préventions CHF -5'303, Genève en poche (harcèlement de rue) CHF -2'595, acquisition de machines ajustée selon moyenne 2022-2024 CHF +3'718, diagnostic local de sécurité CHF -12'000, impôts et taxes véhicules selon réel 2025 CHF -1'122, entretien de véhicules selon moyenne réel 2022-2024 CHF +1'874. <b>Contrôle de stationnement</b> : charges d'utilisations informatiques - logiciel de dématérialisation des amendes selon réel 2024 CHF +2'024.	Principaux écarts : <b>Police municipale</b> - acquisitions de machines selon moyenne 2021-2023 CHF +3'239, entretien divers selon réels CHF -1'463, imprimés ajustés selon réels CHF +3'000, matériel divers selon réels CHF -1'259, enlèvement de véhicules selon réel 2023 CHF -1'733, sécurisation des bâtiments selon réel 2023 ajustement avec le nouveau contrat CHF +46'071 et surveillance portail de la science Cern (sur domaine public élargi) CHF -19'147. <b>Sécurité routière</b> - pas de dépenses prévues CHF +4'000.	Ecarts principaux: <b>Imprimés, publications général</b> CHF +4'871. <b>Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles</b> : CHF +7'116. <b>Acquisition de vêtements de travail</b> : CHF +15'706. <b>Acquisitions d'autres immobilisations</b> : CHF +4'000 (pas de dépenses en 2024). <b>Prestations de services des tiers - général</b> : CHF -3'435 (Genève en poche). <b>Sécurisation bâtiments et lieux publics</b> : CHF +45'204 (tft télésurveillance sur fonction concernées, budget trop élevé revu à la baisse en 2025). <b>Charges d'utilisations informatiques</b> : police municipale CHF +8'000 (Incivilités sera déployé en 2025), contrôle stationnement CHF +5'730 (nouveau logiciel de dématérialisation des amendes). <b>Loyers</b> : locaux quartier de l'Etang pas occupés en 2024 CHF +27'839. <b>Réévaluations sur créances</b> : police municipale CHF -27'524, contrôle stationnement CHF -163'981. <b>Pertes effectives sur créances</b> : CHF -8'250.	360 857	348 959	- 11 898	- 3%	460 171.69
		33 Amortissements du patrimoine administratif	Amort. commence en 2026 CHF -875, amort. évolue au fur et à mesure des dépenses CHF -12.	Amort. commence en 2025 CHF -16'250.	Amort. évolue au fur et à mesure des dépenses : CHF +88.	27 612	26 725	- 887	- 3%	10 387.00
		36 Charges de transfert	Subventions (dont mise à disposition de personnel pour événements à Palexpo et subventions à diverses associations).	Mise à disposition de personnel pour des événements à Palexpo CHF -4'124.	Ecarts principaux: <b>Subvention non monétaire aux communes, fondations et groupes communaux</b> : CHF -4'124 (mise à disposition du personnel pour le salon de l'auto). <b>Subvention à des organisations privées à but non lucratif</b> : CHF +1'700 (pas de soutien des polices municipales en 2024).	6 324	6 324	0	0%	4 624.05
		39 Imputations internes	Petit déjeuner pour le partenariat public - privé (PPP) sécurité selon budget 2025.		Pas de petit déjeuner pour le partenariat public - privé (PPP) sécurité en 2024.	1 217	1 217	0	0%	0.00
		<b>Total Charges</b>				<b>4 679 052</b>	<b>4 651 805</b>	<b>- 27 247</b>	<b>- 1%</b>	<b>4 398 975.29</b>
	Recettes	42 Taxes	<b>Police municipale</b> - amendes d'ordres CHF +9'442, contraventions CHF +2'922, amendes administratives CHF +1'800, selon réels. Facturation de salaires à des tiers, selon convention et réel 2024 CHF +3'072. <b>Contrôle stationnement</b> : amendes d'ordres ajustées aux réels CHF +88'317. <b>Sécurité routière</b> : radar, selon réel 2024 CHF +590.	<b>Police municipale</b> - amendes d'ordres CHF -10'061, contraventions CHF +10'896, amendes administratives CHF -3'000, selon réels. <b>Contrôle stationnement</b> -amendes d'ordres adaptées au réel 2023 CHF +4'390.	Ecarts principaux: <b>Indemnités journalières</b> : CHF +154'326 (budget centralisé en F02/N42) <b>Contraventions</b> : CHF +15'463. <b>Amendes d'ordres</b> : police municipale CHF +18'884, contrôle stationnement CHF +190'910. <b>Refacturation salaires</b> : prestations Satigny revues à la baisse CHF +7'196.	826 195	720 052	106 143	15%	1 108 588.69

## LISTE 2 FONCTIONS 2 NATURES - DOCUMENT DE VOTE

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	2F/2N commentaires B2026	2F/2N commentaires B25	2F/2N commentaires R24	Budget 2026	Budget 2025	Var B26/B25 en CHF	Var B26/B25 en %	Réel 2024
11 Sécurité publique		<b>Total Recettes</b>				<b>826 195</b>	<b>720 052</b>	<b>106 143</b>	<b>15%</b>	<b>968 906.76</b>
14 Questions juridiques	Charges	30 Charges de personnel	Principaux écarts : postes votés au budget 2025 (prorata sur 12 mois), vie chère 2026 0.50%, écart vie chère budget 2025 1.40%-réel 2025 0.60%, mécanismes salariaux et ajustement taux de cotisations (Suva acc. prof. obligatoire 0.8451% (2025 : 0.9315%), ass. accidents assurés Suva 0.785% et 0.811% (2025 : 0.8568% et 0.8855%), ass. accidents non assurés Suva 0.378% et 0.76% (2025 : 0.4122% et 0.8286%), ind.journalières CDD 1.245% et CDI 3.06% (2025 : CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%). Participation à l'assurance maladie : selon lieu de résidence, pour les personnes concernées, suite à amendement du CA, et que pour les bas salaires selon amendement du CM - cet amendement ne devait pas augmenter la perte du budget (le CM laisse le soin à l'administration de trouver le moyen permettant de mettre en oeuvre l'amendement). D-2025-08a Assujettissement du 13ème salaire à la CAP, crédit budgétaire supplémentaire pour 2025 CHF 500'000, réparti sur toutes les fonctions.	Principaux écarts : nouveau poste (Prorata 0.6 ETP CDI (SEM : 0.6 assistant-e) <b>CHF - 5486</b> , postes votés au budget 2024 (prorata sur 12 mois), vie chère 1.4%, mécanismes salariaux, baisse des taux de cotisations pour la contribution allocations familiales et assurance maternité cantonale, et augmentation de la participation assurance maladie.	Ecarts principaux : <b>Authorisations</b> - personnel de la Police municipale : engagement fait plus tard que prévu et effet Noria <b>CHF +28'311</b> . <b>Arrondissement de l'Etat Civil</b> : <b>CHF -2'034</b> .	1 793 795	1 870 487	76 692	4%	1 765 017.72
		31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	Principaux écarts : <b>Arrondissement ECI</b> : maintenance et charges d'utilisations informatiques, changement du système de caisse <b>CHF -1'549</b> , achat cadeaux selon réel 2024 <b>CHF -660</b> , état de Genève (infostar, prestations autorités surveillance, procédures de légalisation) <b>CHF -515</b> . <b>Questions juridiques</b> - cartes d'identité selon réel 2024 <b>CHF +459</b> , tva part non récupérable <b>CHF +544</b> .	Principaux écarts : <b>Affichage public communal</b> - externalisation de la prestation <b>CHF -25'000</b> . <b>Arrondissement ECI</b> - achat cadeaux estimation revue selon les réels <b>CHF +6'172</b> , état de Genève (infostar, prestations autorités surveillance, procédures de légalisation) <b>CHF +4'123</b> , matériel d'exploitation selon réels <b>CHF +727</b> . <b>Concession affichage public</b> - rachat des bornes culturelles selon réel 2023 <b>CHF -1'015</b> . <b>Marché place des Cinq continents</b> - électricité baisse suite à résiliation d'un compteur <b>CHF +1'079</b> . <b>Questions juridiques</b> - cartes d'identité selon réel 2023 <b>CHF +8'452</b> , tva part non récupérable <b>CHF +2'423</b> .	Ecarts principaux: <b>Achat cadeaux</b> : ECI <b>CHF +5'511</b> . <b>Etat de Genève</b> : Cartes d'identité <b>CHF +8'911</b> , arrondissement de l'ECI - procédure de légalisation <b>CHF +1'706</b> . <b>TVA part non récupérable</b> : TVA sur les recettes publicitaires (moins élevées) <b>CHF +2'185</b> .	137 280	135 469	<b>- 1 811</b>	<b>- 1%</b>	113 023.76
		36 Charges de transfert	Baisse sur les 10% de la concession d'affichage versée au Canton, selon réel 2024.	Baisse sur les 10% de la concession d'affichage versée au Canton, selon réel 2023.	Part des recettes sur les concessions d'affichage versées au Canton.	10 643	11 671	1 028	9%	10 643.30
		39 Imputations internes	Décorations florales faites par le service de l'ENV pour l'ECI, selon réel 2024.		Décorations florales faites par le service de l'ENV pour l'ECI.	1 850	500	<b>- 1 350</b>	<b>- 270%</b>	1 850.00
		<b>Total Charges</b>				<b>1 943 568</b>	<b>2 018 127</b>	<b>74 559</b>	<b>4%</b>	<b>1 890 534.78</b>
Recettes	42 Taxes	Principaux écarts : <b>Arrondissement ECI</b> - émoluments selon réel 2024 <b>CHF +5'403</b> . <b>Autorisations</b> - émoluments terrasses, enseignes, fouilles, manifestations selon réel 2024 <b>CHF -5'595</b> . <b>Questions juridiques</b> - émoluments documents officiels (attestations de domicile, certificat de séjour, de vie, etc.), selon réel 2024 <b>CHF -1'869</b> .	Principaux écarts : <b>Arrondissement ECI</b> - émoluments selon réel 2023 <b>CHF -705</b> . <b>Autorisations</b> - émoluments terrasses, enseignes, fouilles, manifestations selon réel 2023 <b>CHF +2'435</b> . <b>Questions juridiques</b> - émoluments documents officiels (attestations de domicile, certificat de séjour, de vie, etc.) <b>CHF -1'493</b> .	Ecarts principaux: <b>Indemnités journalières</b> <b>CHF +68'180</b> (budget centralisé en F02/N42). <b>Emoluments</b> : ECI <b>CHF +5'789</b> , questions juridiques (carte d'identité, attestations de domicile, de vie...) <b>CHF -16'772</b> , terrasses, enseignes et fouilles <b>CHF -3'160</b> .	399 552	401 613	<b>- 2 061</b>	<b>- 1%</b>	469 083.40	
Recettes	44 Revenus financiers	Principaux écarts : <b>Arrondissement ECI</b> - revenus financier groupement <b>CHF +1'088</b> . <b>Autorisations</b> - redevances fouilles et chantiers et terrasses selon réel 2024 <b>CHF +5'321</b> . <b>Concession affichage public</b> - selon rétrocession de 2024 <b>CHF -10'272</b> .	Principaux écarts : <b>Arrondissement ECI</b> - revenus financier groupement <b>CHF +15'244</b> . <b>Autorisations</b> - redevances fouilles et chantiers selon réel 2023 <b>CHF -2'807</b> . <b>Concession affichage public</b> - selon rétrocession de 2023 <b>CHF -52'075</b> .	Ecarts principaux: <b>Redevances publicités</b> : concession d'affichage public <b>CHF -62'347</b> . <b>Redevances d'utilisation du domaine public</b> : fouilles et chantiers <b>CHF +6'202</b> , autorisations - terrasses <b>CHF -9'083</b> . <b>Revenus financiers de groupements intercommunaux</b> : arrondissement ECI <b>CHF -31'120</b> .	675 229	726 757	<b>- 51 528</b>	<b>- 7%</b>	670 047.26	
Recettes	46 Revenus de transfert	Questions juridiques : notifications des actes de poursuites selon réel 2024 <b>CHF +10'300</b> .	Questions juridiques - notifications des actes de poursuites estimation basée sur le réel <b>CHF +43'350</b> .	Notifications des actes de poursuites (pas prévues au budget 2024).	53 650	43 350	10 300	---	53 650.00	

## LISTE 2 FONCTIONS 2 NATURES - DOCUMENT DE VOTE

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	2F/2N commentaires B2026	2F/2N commentaires B25	2F/2N commentaires R24	Budget 2026	Budget 2025	Var B26/B25 en CHF	Var B26/B25 en %	Réel 2024	
14 Questions juridiques		49 Imputations internes				750	750	0	0%	550.00	
		<b>Total Recettes</b>				<b>1 129 181</b>	<b>1 172 470</b>	<b>- 43 289</b>	<b>- 4%</b>	<b>1 193 330.66</b>	
15 Service du feu	Charges	30 Charges de personnel	Principaux écarts : postes votés au budget 2025 (prorata sur 12 mois), solde pompiers selon réel 2024 <b>CHF +44'678</b> , recrutement des sapeurs-pompiers volontaires campagne unique en 2025 <b>CHF +30'000</b> , vie chère 2026 0.50%, écart vie chère budget 2025 1.40%-réel 2025 0.60%, mécanismes salariaux et ajustement taux de cotisations (Suva acc. prof. obligatoire 0.8451% (2025 :0.9315%), ass. accidents assurés Suva 0.785% et 0.811% (2025 : 0.8568% et 0.8855%), ass. accidents non assurés Suva 0.378% et 0.76% (2025 : 0.4122% et 0.8286%), ind.journalières CDD 1.245% et CDI 3.06% (2025 : CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%). Participation à l'assurance maladie : selon lieu de résidence, pour les personnes concernées, suite à amendement du CA, et que pour les bas salaires selon amendement du CM - cet amendement ne devant pas augmenter la perte du budget (le CM laisse le soin à l'administration de trouver le moyen permettant de mettre en oeuvre l'amendement). <b>D-2025-08a Assujettissement du 13ème salaire à la CAP, crédit budgétaire supplémentaire pour 2025 CHF 500'000, réparti sur toutes les fonctions.</b>	Ecarts principaux : nouveau poste (Prorata 0.6 ETP CDI (SEM : 0.6 assistant-e) <b>CHF -2'742</b> , soldes pompiers selon réel 2023 <b>CHF -1'2'348</b> , indemnités selon réel 2023 <b>CHF -1'197</b> , frais de formation <b>CHF +4'304</b> selon réel 2023, campagne de recrutement sapeurs-pompiers volontaires <b>CHF -30'000</b> , vie chère 1.4%, mécanismes salariaux, baisse des taux de cotisations pour la contribution allocations familiales et assurance maternité cantonale, et augmentation de la participation assurance maladie.	Ecart principal : soldes pompiers moins élevées que budgétisées.	268 437	335 547	67 110	20%	264 838.57	
		31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	Principaux écarts : Denrées alimentaires selon réels <b>CHF -1'144</b> , acquisition vêtements de travail selon réel 2024 <b>CHF -1'661</b> , autres immobilisations selon moyenne réel 2022-2024 <b>CHF -2'557</b> , frais télécommunication selon réel 2024 <b>CHF -1'717</b> , imprimés campagne de recrutement <b>CHF -1'000</b> , nettoyage des bâtiments selon réel 2025 (changement de prestataire) <b>CHF +2'581</b> , entretien de véhicules selon moyenne réel 2022-2024 <b>CHF -4'307</b> , impôt et taxes véhicules selon réel et estimation <b>CHF -799</b> , leasing - location de bouteilles selon réel 2024 <b>CHF +1'209</b> , frais de repas et logement selon réel 2023-2024 <b>CHF +1'837</b> .	Principaux écarts : Achat cadeaux selon le nombre de jubilés <b>CHF +500</b> , denrées alimentaires selon réels <b>CHF +1'300</b> , acquisition vêtements de travail selon estimations <b>CHF +3'265</b> , équipement informatique selon estimation <b>CHF +1'990</b> , autres immobilisations selon besoin du service <b>CHF +4'400</b> , carburant revu à la baisse suite à l'acquisition d'un véhicule hybride <b>CHF +2'530</b> , contrats d'entretien selon réels <b>CHF -870</b> , frais télécommunication selon réel 2023 <b>CHF +712</b> , imprimés campagne de recrutement <b>CHF -3'400</b> , renouvellement matériel de sécurité <b>CHF -9'700</b> , matériel d'exploitation selon moyenne réels <b>CHF -2'167</b> , matériel de bureau selon moyenne réels <b>CHF +1'830</b> , nettoyage des bâtiments selon réel <b>CHF -751</b> .	Ecarts principaux: <b>Matériel et fourniture de bureau: CHF +2'262.</b> <b>Matériel d'exploitation - sécurité: CHF +4'360.</b> <b>Carburant: CHF +1'585.</b> <b>Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles: CHF -2'461.</b> <b>Acquisition de vêtement de travail: CHF +1'604.</b> <b>Entretien des routes par des tiers : CHF +11'960.</b> <b>Entretien des véhicules par des tiers : CHF -10'636.</b> <b>Maintenance de logiciels: CHF +4'346.</b> <b>Frais de repas et logement: CHF +2'300.</b>	188 855	181 529	<b>- 7 326</b>	<b>- 4%</b>	164 522.91	
		33 Amortissements du patrimoine administratif	Amort. commence en 2026 <b>CHF -1'101</b> , amort. calculé sur le dépense net, délibération clôturée aux comptes 2024 <b>CHF +563</b> , amort. évalué au fur et à mesure des dépenses <b>CHF -1'219</b> , amort. non budgétisé <b>CHF -9'117</b> .	Amort. commence en 2025 <b>CHF -2'408</b> , amort.calculé sur le net, délibération clôturée aux comptes 2023 <b>CHF +32'536</b> .	Amort. évolue au fur et à mesure des dépenses : <b>CHF +507</b> Amort. délib. clôturées aux comptes 2023, calcul sur le dépensé net et non plus sur le voté : <b>CHF +23'419</b> Amort. commence en 2025 : <b>CHF +12'500</b> Amort. délibération à clôturer, calcul sur le net dépensé : <b>CHF +663</b>	84 159	73 285	<b>- 10 874</b>	<b>- 15%</b>	66 424.00	
		36 Charges de transfert	<b>Participation au Groupement SIS</b> (Incendie Secours Genève). Sur le budget total de CHF 65'563'000, la part de Meyrin représente 4.44%. Les contributions sont calculées selon l'art 42 al 4 de la loi F 4 05, <b>CHF -340'607</b> .	<b>Participation au Groupement SIS</b> (Incendie secours Genève). Sur le budget total de CHF 62'737'531, la part de Meyrin représente 4.10%. Les contributions sont calculées selon l'art 42 al 4 de la loi F 4 05, <b>CHF -408'399</b> .	Participation au SIS.	2 916 397	2 575 790	<b>- 340 607</b>	<b>- 13%</b>	2 164 580.00	
		39 Imputations internes			Principalement gratuité abonnements SPO aux pompiers.	0	0	0	---	680.00	
		<b>Total Charges</b>				<b>3 457 848</b>	<b>3 166 151</b>	<b>- 291 697</b>	<b>- 9%</b>	<b>2 661 045.48</b>	
	Recettes	42 Taxes			Principalement indemnités journalières (budget centralisé en F02/N42).	0	0	0	---	337.30	
		Recettes	49 Imputations internes	Frais de garde des pompiers selon budget 2025.	La répartition des 39/49 liée à la Culture sera revue lors des comptes 2025.	Frais de garde des pompiers.	22 363	22 363	0	---	5 826.00

## LISTE 2 FONCTIONS 2 NATURES - DOCUMENT DE VOTE

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	2F/2N commentaires B2026	2F/2N commentaires B25	2F/2N commentaires R24	Budget 2026	Budget 2025	Var B26/B25 en CHF	Var B26/B25 en %	Réel 2024
15 Service du feu		<b>Total Recettes</b>				<b>22 363</b>	<b>22 363</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>	<b>6 163.30</b>
16 Défense	Charges	30 Charges de personnel	Principaux écarts : postes votés au budget 2025 (prorata sur 12 mois), vie chère 2026 0.50%, écart vie chère budget 2025 1.40%-réel 2025 0.60%, mécanismes salariaux et ajustement taux de cotisations (Suva acc. prof. obligatoire 0.8451% (2025 : 0.9315%), ass. accidents assurés Suva 0.785% et 0.811% (2025 : 0.8568% et 0.8855%), ass. accidents non assurés Suva 0.378% et 0.76% (2025 : 0.4122% et 0.8286%), ind.journalières CDD 1.245% et CDI 3.06% (2025 : CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%). Participation à l'assurance maladie : selon lieu de résidence, pour les personnes concernées, suite à amendement du CA, et que pour les bas salaires selon amendement du CM - cet amendement ne devait pas augmenter la perte du budget (le CM laisse le soin à l'administration de trouver le moyen permettant de mettre en oeuvre l'amendement). D-2025-08a Assujettissement du 13ème salaire à la CAP, crédit budgétaire supplémentaire pour 2025 CHF 500'000, réparti sur toutes les fonctions.	Ecarts principaux : nouveau poste (Prorata 0.6 ETP CDI (SEM : 0.6 assistant-e) <b>CHF -2742</b> , personnel à l'heure selon réel 2023, vie chère 1.4%, mécanismes salariaux, baisse des taux de cotisations pour la contribution allocations familiales et assurance maternité cantonale, et augmentation de la participation assurance maladie.	Ecart principal : vie chère 1.4% (budget 1.5%).	87 282	82 439	- 4 843	- 6%	78 365.98
	31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	Principaux écarts : <b>Protection civile</b> - frais véhicule (assurance, carburant et impôts et taxes) selon réels <b>CHF +835</b> . <b>PC-Bellavista 2</b> - divers frais ajustés selon réels <b>CHF -951</b> . <b>PC-Vergers</b> - frais véhicule (assurance, carburant, impôts et taxes) selon réels <b>CHF +23</b> .	Principaux écarts : <b>Protection civile</b> - frais véhicule (assurance, carburant et impôts et taxes) revus à la hausse car nouveaux véhicules <b>CHF -1770</b> . <b>PC-Bellavista 2</b> - acquisition linge et machines selon moyenne réel 2021 à 2023 <b>CHF +1210</b> , entretien des bâtiments selon réels <b>CHF -4108</b> , électricité baisse des tarifs <b>CHF +2747</b> , matériel d'exploitation selon réels <b>CHF -1'005</b> , frais véhicule (assurance, carburant et impôts) selon réels <b>CHF +261</b> . <b>PC-Vergers</b> - frais véhicule (assurance, carburant, impôts et taxes) selon réel <b>CHF +163</b> .	Ecarts principaux: <b>Carburant</b> : <b>CHF +1'047</b> . <b>Acquisition de linge et linge de table</b> : <b>CHF +1'000</b> (pas de dépenses en 2024). <b>Électricité</b> : Bellavista 2 <b>CHF -3'116</b> . <b>Entretien des bâtiments</b> : Bellavista 2 <b>CHF -4'980</b> .	55 809	55 716	- 93	- 0%	60 612.76	
	33 Amortissements du patrimoine administratif	Amort. évolue au fur et à mesure des dépenses <b>CHF -569</b> , amort. calcul sur le dépensé net et non sur le voté <b>CHF +561</b> , amort. calcul sur le dépensé net, délibération clôturée aux comptes 2024 <b>CHF -426</b> .	Amort. commence en 2025 <b>CHF -21'817</b> .	Amort. évolue au fur et à mesure des dépenses : <b>CHF -569</b> Amort. calcul sur le dépensé net et non sur le voté : <b>CHF +561</b> Amort. délibération à clôturer, calcul sur le net dépensé : <b>CHF -426</b>	69 716	69 281	- 435	- 1%	47 898.23	
	36 Charges de transfert	Ecarts principaux : <b>Groupement de protection civile</b> : participation <b>CHF -23'156</b> .	Participation de Meyrin au groupement.	<b>Dédommages - part. communale cours donnés par Canton</b> : formation astreints: <b>CHF +1'967</b> . <b>Subvention PC - construction centre opératoire</b> : mise en place et maintenance du réseau des sirènes <b>CHF +3'439</b> . <b>Participation au groupement ORPC (voir annexe II)</b> : <b>CHF +9'669</b>	395 982	378 531	- 17 451	- 5%	371 698.49	
	<b>Total Charges</b>				<b>608 789</b>	<b>585 967</b>	<b>- 22 822</b>	<b>- 4%</b>	<b>558 575.46</b>	
	Recettes	42 Taxes	Participation du groupement pour les frais liés aux véhicules selon réel 2024 <b>CHF -2'557</b> .	Participation du groupement pour les frais liés aux véhicules selon réel 2023 <b>CHF +2'629</b> . PC-Bellavista 2 pas de location prévue <b>CHF -300</b> .	Ecarts principaux: <b>Indemnités journalières</b> : <b>CHF +2'069</b> (budget centralisé en F02/N42). <b>Location de matériel</b> : <b>CHF -300</b> .	8 488	11 045	- 2 557	- 23%	10 558.20
		44 Revenus financiers	Location Bellavista estimation au vu des réels <b>CHF +6'044</b> .	Location Bellavista estimation au vu des réels <b>CHF +6'593</b> .	<b>Paiements pour l'utilisation des immeubles du PA</b> général: location Bellavista <b>CHF +14'315</b> .	84 899	78 855	6 044	8%	86 607.20
		46 Revenus de transfert	Contribution forfaitaire destinée à assurer l'état de préparation de la construction protégée de Bellavista. Selon budget 2025.			3 000	3 000	0	0%	3 000.00
		<b>Total Recettes</b>				<b>96 387</b>	<b>92 900</b>	<b>3 487</b>	<b>4%</b>	<b>100 165.40</b>

## LISTE 2 FONCTIONS 2 NATURES - DOCUMENT DE VOTE

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	2F/2N commentaires B2026	2F/2N commentaires B25	2F/2N commentaires R24	Budget 2026	Budget 2025	Var B26/B25 en CHF	Var B26/B25 en %	Réel 2024
21 Scolarité obligatoire	Charges	30 Charges de personnel	Principaux écarts : postes votés au budget 2025 (prorata sur 12 mois), vie chère 2026 0.50%, écart vie chère budget 2025 1.40%-réel 2025 0.60%, mécanismes salariaux et ajustement taux de cotisations (Suva acc. prof. obligatoire 0.8451% (2025 : 0.9315%), ass. accidents assurés Suva 0.785% et 0.811% (2025 : 0.8568% et 0.8855%), ass. accidents non assurés Suva 0.378% et 0.76% (2025 : 0.4122% et 0.8286%), ind.journalières CDD 1.245% et CDI 3.06% (2025 : CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%). Participation à l'assurance maladie : selon lieu de résidence, pour les personnes concernées, suite à amendement du CA, et que pour les bas salaires selon amendement du CM - cet amendement ne devant pas augmenter la perte du budget (le CM laisse le soin à l'administration de trouver le moyen permettant de mettre en oeuvre l'amendement). <b>D-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP, crédit budgétaire supplémentaire pour 2025 CHF 500'000, réparti sur toutes les fonctions.</b>	Principaux écarts : nouveaux postes (Prorata 1.25 ETP CDI (GEB : 1 nettoyeur-euse Ecole de Cointrin, 0.25 nettoyeur-euse Ecole de Meyrin Village complément) <b>CHF - 58'760</b> , postes votés au budget 2024 (prorata sur 12 mois), réévaluation des fonctions de patrouilleurs-euses <b>CHF -45'096</b> , revue de la répartition du personnel DSE et GEB, vie chère 1.4%, mécanismes salariaux, baisse des taux de cotisations pour la contribution allocations familiales et assurance maternité cantonale, et augmentation de la participation assurance maladie.	Ecarts principaux : <b>Ecole des Champs-Fréchets</b> : transfert d'une ressource en fonction 54 <b>CHF +61'265</b> . <b>Patrouilleurs scolaires</b> : postes vacants, effet Noria et engagement fait plus tard que prévu <b>CHF +13'151</b> . <b>Parascolaire</b> : personnel du DSE, effet Noria et postes disponibles <b>CHF +38'153</b> .	3 774 998	3 642 162	- 132 836	- 4%	3 326 661.62
	Charges	31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	Principaux écarts : <b>Ecole, parascolaires, restaurant scolaire et autres bâtiments</b> : électricité estimation selon tendance 2025 <b>CHF +52'101</b> , chauffage estimation selon réel 2024 <b>CHF +71'544</b> , eau selon réel 2024 <b>CHF +5'655</b> , entretien des bâtiments <b>CHF +31'661</b> (revu à la baisse selon réels), contrats d'entretien estimations selon réels et changement de prestataire pour la maintenance des façades métalliques <b>CHF +23'472</b> , entretien de matériel selon réels <b>CHF - 11'527</b> , assurances selon réel 2024 <b>CHF -5'192</b> , acquisitions d'autres immobilisations <b>CHF -3'618</b> , nettoyage des bâtiments selon réels <b>CHF -4'412</b> . <b>Fête des écoles</b> : imprimés selon moyenne réel 2023-2024 <b>CHF +8'814</b> , repas selon réel 2024 <b>CHF -1'918</b> , sécurisation des événements selon réel 2024 <b>CHF -2'300</b> , manèges et animations selon réel 2024 <b>CHF -5'769</b> , cachets estimation au vu des réels <b>CHF +24'000</b> , location diverses estimation selon réels <b>CHF +4'250</b> .	Principaux écarts : <b>Ecole, parascolaires, restaurant scolaire - électricité</b> baisse des tarifs <b>CHF +305'167</b> , chauffage augmentation des tarifs selon réel 2023 <b>CHF -172'357</b> , eau selon réel 2023 <b>CHF -13'204</b> , entretien des bâtiments <b>CHF -4'709</b> , contrats d'entretien estimations selon réels et nouveaux contrats <b>CHF -36'145</b> , entretien de matériel selon réels <b>CHF -3'637</b> . <b>Conservatoire de musique</b> - chauffage selon réel 2023 <b>CHF -3'759</b> . <b>Fête des écoles</b> - location d'une scène <b>CHF -8'000</b> . <b>Restauration</b> - Eldora hausse estimée du nombre de repas, hausse des prix liés au BIO et à l'approvisionnement via la Fève et externalisation des repas pour Cointrin <b>CHF - 313'991</b> . <b>Patrouilleurs scolaires</b> - achat de vêtements et participation aux chaussures <b>CHF +5'342</b> .	Ecarts principaux: <b>Achats denrées alimentaires - conso</b> : Fête des écoles <b>CHF +6'325</b> . <b>Chaudron</b> : <b>CHF -72'741</b> (dont école MV <b>CHF -6'026</b> , école Cointrin <b>CHF -8'919</b> , école Livron <b>CHF -20'995</b> , école Champs-Fréchets <b>CHF -28'212</b> , école Bellavista II <b>CHF -4'254</b> , parascolaire des Boudines <b>CHF -4'332</b> ). Contrat d'entretien des bâts.: <b>CHF +27'714</b> (dont école des Boudines <b>CHF +31'600</b> (pas d'entretien des façades en 2024, sera fait en 2025 avec un nv fournisseur), école de MV <b>CHF -2'170</b> , école de Cointrin <b>CHF -3'226</b> , école de Livron <b>CHF -27'50</b> , école des Champs-Fréchets <b>CHF +7'347</b> , école de Bellavista II <b>CHF -3'086</b> ). <b>Eau</b> : <b>CHF -5'102</b> (dont école des Boudines <b>CHF -6'758</b> , école MV <b>CHF -9'525</b> , école Cointrin <b>CHF -3'412</b> , école Champs-Fréchets <b>CHF +1'658</b> , école Vergers <b>CHF +1'838</b> , parascolaire des Boudines <b>CHF -3'697</b> ). <b>Électricité</b> : <b>CHF -41'460</b> (dont école des Boudines <b>CHF -8'787</b> , école de MV <b>CHF -14'071</b> , école Livron <b>CHF -9'359</b> , école Champs-Fréchets <b>CHF +7'852</b> , école Bellavista II <b>CHF -9'560</b> , école Vergers <b>CHF -5'757</b> , parascolaire des Champs-Fréchets <b>CHF +5'555</b> , restaurant-scolaire - Livron <b>CHF -8'465</b> ).	5 647 455	5 683 756	36 301	1%	5 519 294.91

## LISTE 2 FONCTIONS 2 NATURES - DOCUMENT DE VOTE

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	2F/2N commentaires B2026	2F/2N commentaires B25	2F/2N commentaires R24	Budget 2026	Budget 2025	Var B26/B25 en CHF	Var B26/B25 en %	Réel 2024
21 Scolarité obligatoire			<b>Restauration</b> - Eldora hausse estimée du nombre de repas, externalisation des repas et ouverture à Antoine Verchère <b>CHF - 139'802</b> . <b>Patrouilleurs scolaires</b> - achat de vêtements et participation aux chaussures <b>CHF -3'748</b> . <b>Cyclades</b> : honoraires pour animation selon le nouveau concept <b>CHF -2'051</b> .		<b>Entretien des bâtiments</b> : <b>CHF +29'090</b> (dont Bâtiment scolaires <b>CHF +9'668</b> , école des Boudines <b>CHF + 5'039</b> , école de MV <b>CHF +3'551</b> , école de Cointrin <b>CHF -3'500</b> , école de la Golette <b>CHF -3'832</b> , école des Champs-Fréchets <b>CHF +24'117</b> , école de Bellavista II <b>CHF +8'519</b> , école des Vergers <b>CHF -5'384</b> , parascolaire de Bellavista <b>CHF +4'539</b> , restaurant scolaire - Livron <b>CHF -13'626</b> ). <b>Honoraires/cachets prestations culturelles</b> : fête des écoles <b>CHF +28'276</b> . <b>Imprimés, publications général</b> : fête des écoles <b>CHF +7'828</b> . <b>Locations</b> : fête des écoles <b>CHF 10'470</b> . <b>Matériel d'exploitation, fournitures général</b> : <b>CHF +15'844</b> (dont école des Boudines <b>CHF +1'992</b> , école de MV <b>CHF +4'239</b> , école de Livron <b>CHF +2'097</b> , école des Champs-Fréchets <b>CHF +2'909</b> , école de Monthoux <b>CHF +2'336</b> , école des Vergers <b>CHF +4'051</b> , restaurant-scolaire - Livron <b>CHF -1'782</b> ). <b>Matériel et fourniture de nettoyage</b> : <b>CHF -13'618</b> (dont école de Cointrin <b>CHF -3'728</b> , école des Vergers <b>CHF-5'056</b> , restaurant-scolaire - Livron <b>CHF -3'906</b> ).					
Charges	31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation				<b>Prestations de services - domaine des manifestations</b> : fête des écoles <b>CHF -31'923</b> . <b>Prestations de services des tiers - domaine restauration</b> : fête des écoles <b>CHF +5'507</b> , restaurant scolaire <b>CHF +13'375</b> , formation - degré secondaire <b>CHF -3'260</b> . <b>Sinistres PA</b> : <b>CHF -75'205</b> (rbts assurances en N42). <b>Sinistres véhicules</b> : <b>CHF -7'810</b> .					
	33 Amortissements du patrimoine administratif	Amort. commence en 2026 <b>CHF -161'206</b> , amort. calculé sur le net <b>CHF +20'028</b> , amort. calculé sur le dépensé net, délibération clôturée aux comptes 2024 <b>CHF +13'182</b> , amort. non budgétisé <b>CHF -348</b> .	Amort. commence en 2025 <b>CHF -100'976</b> , amort. calculé sur le net, amort. évalué au fur et à mesure <b>CHF -2'016</b> , amort. calculé en tenant compte du FIDU <b>CHF +20'735</b> amort. terminé en 2024 <b>CHF +6'022</b> , amort. non budgétisé commence en 2023 <b>CHF -5'504</b> .	Amort. évolue au fur et à mesure des dépenses : <b>CHF +19'755</b> Amort. sur les dépenses estimées et les recettes reçues : <b>CHF -2'750</b> Amort. calcul sur le dépensé net et non sur le voté : <b>CHF +8'088</b> Amort. clôturée aux comptes 2023, calcul sur le net et non plus sur le voté : <b>CHF -2'182</b> Amort. délibération à clôturer, calcul sur le net dépensé : <b>CHF +9'288</b> Amort. terminé en 2024 : <b>CHF +1.48</b>	4 241 764	4 113 420	- 128 344	- 3%	3 999 480.52	
	36 Charges de transfert	Principaux écarts : <b>Sorties, camps scolaires - degré primaires</b> : estimation du canton <b>CHF -9'220</b> . <b>Formation degré secondaire</b> : pas de subventions pour les journées décloisonnées du CO <b>CHF +5'000</b> . <b>Parascolaire</b> : selon budget GIAP (poursuite de la réforme organisationnelle, renforcement de la formation, création de nouveaux secteurs en lien avec croissance de la fréquentation de 2%) <b>CHF -100'347</b> . <b>Restaurant scolaire</b> : subvention pour la Ferme des Vergers (légumerie, estimation du manque à gagner - seuil de rentabilité non atteint) <b>CHF -25'000</b> .	Principaux écarts: <b>Fête des écoles</b> - décoration des cortèges <b>CHF -250</b> . <b>Formation degré primaire et secondaire</b> - subvention pour spectacles <b>CHF -1'200</b> et transport des enfants de l'école de Cointrin à la K-Fête <b>CHF -1'760</b> . <b>Jubilatoire - degré primaire</b> - subventions - pas de jubilatoire en 2025 <b>CHF +10'000</b> . <b>Sorties, camps scolaires/degré primaire</b> - subventions- estimation du canton <b>CHF -25'489</b> . <b>Parascolaire</b> - participation GIAP hausse de la fréquentation de 2%, réforme organisationnelle et refonte tarifaire <b>CHF -160'675</b> .	Ecarts principaux: <b>Subventions d'exploitation courante aux cantons et concordats</b> : Sorties, camps scolaires - degré primaire - gratuité camps scolaires avec nuitées <b>CHF +53'542</b> , formation - degré secondaire I - pas de journées décloisonnées <b>CHF +5'000</b> .	4 765 417	4 635 760	- 129 657	- 3%	4 393 090.00	

## LISTE 2 FONCTIONS 2 NATURES - DOCUMENT DE VOTE

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	2F/2N commentaires B2026	2F/2N commentaires B25	2F/2N commentaires R24	Budget 2026	Budget 2025	Var B26/B25 en CHF	Var B26/B25 en %	Réel 2024
21 Scolarité obligatoire		39 Imputations internes			<b>Virements salaires: fête des écoles CHF -1'782</b> (salaires GAM dont le budget se trouve en F21/N30).	1 674	1 674	0	0%	3 478.49
		<b>Total Charges</b>				<b>18 431 308</b>	<b>18 076 772</b>	<b>- 354 536</b>	<b>- 2%</b>	<b>17 242 005.54</b>
	Recettes	42 Taxes	Principaux écarts: <b>K-Fête - vente de repas CHF +1'386.</b> <b>Restaurant scolaire - augmentation du nombre de repas CHF -16'543,</b> relevés facturés par l'ACG selon réel 2024 CHF -3'815.	Principaux écarts: <b>K-Fête - vente de repas, augmentation du nombre de repas CHF +11'872.</b> <b>Restaurant scolaire - augmentation du nombre de repas CHF +175'825.</b>	Ecart principal: <b>Indemnités journalières: CHF +44'963</b> (budget centralisé en F02/N42). <b>Remboursement assurance PA: CHF +56'818.</b> <b>Remboursements de tiers - général: CHF +2'368</b> (principalement refacturation à Eldora de serviettes pour RS). <b>Vente de repas: CHF -186'610</b> (principalement RS). <b>Vente de repas - gratuités: CHF +125'982</b> (budget sous vente de repas, comprend les gratuités accordées par la ville de Meyrin dont 50% sont refacturées à l'HG).	1 627 651	1 646 623	- 18 972	- 1%	1 498 158.94
	44 Revenus financiers	Principaux écarts : <b>Ecoles - vente énergies solaires selon réel 2024 CHF -3'134,</b> location appartement revue à la baisse en raison de travaux à effectuer en début d'année 2025 CHF +4'500.	Principaux écarts : <b>Ecoles - vente énergies solaires selon réel 2023 CHF +1'678,</b> location appartement revue à la baisse en raison de travaux à effectuer en début d'année CHF -4'500.	Ventes énergies solaires: école de la Golette CHF +1'900, école de Livron CHF -2'576, école des Vergers CHF -780. <b>Loyer appartement de fonction:</b> école de Livron CHF -9'000 (vacant de juin à décembre).	130 697	129 331	1 366	1%	121 696.95	
	46 Revenus de transfert	Participation GIAP (repas encadrants). Selon réel 2024.	Participation au GIAP (repas encadrants) selon réel 2023 CHF +27'063, parascolaire - compensation du canton fin du fonds de régulation CHF -211'866.	Participation GIAP uniquement pour les repas des adultes.	147 753	134 109	13 644	10%	359 619.00	
	<b>Total Recettes</b>				<b>1 906 101</b>	<b>1 910 063</b>	<b>- 3 962</b>	<b>- 0%</b>	<b>1 979 474.89</b>	
22 Ecoles spéciales	Charges	31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	Voie Lactée : hausse des charges en lien avec l'ouverture du restaurant complémentaire à Antoine-Verchère.	Voie Lactée - restauration Eldora augmentation liée à la hausse du nombre de repas en lien avec la hausse du nombre d'élèves et d'inscrits, hausse des prix liés au BIO et à l'approvisionnement via la Fève CHF -15'752.	Repas Voie Lactée CHF +12'343.	109 556	102 193	- 7 363	- 7%	74 098.13
		<b>Total Charges</b>			<b>109 556</b>	<b>102 193</b>	<b>- 7 363</b>	<b>- 7%</b>	<b>74 098.13</b>	
	Recettes	42 Taxes	Voie Lactée : vente de 8'496 repas restoscolaire (8'122 B2025).	Voie Lactée - vente de 8'122 repas restoscolaire (6'965 B2024).	Vente repas Voie Lactée CHF +4'375.	74 638	72 560	2 078	3%	66 599.00
		<b>Total Recettes</b>			<b>74 638</b>	<b>72 560</b>	<b>2 078</b>	<b>3%</b>	<b>66 599.00</b>	
23 Formation professionnelle initiale	Charges	36 Charges de transfert				750	750	0	0%	750.00
		<b>Total Charges</b>			<b>750</b>	<b>750</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>	<b>750.00</b>	
25 Ecoles de formation générale	Charges	36 Charges de transfert				2 250	2 250	0	0%	2 250.00
		<b>Total Charges</b>			<b>2 250</b>	<b>2 250</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>	<b>2 250.00</b>	
29 Autres systèmes éducatifs	Charges	31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	Principaux écarts : <b>Office d'orientation professionnelle</b> : Fermeture de l'OFPC au 30 juin 2026 selon décision de l'Etat. Les frais seront comptabilisés dans la fonction concernée dès l'attribution des locaux. Matériel d'exploitation et de nettoyage selon moyenne réel 2023-2024 CHF -1'869, chauffage estimation selon réel 2024 CHF +2'898, nettoyage des bâtiments jusqu'au 30 juin 2026 CHF +11'104 (le nettoyage sera ensuite fait en interne).	Principaux écarts : <b>Office d'orientation professionnelle</b> - matériel d'exploitation et de nettoyage selon réel 2023 CHF -1'764, acquisition autres textiles CHF +540, chauffage hausse des tarifs CHF -9'293, électricité baisse des tarifs CHF +89, nettoyage des bâtiments selon réel 2023 CHF -641.	Ecart principal Office d'orientation professionnelle: <b>Matériel d'exploitation, fournitures général: CHF -1'564.</b> <b>Matériel et fourniture de nettoyage: CHF -2'495.</b> <b>Chaudage: CHF -600.</b>	99 337	111 702	12 365	11%	105 222.19
	36 Charges de transfert		Formation des adultes - nouveaux cours de français axés employabilité CHF -4'000.	Ecart principal formation des adultes: <b>Subvention à des organisations privées à but non lucratif (participation aux cours de français): CHF +9'149.</b> <b>Subventions aux personnes physiques (participation aux financement de formations): CHF +2'335.</b> <b>Subvention aux personnes physiques - Satigny: CHF +3'625</b> (recettes en N42).	70 000	70 000	0	0%	50 889.90	
		<b>Total Charges</b>			<b>169 337</b>	<b>181 702</b>	<b>12 365</b>	<b>7%</b>	<b>156 112.09</b>	

## LISTE 2 FONCTIONS 2 NATURES - DOCUMENT DE VOTE

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	2F/2N commentaires B2026	2F/2N commentaires B25	2F/2N commentaires R24	Budget 2026	Budget 2025	Var B26/B25 en CHF	Var B26/B25 en %	Réel 2024
29 Autres systèmes éducatifs	Recettes	46 Revenus de transfert	Formation des adultes : participations de l'OPFC et du BIC pour les cours de français (selon réel 2024).		Ecart principaux formation des adultes: <b>Subventions des cantons et des concordats (participation aux cours de français): CHF +1'475.</b> <b>Subventions cantonales Bureau de l'intégration et de la citoyenneté (participation aux cours de français): CHF +1'475.</b> <b>Subventions des communes (Satigny): CHF -3'625.</b>	7 950	5 000	2 950	59%	4 325.00
			<b>Total Recettes</b>			<b>7 950</b>	<b>5 000</b>	<b>- 2 950</b>	<b>- 59%</b>	<b>4 325.00</b>
31 Héritage culturel	Charges	30 Charges de personnel	Principaux écarts : nouveaux postes - prorata 0.8 ETP CDI (CLT : 0.8 responsable administration) <b>CHF -15'021</b> , postes votés au budget 2025 (prorata sur 12 mois), prorata transfert d'une ressource de CLT vers FIN, vie chère 2026 0.50%, écart vie chère budget 2025 1.40%-réel 2025 0.60%, mécanismes salariaux et ajustement taux de cotisations (Suva acc. prof. obligatoire 0.8451% (2025 : 0.9315%), ass. accidents assurés Suva 0.785% et 0.811% (2025 : 0.8568% et 0.8855%), ass. accidents non assurés Suva 0.378% et 0.76% (2025 : 0.4122% et 0.8286%), ind.journalières CDD 1.245% et CDI 3.06% (2025 : CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%). Participation à l'assurance maladie : selon lieu de résidence, pour les personnes concernées, suite à amendement du CA, et que pour les bas salaires selon amendement du CM - cet amendement ne devant pas augmenter la perte du budget (le CM laisse le soin à l'administration de trouver le moyen permettant de mettre en oeuvre l'amendement). D-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP, crédit budgétaire supplémentaire pour 2025 CHF 500'000, réparti sur toutes les fonctions.	Ecarts principaux : nouveaux postes (Prorata 1 ETP CDI ( CLT : 1 coordinateur-trice technique polyvalent) <b>CHF - 21'318</b> , postes votés au budget 2024 (prorata sur 12 mois), vie chère 1.4%, mécanismes salariaux, baisse des taux de cotisations pour la contribution allocations familiales et assurance maternité cantonale, et augmentation de la participation assurance maladie.	Ecarts principaux : <b>Arts visuels</b> : augmentation de taux d'activité pour pallier à absence longue durée, plus d'heures auxiliaires (compensées par du disponible sur les autres comptes de la Culture) et réaffectation des salaires entre les différentes fonctions de la Culture <b>CHF -98'139</b> . <b>Fonds d'art Contemporain</b> : jeton de présence (plus de commissions et de membres présents) <b>CHF -5'280</b> .	1 566 872	1 565 387	- 1 485	- 0%	1 560 278.60
		31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	Principaux écarts : <b>Arts Visuels</b> : imprimés hors carnet d'exploration pour les 30ans <b>CHF +19'000</b> , droits d'auteurs estimation revue à la hausse <b>CHF -1'500</b> , honoraires/cachets oubli budget 2025 <b>CHF -50'000</b> et tft vers déplacements et transport de décors <b>CHF +15'000</b> , déplacements et transports de décors estimation revue à la hausse et tft de cachets <b>CHF -17'000</b> . <b>Fonds d'arts Contemporain</b> : matériel d'exploitation estimation revue à la hausse <b>CHF -4'435</b> , honoraires/cachets texte et podcast, récollement (inventaire physique des œuvres d'art) <b>CHF -40'000</b> , location hors baux frais de stockages en attendant la nouvelle mairie <b>CHF -10'000</b> , frais de représentation participation à des mandats estimation <b>CHF -2'900</b> .	Principaux écarts : <b>Arts Visuels</b> - déplacements et transports de décors selon estimations <b>CHF -4'500</b> , droits d'auteurs <b>CHF +1'300</b> , 2 nouveaux carnets d'exploration (pour la journée des nuages et les 30 ans du Forum) <b>CHF -38'000</b> , location de matériel tft du F32N31 <b>CHF -12'200</b> , logement selon estimations <b>CHF -2'700</b> , création d'expositions <b>CHF -1'740</b> , honoraires/cachets prestations culturelles réaffectation entre Arts visuels et Arts vivants F32N31 <b>CHF -28'800</b> et estimation <b>CHF -7'600</b> .	Ecarts principaux sur les arts visuels: <b>Matériel d'exploitation, fournitures général</b> : <b>CHF -17'757</b> (compensé par du non dépensé en F32/N31). <b>Imprimés, publications général</b> : <b>CHF -19'404</b> (compensé par du non dépensé en F32/N31). <b>annonces de presse</b> : <b>CHF -3'547</b> . <b>Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles</b> : <b>CHF +4'522</b> . <b>Prestations de services - domaine des manifestations</b> : <b>CHF +8'422</b> . <b>Frais techniques d'organisations</b> : <b>CHF -14'200</b> (compensé par du non dépensé en F32/N31). <b>Honoraires prestations culturelles</b> : <b>CHF -80'479</b> (compensé par du non dépensé en F32/N31). <b>Honoraires</b> : <b>CHF +49'103</b> . <b>Déplacements et transports de décors</b> : <b>CHF -6'663</b> . <b>Affichage</b> : <b>CHF +10'110</b> . Ecarts principal Fonds d'art Contemporain: <b>Honoraires</b> : <b>CHF +5'801</b> .	473 680	381 179	- 92 501	- 24%	408 450.77
		33 Amortissements du patrimoine administratif	Amort. évolue au fur et à mesure des dépenses <b>CHF -10'000</b> , amort. non budgétisé <b>CHF -1'437</b> .	Amort. calculé sur le net, délibération clôturée aux comptes 2023 : <b>CHF +744</b> , amort. évolue au fur et à mesure : <b>CHF -10'000</b> .	Amort. évolue au fur et à mesure des dépenses : <b>CHF +2'247</b> Amort. calcul sur le dépensé net et non sur le voté : <b>CHF -693</b>	58 711	47 274	- 11 437	- 24%	36 464.79

## LISTE 2 FONCTIONS 2 NATURES - DOCUMENT DE VOTE

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	2F/2N commentaires B2026	2F/2N commentaires B25	2F/2N commentaires R24	Budget 2026	Budget 2025	Var B26/B25 en CHF	Var B26/B25 en %	Réel 2024
31 Héritage culturel		36 Charges de transfert	Arts visuels : augmentation de subventions (principalement pour Perspectives)	Arts visuels -réaffectation des subventions de la CLT entre F31/F32/F33 CHF -29'522, hausse pour Arts Meyrinois CHF -4'000 et Club photo CHF -2'000.	Subvention à des organisations privées à but non lucratif (pas de dépenses en 2024).	40 800	39 600	- 1 200	- 3%	0.00
		39 Imputations internes	Arts visuels et Fonds d'art Contemporain : frais du bâtiment Forum.	La répartition des 39/49 liée à la Culture sera revue lors des comptes 2025.	Ecart principaux sur les arts visuels: <b>Imputations internes pour appro. en matériel et marchandises: CHF +5'000.</b> <b>Imputations internes frais administratifs et d'exploitation: CHF -150'675.</b> <b>Virements salaires: CHF +3'100.</b> Ecart sur Fonds d'art Contemporain: <b>Imputations internes frais administratifs et d'exploitation CHF -7'054.</b>	113 648	0	- 113 648	---	157 729.60
		<b>Total Charges</b>				<b>2 253 711</b>	<b>2 033 440</b>	<b>- 220 271</b>	<b>- 11%</b>	<b>2 162 923.76</b>
Recettes	42 Taxes			Fonds d'art Contemporain - pas de participation aux activités CHF -2'018.	Ecart principaux sur les arts visuels: <b>Indemnités journalières: CHF +27'029</b> (budget centralisé en F02/N42). <b>Participations activités: CHF -1'614.</b>	0	0	0	---	27 350.26
		<b>Total Recettes</b>				<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>---</b>	<b>27 350.26</b>
32 Culture, autres	Charges	30 Charges de personnel	Principaux écarts : nouveaux postes - prorata 1.6 ETP CDI (CLT : 0.8 responsable accueil public, 0.8 responsable administration ) CHF -20'654, postes votés au budget 2025 (prorata sur 12 mois), prorata transfert d'une ressource de CLT vers FIN, réévaluations de fonction, vie chère 2026 0.50%, écart vie chère budget 2025 1.40%-réel 2025 0.60%, mécanismes salariaux et ajustement taux de cotisations (Suva acc. prof. obligatoire 0.8451% (2025 : 0.9315%), ass. accidents assurés Suva 0.785% et 0.811% (2025 : 0.8568% et 0.8855%), ass. accidents non assurés Suva 0.378% et 0.76% (2025 : 0.4122% et 0.8286%), ind.journalières CDD 1.245% et CDI 3.06% (2025 : CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%). D-2025-08a Assujettissement du 13ème salaire à la CAP, crédit budgétaire supplémentaire pour 2025 CHF 500'000, réparti sur toutes les fonctions.	Principaux écarts : nouveaux postes (Prorata 2.25 ETP CDI (ENV : 0.3 assistant-e de direction complément de poste, CLT : 0.8 cuisinier-pâtissier, 0.15 responsable des arts vivants - demande à 80% - couvert par disponibles sur différents postes, 1 coordinateur-trice technique polyvalent ) et prorata CDD ( CLT auxiliaires pour buvette permanente en lien avec la Maison des projets : médiateur, cuisinier, service buvette) CHF - 321'534, postes votés au budget 2024 (prorata sur 12 mois), revue de la répartition du personnel ENV, vie chère 1.4%, mécanismes salariaux, baisse des taux de cotisations pour la contribution allocations familiales et assurance maternité cantonale, et augmentation de la participation assurance maladie.	Ecart principaux : <b>Bibliothèque</b> : moins d'heures d'auxiliaires (compense le dépassement sur les autres comptes de la Culture), effet Noria et pas de stagiaire CHF +62'002. <b>Culture non mentionnée ailleurs</b> : moins d'heures d'auxiliaires (compense le dépassement sur les autres comptes de la Culture), effet Noria, postes disponibles et réaffectation des salaires entre les différentes fonctions de la Culture CHF +96'933. <b>Jardin botanique Alpin</b> : pas de travailleur indépendant CHF +3'700.	4 792 902	4 849 534	56 632	1%	4 252 815.47
		31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	Principaux écarts : <b>Arts vivants</b> - chauffage CHF +19'000 pas de chauffage supp pour la MMM car utilisation salle de classe école de Corzon, honoraires/cachets CHF -104'730 (D-2025-10a Assises de la Culture CHF -134'730, 30 ans du Forum CHF -20'000, tft vers Maison des projets CHF +50'000), loyer de biens fonds CHF +120'000 (local tft vers fonction MCM CHF +60'000, MMM utilisation des salles de classe à Corzon CHF +60'000). <b>Fête nationale</b> - CHF -6'360 principalement honoraires <b>Maison des projets Café Coeur de Cité</b> - CHF -63'394 tft honoraires des Arts Vivants CHF -50'000 et assujettissement TVA dès 2026 -11'448. <b>Musique culturelle meyrinoise</b> - CHF -107'600 (tft CHF -60'000 des Arts vivants et CHF -36'600 loyer plus élevé que prévu, CHF -5'000 entretien).	Principaux écarts : <b>Arts vivants</b> - dév d'actions de communication sur le territoire meyrinois CHF -50'000 (mat. d'exploitation CHF -5'000, imprimés CHF -10'000, honoraires graphiste CHF -30'000, application informatique CHF 5'000), local MMM et APCJM = chauffage impact année pleine CHF -9'500 et tft du F34N31 CHF -4'750 (changeement de responsabilité de la GEB à la CLT), électricité impact année pleine CHF -700 et tft du F34N31 CHF -350, loyer impact année pleine CHF -30'000 et tft du F34N31 CHF -30'000, 2ème atelier théâtre CHF -10'000, actions de médiation liées à l'accessibilité CHF -20'000, 30 ans du Forum CHF -50'000, loc. matériel festival musique et arts de rue CHF -40'000, nettoyage des bâts. CHF -2'000, prestations FAS'e selon réel CHF -1'000, honoraires CLT réaffectation entre F02N31 et F32N31 CHF +25'000, et réaffectation entre Arts vivants et Arts visuels F31N31 CHF +28'800. <b>Bibliothèque</b> - renouvellement fonds documentaire CHF -12'000, renouvellement coussins CHF -600.	Ecart principaux: <b>Affichage</b> : arts vivants CHF +28'886. <b>Annonces de presse</b> : arts vivants CHF -22'695. <b>Déplacements repas</b> : arts vivants CHF +6'353. <b>Déplacements et transports de décors</b> : arts vivants CHF -7'069. <b>Droits d'auteurs</b> : arts vivants CHF +3'312. <b>Feu d'artifice</b> : fête nationale CHF +19'982. <b>Frais de déplacement</b> : arts vivants CHF +3'919. <b>Frais techniques d'organisations</b> : arts vivants CHF+16'700, fête nationale CHF -13'753. <b>Imprimés, publications général</b> : arts vivants CHF +8'315, bibliothèque CHF -7'025. <b>Impôt à la source</b> : arts vivants CHF +4'394. <b>Logement</b> : arts vivants CHF +10'153. <b>Matériel d'exploitation, fournitures général</b> : arts vivants CHF +16'007. <b>Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles</b> : arts vivants CHF +12'310. <b>Électricité</b> : jardin botanique alpin CHF -6'000. <b>Eau</b> : jardin botanique alpin CHF - 9'380.	2 679 893	2 534 124	- 145 769	- 6%	2 065 700.73

## LISTE 2 FONCTIONS 2 NATURES - DOCUMENT DE VOTE

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	2F/2N commentaires B2026	2F/2N commentaires B25	2F/2N commentaires R24	Budget 2026	Budget 2025	Var B26/B25 en CHF	Var B26/B25 en %	Réel 2024
32 Culture, autres	Charges	31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation		<p><b>Buvette /traiteur</b> - estimation buvette permanente denrées alimentaires CHF -50'858, charges liées à la nouvelle caisse CHF -3'763.</p> <p><b>Fête nationale</b> - selon réel 2023 et estimations CHF -60'825 (spectacle pour lequel le programme est à définir, délocalisation, scène).</p> <p><b>Jardin botanique alpin</b> - eau selon réel 2023 CHF -3'000, électricité baisse des tarifs CHF +521, rapport de consommation annuel demandé par le Gesdec CHF -2'908, honoraires selon réels CHF -1'300 et tft du F32/N30 CHF -3'700, assurance augmentation suite à l'achat d'un nouveau véhicule CHF -964.</p> <p><b>Vivarium</b> - électricité baisse des tarifs CHF +37'254.</p>	<p><b>Honoraires</b>: bibliothèque CHF +15'000, arts vivants CHF +196'796, jardin botanique alpin CHF -8147.</p> <p><b>Honoraires audiovisuels</b>: arts vivants CHF -8'022.</p> <p><b>Honoraires graphiste</b>: arts vivants CHF -66'553.</p> <p><b>Honoraires/cachets prestations culturelles</b>: arts vivants CHF -146'700, fête nationale CHF -57'560.</p> <p><b>Location de matériel de fête</b>: arts vivants CHF +15'987.</p> <p><b>Location de matériels et équipements</b>: arts vivants CHF +141'529.</p> <p><b>Location de biens fonds</b>: arts vivants CHF +52'243.</p> <p><b>Location hors baux</b>: arts vivants CHF -17'840.</p> <p><b>Location de vaisselle lavable</b>: fête nationale CHF +5'962.</p> <p><b>Sécurisation événements</b>: arts vivants CHF +11'663, fête nationale CHF -7'716.</p>					
		33 Amortissements du patrimoine administratif	Amort. commence en 2026 CHF -8'123, amort. évolue au fur et à mesure des dépenses CHF -3'312, amort. calculé sur le dépensé net, délibération clôturée aux comptes 2024 CHF +2151.	Amort. commence en 2025 CHF -15'081, amort. non budgétisé commence en 2023 CHF -627, amort. calculé sur le dépensé net, amort. termine en 2024 CHF +1'303, amort. commence en 2024 répartition sur fonction différente CHF -5'233.		308 988	299 704	- 9 284	- 3%	254 867.00
		36 Charges de transfert	Ecart principaux : <b>Arts vivants</b> : Octopode, oubli au B2025 CHF -20'000, Fifres et tambours, baisse CHF +18'000, Subsession subvention non monétaire (QP électricité du bâtiment Cardinal-Journe 22) selon réel 2024 CHF -16'314.	<b>Arts vivants</b> - réaffectation des subventions de la CLT entre F31/F32/F33 CHF +66'920, soutien à la création des compagnies suisses et genevoises en lien avec la loi sur l'encouragement à la culture C3 05 CHF -110'000, APCJM tft du F34N36 (changement de responsabilité de la GEB à la CLT) CHF -80'000. <b>Culture, non mentionné ailleurs</b> - réaffectation des subventions de la CLT entre F31/F32/F33 CHF -38'748.	<b>Subvention à des organisations privées à but non lucratif</b> : arts vivants CHF +108'490, culture, non mentionnée ailleurs CHF -40'825. <b>Subvention non monétaire organisations privées but non lucratif</b> : Sub-session CHF -16'314 (électricité). <b>Amort. planifiés, subv. d'investissements aux organisations privées à but non lucratif</b> : CHF +2'875.	787 061	767 028	- 20 033	- 3%	551 002.00
	Charges	39 Imputations internes	<b>Bibliothèque</b> : frais du bâtiment Forum imputés à la bibliothèque CHF -74'134. <b>Arts vivants</b> : frais du bâtiment Forum imputés à la bibliothèque CHF -271'252. <b>Maison des projets - Café Cœur de Cité</b> : frais du bâtiment Forum imputés à la bibliothèque CHF -58'575.	La répartition des 39/49 liée à la Culture sera revue lors des comptes 2025.	Ecart principaux: <b>Imputations internes frais administratifs et d'exploitation</b> : coût bâtiment forum imputé à la bibliothèque CHF -24'153, coût bâtiment forum imputé aux arts vivants CHF -363'394, buvette-traiteur CHF -80'258. <b>Imputations internes pour appro en matériel et marchandises</b> : arts vivants CHF +18'474.	426 361	18 890	- 407 471	- 2 157%	568 254.67
		<b>Total Charges</b>				<b>8 995 205</b>	<b>8 469 280</b>	<b>- 525 925</b>	<b>- 6%</b>	<b>7 692 639.87</b>
	Recettes	42 Taxes	<b>Bibliothèque</b> : photocopies et remboursement de livres estimation au vu des réels CHF +117. <b>Fête nationale</b> - vente pots et insignes selon réel 2024 CHF -1'560.	<b>Arts Vivants</b> - pas de participations aux activités en 2025 CHF -5'982. <b>Bibliothèque</b> - photocopies et remboursement de livres estimation au vu des réels CHF +704. <b>Buvette/traiteur</b> - estimation pour la buvette permanente CHF +146'000. <b>Fête nationale</b> - vente pots et insignes selon réel 2023 CHF +1'598.	Ecart principaux: <b>Indemnités journalières</b> : CHF +125'440 (budget centralisé en F02/N42). <b>Ventes billets et abonnements</b> : arts vivants CHF -42'095. <b>Ventes de repas et boissons (yc gratuités)</b> : buvette-traiteur CHF -15'769.	408 059	409 502	- 1 443	- 0%	338 157.83
		44 Revenus financiers	<b>Vivarium</b> : loyer appartement.			18 000	18 000	0	0%	18 000.00
		46 Revenus de transfert	<b>Arts Vivants</b> - subventions.	<b>Arts Vivants</b> - baisse du soutien Migros Support Culture CHF -20'000.	<b>Subventions des cantons et des concordats</b> : arts vivants CHF -6'530. <b>Subventions des entreprises privées</b> : arts vivants CHF -25'000. <b>Subventions des entreprises privées - soumis TVA</b> : arts vivants CHF -10'000 (pas de recettes en 2024).	85 000	85 000	0	0%	63 470.00

## LISTE 2 FONCTIONS 2 NATURES - DOCUMENT DE VOTE

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	2F/2N commentaires B2026	2F/2N commentaires B25	2F/2N commentaires R24	Budget 2026	Budget 2025	Var B26/B25 en CHF	Var B26/B25 en %	Réel 2024
32 Culture, autres		49 Imputations internes	<b>Maison des projets - Café Cœur de Cité :</b> imputations internes pour approvisionnement en matériel et marchandises CHF +3'510 selon réel 2024.	La répartition des 39/49 liée à la Culture sera revue lors des comptes 2025.	Ecart principaux: <b>Imputations internes pour prestations de services:</b> CHF -1'275. <b>Imputations internes pour appro en matériel et marchandises:</b> buvette-traiteur CHF -1'753. <b>Virements salaires:</b> buvette-traiteur CHF -4'736.	13 616	10 106	3 510	35%	24 322.10
		<b>Total Recettes</b>				<b>524 675</b>	<b>522 608</b>	<b>2 067</b>	<b>0%</b>	<b>443 949.93</b>
33 Médias	Charges	30 Charges de personnel	Principaux écarts : postes votés au budget 2025 (prorata sur 12 mois), prorata transfert d'une ressource de CLT vers FIN, vie chère 2026 0.50%, écart vie chère budget 2025 1.40%-réel 2025 0.60%, mécanismes salariaux et ajustement taux de cotisations (Suva acc. prof. obligatoire 0.8451% (2025 0.9315%), ass. accidents assurés Suva 0.785% et 0.811% (2025 : 0.8568% et 0.8855%), ass. accidents non assurés Suva 0.378% et 0.76% (2025 : 0.4122% et 0.8286%), ind.journalières CDD 1.245% et CDI 3.06% (2025 : CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%). Participation à l'assurance maladie : selon lieu de résidence, pour les personnes concernées, suite à amendement du CA, et que pour les bas salaires selon amendement du CM - cet amendement ne devait pas augmenter la perte du budget (le CM laisse le soin à l'administration de trouver le moyen permettant de mettre en oeuvre l'amendement). D-2025-08a Assujettissement du 13ème salaire à la CAP, crédit budgétaire supplémentaire pour 2025 CHF 500'000, réparti sur toutes les fonctions.	Ecart principaux : nouveaux postes ( Prorata 1 ETP CDI ( CLT : 1 coordinateur-trice technique polyvalent CHF -5'330, changement de partenariat avec Radiobascule CHF +40'418, postes votés au budget 2024 (prorata sur 12 mois), vie chère 1.4%, mécanismes salariaux, baisse des taux de cotisations pour la contribution allocations familiales et assurance maternité cantonale, et augmentation de la participation assurance maladie.	Ecart principaux : <b>Film et cinémas :</b> moins d'heures d'auxiliaires(compense le dépassement sur les autres comptes de la Culture) CHF +9'785. <b>Journal Meyrin Ensemble :</b> engagement plus important pour la distribution du journal et ajustement de la provision pour heures supplémentaires et vacances non payées(non budgétisée) CHF -18'781.	368 065	387 123	19 058	5%	433 197.85
		31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	Principaux écarts : <b>Journal Meyrin Ensemble :</b> honoraires appui administratif ajustés selon réel 2024 CHF -1'958, honoraires graphiste selon réel 2024 CHF +11'433, honoraires audiovisuels selon réel 2024 CHF +20'100, imprimés selon réel 2024 CHF+13'265.	Principaux écarts : <b>Journal Meyrin Ensemble</b> - frais de repas estimation revue selon réel 2023 CHF -2'075, honoraires appui administratif ajustés selon réel 2023 CHF -4'051, honoraires graphiste selon réel 2023 CHF -7'034, imprimés hausse des tarifs CHF -5'843, distribution des journaux par la FAS'e CHF -1'192. <b>Radiobascule</b> - changement de partenariat CHF +167'590.	Ecart principaux: <b>Imprimés, publications général:</b> journal ME CHF +7'422. <b>Prestations de services de tiers - général:</b> commissions sur publicité journal ME CHF +34'249. <b>Honoraires appui administratif:</b> journal ME CHF -6'008. <b>Honoraires audiovisuels:</b> journal ME CHF +20'100. <b>Honoraires:</b> radiobascule CHF +166'000. <b>Honoraires/cachets prestations culturelles:</b> radiobascule CHF -188'986. <b>Maintenance site internet:</b> site internet CHF +7'554.	385 820	428 952	43 132	10%	534 750.87
		36 Charges de transfert	<b>Film et cinémas et Mass Media :</b> Subventions à des organisations privées à but non lucratif.	<b>Films et cinémas</b> - réaffectation des subventions de la CLT entre F31/F32/F33 CHF -628. <b>Mass média</b> - estimations revues à la baisse selon réels CHF +2'000. <b>Radiobascule</b> - changement de partenariat CHF -40'000.	<b>Subventions à des organisations privées à but non lucratif:</b> films et cinéma CHF -5'925 et subventions, mass media CHF +2'000.	52 650	52 650	0	0%	17 925.00
		39 Imputations internes	<b>Radiobascule</b> : Frais du bâtiment Forum imputés à Radiobascule CHF -9'152.		<b>Imputations internes frais administratifs et d'exploitation:</b> Frais du bâtiment imputés à Radiobascule CHF -12'540.	9 152	0	- 9 152	---	12 540.32
	<b>Total Charges</b>					<b>815 687</b>	<b>868 725</b>	<b>53 038</b>	<b>6%</b>	<b>998 414.04</b>
Recettes	42 Taxes	Journal Meyrin Ensemble : ventes d'espaces publicitaires.	<b>Radiobascule</b> - changement de partenariat CHF -6'000.	Ecart principaux: <b>Indemnités journalières:</b> films et cinémas CHF +7'348. <b>Ventes d'espaces publicitaires:</b> journal ME CHF -73'427. <b>Ventes de billets et abonnements:</b> radiobascule CHF +1'000.	98 900	91 216	7 684	8%	32 137.31	

## LISTE 2 FONCTIONS 2 NATURES - DOCUMENT DE VOTE

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	2F/2N commentaires B2026	2F/2N commentaires B25	2F/2N commentaires R24	Budget 2026	Budget 2025	Var B26/B25 en CHF	Var B26/B25 en %	Réel 2024
33 Médias		46 Revenus de transfert		<b>Radiobascule</b> - changement de partenariat CHF - 200'000.		0	0	0	---%	160 000.00
		<b>Total Recettes</b>				<b>98 900</b>	<b>91 216</b>	<b>7 684</b>	<b>8%</b>	<b>192 137.31</b>
34 Sport et loisirs	Charges	30 Charges de personnel	Principaux écarts : n'v postes - prorata 0.411 ETP CDI (PB : 0.1 compl. resp. patrimoine arboré, SCOS : 0.2 assistant-e administratif-ve et réceptionniste, 0.111 animateur-trice s'appel) et prorata 2 CDD (SPO : 1 gardien-ne piscine et mécanicien-ne patinoire, PB : 1 stagiaire) CHF -103'690, postes votés au BU2025 (prorata sur 12 mois), prorata tft d'une ressource de CLT vers FIN, postes votés en 2024 Coeur de Cité débutant en 2026 CHF -14'206 (prorata avec F02), réévaluations de fonction, vie chère 2026 0.50%, écart vie chère budget 2025 1.40%-réel 2025 0.60%, mécanismes salariaux et ajustement tx de cotisations (Suva acc. prof. obligatoire 0.8451% (2025 : 0.9315%), ass. accidents assurés Suva 0.785% et 0.811% (2025 : 0.8568% et 0.8855%), ass. accidents non assurés Suva 0.378% et 0.76% (2025 : 0.4122% et 0.8286%), ind.journalières CDD 1.245% et CDI 3.06% (2025 : CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%).	Principaux écarts : nouveaux postes (Prorata 4.6 ETP CDI (ENV : 0.3 assistant-e de direction complément de poste, 1 transformation d'un poste d'aide-paysagiste qualifié en responsable de l'entretien des terrains de sport, 0.2 complément employé-e communal qualifié-e domaine public, CLT : 1 coordinateur-trice technique polyvalent, DSE : 0.2 cuisinier-ère Meyrin-les-bains, SPO : 0.1 assistant-e complément de poste, 1 nettoyeur-euse, PEF : 0.8 responsable de projets ) CHF - 148'736, postes votés au budget 2024 (prorata sur 12 mois), postes votés Coeur de Cité total CHF -255'521 (prorata avec F02), tft du F34/N36 CHF -2'000, revue de la répartition du personnel AIN, DSE, GEB, PEF, SPO, ENV et PEF, effets Noria, vie chère 1.4%, mécanismes salariaux, baisse des taux de cotisations pour la contribution allocations familiales et assurance maternité cantonale, et augmentation de la participation assurance maladie.	Ecarts principaux : <b>Espaces verts et parcs publics</b> : personnel dédié à Coeur de Cité CHF -86'084 - crédit budgétaire supplémentaire D-2023-31a CHF 324'738 (montant total pour la partie RH), répartis sur les fonctions F02/N30 pour CHF 181'853 et F34/N30 pour CHF 142'885. <b>Loisirs enfants et jeunesse</b> : vie chère 1.4% (budget 1.5%), effet Noria et engagement fait plus tard que prévu CHF +62'452. <b>Ludothèque</b> : vie chère 1.4% (budget 1.5%), effet Noria et engagement fait plus tard que prévu CHF +16'690.	10 188 263	9 886 591	- 301 672	- 3%	9 310 918.57
			Participation à l'assurance maladie : selon lieu de résidence, pour les personnes concernées, suite à amendement du CA, et que pour les bas salaires selon amendement du CM - cet amendement ne devant pas augmenter la perte du budget (le CM laisse le soin à l'administration de trouver le moyen permettant de mettre en oeuvre l'amendement). D-2025-08a Assujettissement du 13ème salaire à la CAP, crédit budgétaire supplémentaire pour 2025 CHF 500'000, réparti sur toutes les fonctions.							
	31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	Principaux écarts : <b>CS Maisonnex minigolf</b> - l'entretien des pistes passe en PA/PF CHF +6'500, <b>CS Maisonnex padel</b> - estimation pour les nouveaux terrains CHF -4'650, <b>CS Maisonnex squash</b> - électricité baisse des tarifs CHF +2'344 et entretien des courts selon estimation CHF +3'000, <b>CS Maisonnex tennis</b> - acquisition petit matériel selon réels CHF +4'896, électricité prise en compte n'velle installation photovoltaïque CHF +12'188, nettoyage de la voute except. en 2025 CHF +16'000, <b>CS Vergers patinoire</b> - matériel d'exploitation selon besoins du service CHF +5'500, électricité baisse des tarifs et de la consommation CHF +79'679, entretien des bâtiments CHF -30'283, nettoyage du vitrage nord tous les 2 ans CHF -8'500, entretien des machines CHF -4'443, location bouteilles médicales tous les 5 ans CHF -2'700, <b>CS Vergers piscine</b> - chauffage selon réel CHF +5'571, électricité baisse des tarifs et de la consommation CHF +21'248, entretien de machines selon estimations CHF -5'806, <b>chez Gilberte</b> chauffage selon réel CHF -2'753.	Principaux écarts : <b>Centres sportifs</b> (yc Maisonnex, piscine de Livron...), lieux de loisirs (maison Vaudagne, Jardin Robinson, Undertown, Salto, locaux pour les aînés...), <b>Chez Gilberte</b> , CVH (splitté entre la F34 et la F61) - chauffage hausse des tarifs selon réel 2023 CHF -65'319, eau selon réel 2023 CHF -18'534, électricité baisse des tarifs CHF +457'612 (tarifs négociés avec les SIG sur le marché libre), <b>Animations pour les aînés</b> - charges liées à la nouvelle caisse CHF -2'061, <b>Boulodrome des Arbères</b> - entretien et nettoyage des bâts. rénovation except. en 2024 CHF +4'497, <b>CS Maisonnex padel</b> - nouveaux terrains CHF -7'800, <b>CS Maisonnex piscine</b> - peinture bassin en 2024 CHF +10'000, matériel d'exploitation selon besoins du service CHF -2'828, <b>CS Maisonnex tennis</b> - nettoyage de la voute CHF -16'000, <b>CS Maisonnex minigolf</b> - entretien des pistes CHF -4'500, <b>CS Maisonnex</b> - matériel d'exploitation et de nettoyage selon réels CHF -6'627, <b>CS Vergers</b> - acquisitions petits matériels CHF -8'129, matériel et entretien des machines selon estimations du service CHF -87'000, entretien des bâts. CHF -8'100, <b>Centres sportifs</b> - imprimés campagnes de communication CHF -15'000, tva part non récupérable selon recettes de la fonction 34 CHF -5'628.	Ecarts principaux: <b>Chauffage</b> : CHF -9721 (dont CSV piscine CHF -11'206, CSV-patinoire CHF +618, espaces verts et parcs publics CHF +11434, Salto de l'escargot CHF -10'567). <b>Eau</b> : CHF -54'781 (piscine Champs-Fréchets CHF -9'866, Stades, tribunes et vestiaires (yc arrosage) CHF -+9'407, espaces verts et parcs publics (yc arrosage) CHF -54'322). <b>Électricité</b> : CHF -127'287 (CSV-général CHF -5'951, CSV-piscine CHF -23'805, CSV-patinoire CHF -89'269, piscine Livron CHF -5'072, stades, tribunes et vestiaires CHF +11'927). <b>Entretien de machines, appareils et outils</b> : CSV-patinoire CHF -19'717. <b>Entretien des bâtiments</b> : jardin robinson CHF -11'794. <b>Entretien des terrains par des tiers</b> : stades-espaces verts CHF +66'788, espaces verts et parcs publics CHF +29'946, espaces verts et parcs publics Vergers - part communale CHF +23'544, espaces verts et parcs publics Vergers - part dépendances CHF +25'255. <b>Excursions, voyages scolaires et camps</b> : voyage en suisse pour les aînés CHF +17'174. <b>Frais techniques d'organisations</b> : meyrin les bains CHF +18'584.	5 792 165	5 853 152	60 987	1%	5 800 198.26	

## LISTE 2 FONCTIONS 2 NATURES - DOCUMENT DE VOTE

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	2F/2N commentaires B2026	2F/2N commentaires B25	2F/2N commentaires R24	Budget 2026	Budget 2025	Var B26/B25 en CHF	Var B26/B25 en %	Réel 2024	
34 Sport et loisirs	Charges	31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	<b>Espaces verts</b> - carburant selon réel CHF +6'010, eau selon réel CHF -5'264, électricité baisse des tarifs et de la consommation CHF +9'979, lutte contre les corbeaux freux CHF -15'900, exposition sur les arbres CHF -10'000, mandat d'accompagnement et étude programmatique centre horticole CHF -27'000, campagnes de communication biodiversité et moustiques tigre CHF -6'500, produits horticoles et aménagements divers CHF -7'000, <b>Guide loisirs 1</b> année sur 2 CHF +25'284, <b>Loisirs enfants et jeunesse</b> campagnes de sensibilisation CHF -20'000, prestations de services restauration selon réel CHF +3'000, <b>Loisirs pour les aînés</b> changement méthode d'impression des flyers CHF +12'041, droits d'auteurs augmentation du nombre de projections CHF -3'000, honoraires conférenciers CHF -2'500, <b>Maison Vaudagne</b> - nouveau contrat d'entretien CHF -1'211, repas Eldora augmentation des prix des repas CHF -10'199, Meyrin les bains location de matériel CHF -1'150, imprimés CHF -1'326, <b>Jeux d'eau</b> révision pompe haute pression CHF -3'600, eau selon réel CHF -1'831.	<b>Chez Gilberte</b> - nettoyage terrasse CHF -1'540, workshop interservices CHF -1'000, <b>Espace verts</b> - réception complète des parcelles des Vergers CHF -7'414, assurance nouveaux véhicules CHF -2'064, contrats et entretien des bâtiments selon réel 2021/2023 CHF -8'363, fournitures de plantes CHF -12'000, lutte contre les trèfles et contrôle arrosage CHF -8'400, baisse des honoraires Hepia CHF +10'000, <b>Fête de Noël</b> - cadeaux pour les aînés selon réel 2023 CHF -4'400, <b>Jubilaires</b> - cadeaux selon réel 2023 CHF +4'060, cachets diminution des grands spectacles CHF +2'674, <b>Local des aînés</b> - honoraires revus à la hausse car difficultés pour trouver des bénévoles CHF -3'140, majoration de loyer CHF -2'664, lots loto CHF -4'400, <b>Guide loisirs 1</b> année sur 2 CHF -25'284, <b>Loisirs enfants et jeunesse</b> - tft loyer APCJM vers F32 CHF +30'000, <b>Loisirs aînés</b> - imprimés selon réels CHF -6'238, <b>Ludothèque</b> - renouvellement des jeux CHF -6'000, <b>Maison Vaudagne</b> - entretien selon réels CHF -5'276, repas Eldora augmentation du nombre de repas et hausse tarifs CHF -2'224, assurance selon réel 2023 CHF -4'947, sécurisation du bâtiment CHF -1'861	<b>Honoraires</b> : places de jeux CHF +9'202, vie de quartier CHF +15'000 (pas de projets en 2024), démarches participatives CHF +18'000 (pas de projets en 2024). <b>Honoraires architectes, ingénieur, géomètre</b> : sport CHF +39'375. <b>Location de matériels et équipements</b> : démarches participatives CHF +9'000 (pas de projets en 2024). <b>Loyers de biens fonds</b> : CHF +30'000 (pas de local APCJM en 2024). <b>Matériel d'entretien et réparation véhicules</b> : espaces verts et parcs publics CHF +12'080. <b>Matériel d'exploitation, fournitures général</b> : CSV-piscine CHF -31'988, stades, tribunes et vestiaires CHF +11'278. <b>Nettoyage des bâtiments</b> : CSV-patinoire CHF +8'700, stades, tribunes et vestiaires CHF +14'774. <b>Prestations de services des tiers - domaine restauration</b> : maisons vaudagne CHF +9'625, jubilaires CHF +10'700, repas de midi pour les aînés CHF +12'683, démarches participatives CHF +18'970.						
			<b>Piscines</b> - entretien et acquisition selon estimations CHF +2'280, électricité baisse des tarifs et de la consommation CHF +2'481, <b>Places de jeux</b> - acquisition de matériel selon estimation du service CHF -4'000, homologation CHF -6'000, <b>Repas de midi des aînés</b> 1 jour de + en semaine CHF -2'251, <b>Salto de l'Escargot</b> électricité et eau selon réel CHF -7'298, <b>Sport</b> honoraire D-2024-05a AMO part en 2025 CHF +80'000, élaboration et rédaction de la "politique du sport à Meyrin" CHF -30'000, <b>Stades</b> électricité baisse des tarifs et de la consommation CHF +16'424, entretien bâtiment CHF -8'086, révision des mâts et du disjoncteur CHF -19'100.	<b>Meyrin les bains</b> - estimation au vu des réels CHF -19'640 (location de matériels et équipements CHF -12'372, imprimés et publications CHF -4'069) et charges liées à la nouvelle caisse CHF -2'749, <b>Piscines</b> - estimations selon besoins du service CHF -4'651, <b>Places de jeux</b> - remplacement pièces et cordages CHF -13'000, étude avant projet faite en 2024 CHF +40'000, <b>Projets d'intégration</b> honoraire CHF -5'680, <b>Repas aînés</b> - eldora augmentation nombre de repas CHF -4'780, <b>Sport</b> - honoraire amo CHF -130'000, <b>Stades espaces verts</b> - nouvel entretien sport pour tous à Corzón CHF -12'500, <b>Voyage en Suisse</b> - un seul voyage selon réel 2024 CHF +17'000.							
		33 Amortissements du patrimoine administratif	Amort. commence en 2026 CHF -118'494, amort. calculé sur le net, délibération clôturée aux comptes 2024 CHF +59'707, amort. calculé sur le net, amort. évolue au fur et à mesure CHF -33'336, amort. termine en 2025 CHF +24'259, amort. commence en 2026 (début d'amortissement initialement prévu en 2027) CHF -45'000, amort. revu car prise en compte d'une subvention à recevoir CHF +5'592.	Amort. commence en 2025 CHF -521'253, amort. calculé sur le net, délibération clôturée aux comptes 2023 CHF -404, amort. calculé sur le net, amort. évolue au fur et à mesure CHF -2'900, amort. termine en 2024 : CHF +39'920, amort. ajustés en fonction de nouvelles clés de répartition CHF -17'605, amort. non budgétisé commence en 2023 CHF -2'016.	Amort. évolue au fur et à mesure des dépenses : CHF +19'499 Amort. décalé, aucune dépense : CHF +291 Amort. prenant en compte des recettes : CHF -425 Amort. prenant en compte un remboursement de charge : CHF +52 Amort. calcul sur le dépensé net et non sur le voté : CHF -6'147 Amort. délib. clôturées aux comptes 2022, calcul sur le dépensé net et non sur le voté : CHF -114 Amort. délib. clôturées aux comptes 2023, calcul sur le net et non plus sur le voté : CHF +638 Amort. délibération à clôturer, calcul sur le net dépensé : CHF +25'600 Amort. erreur de calcul : CHF +9'818 Amort. termine en 2024 : CHF +1,58	3 683 138	3 795 866	112 728	3%	3 242 394.42	

## LISTE 2 FONCTIONS 2 NATURES - DOCUMENT DE VOTE

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	2F/2N commentaires B2026	2F/2N commentaires B25	2F/2N commentaires R24	Budget 2026	Budget 2025	Var B26/B25 en CHF	Var B26/B25 en %	Réel 2024
34 Sport et loisirs	Charges	36 Charges de transfert	Principaux écarts : <b>Espace Undertown</b> : fête des 30 ans en 2025 CHF +30'000, FAS'e CHF -6'155. <b>Jardin Robinson</b> : selon budget FAS'e CHF -13'622. <b>Loisirs enfants et jeunesse</b> : dév. du soutien à des projets pour les jeunes CHF -20'000. <b>Maison Vaudagne</b> : FAS'e frais de personnel CHF -218'155 (poste d'animateur-trice socioculturel-le et de moniteur-trice). <b>Manifestations sportives</b> : euro 2025 féminin CHF +5'000. <b>Meyrin-les-Bains</b> : subvention en lien avec ventes de repas versée aux associations CHF -2'697, gratuités aux bénévoles CHF +628. <b>Piscine Pré-Bois</b> : part à charge de Meyrin CHF -12'830. <b>Salto l'Escargot</b> : augmentation et prise en charge de la tournée d'été, auparavant prise en charge par la Fondation du Casino CHF -60'000. <b>Soutien au sport associatif</b> : gratuités des abonnements club piscine et clubs patinage selon réel 2024 CHF -1'020, sportsifs d'élites augmentation du nombre CHF -5'000, augmentation subventions manifestations diverses CHF -79'450 (auparavant pris en charge par la Fondation du Casino, principalement pour Geneva Cup) et centre sportif les Ailes liée au changement de gestion CHF -20'000, augmentation du travail administratif des Clubs pour répondre à la complexification des processus CHF -50'000. <b>Vie de quartier</b> : selon réel 2024 CHF +6'500.	Principaux écarts : <b>Espace Undertown</b> - pérennisation du projet Cinéma (projections de films en plein air durant l'été, s'inscrit dans le plan d'action enfance jeunesse) CHF -20'000 et fête des 30 ans CHF -30'000, FAS'e CHF -33'449 (augmentation des taux d'activité du personnel administratif et technique et nouveau poste de cuisinier à temps partiel). <b>Jardin Robinson</b> - selon budget FAS'e CHF -3'166. <b>Loisirs pour les aînés</b> - augmentation pour le poste de secrétaire du Club des Aînés CHF -4'000. <b>Loisirs enfants et jeunesse</b> - tft vers F32N36 pour l'APCJM CHF +80'000. <b>Maison Vaudagne</b> - subvention d'amortissement CHF -2'162, FAS'e frais de personnel CHF -45'816 (dont CHF 32'004 complément poste de technicien). <b>Manifestations sportives</b> - euro 2025 féminin CHF -5'000. <b>Piscine Pré-Bois</b> - Meyrin = 34.20% sur un coût total de CHF 110'000 CHF +6'071. <b>Salto l'Escargot</b> - augmentation CHF -15'000. <b>Soutien au sport associatif</b> - tft vers F34/N30 CHF +2'200, gratuités des abonnements club piscine et clubs patinage selon réel 2023 CHF -5'820, augmentation subventions manifestations diverses (dans le cadre de l'Euro 2025 féminin) CHF -19'076 et centre sportif les Ailes CHF -3'210. <b>Vie de quartier</b> - subvention Cartel selon réel 2023 CHF -6'500.	Ecarts : <b>Subvention à des organisations privées à but non lucratif</b> : soutien au sport associatif CHF +49'837, manifestations sportives CHF +8'470, loisirs enfants et jeunesse CHF +38'413, potager urbain CHF +4'000, Meyrin les bains CHF -1'672. <b>Subvention aux communes, fondations et groupes communaux</b> : piscine Fondation intercommunale de Pré-Bois CHF +35'601. <b>Subvention d'exploitation courante aux cantons et concordats</b> : loisirs enfants et jeunesse CHF +8'625. <b>Subvention en nature à des organisations privées à but non lucratif</b> : soutien au sport associatif CHF -6'840. <b>Subvention FAS'e</b> : jardin Robinson CHF +21'019, Maison Vaudagne CHF +73'109, Undertown CHF +27'412, soutien au sport associatif CHF -6'840.	5 655 560	5 198 619	- 456 941	- 9%	4 838 502.49
		37 Subventions à redistribuer	Plus de camps organisés par les communes depuis 2024.		Subv. à redistribuer- <b>Organisations privées but non lucratif</b> : pas de soutien au sport associatif en 2024.	0	8 300	8 300	100%	0.00
Charges	39 Imputations internes	Undertown : coût du bâtiment du Forum imputé à l'Undertown.	La répartition des 39/49 liée à la Culture sera revue lors des comptes 2025.	Ecarts principaux: <b>Imputations internes frais administratifs et d'exploitation</b> : coût du bâtiment du Forum imputé à l'Undertown CHF -50'740. <b>Virements salaires</b> : fête de noël CHF -2'845.	101 728	43 725	- 58 003	- 133%	126 980.30	
<b>Total Charges</b>					<b>25 420 854</b>	<b>24 786 253</b>	<b>- 634 601</b>	<b>- 3%</b>	<b>23 318 994.04</b>	
Recettes	42 Taxes	Centres sportifs - estimation recettes nvx terrains de padel (sur année complète) CHF +62'721, autres recettes revues à la baisse selon réel 2024 CHF -52'585. <b>Cours de sport des aînés</b> - adapté au réel CHF +13'660. <b>Jardin de l'amitié</b> - selon réel CHF +6'667. <b>Maison Vaudagne</b> - augmentation du nombre de vente de repas CHF +3'598. <b>Samedis à ski</b> - adapté au réel CHF -1'260. <b>Meyrin les bains</b> - vente repas et boissons selon réel 2024 CHF +2'611. <b>Sorties des aînés</b> - participation activités selon réel CHF +5'095. <b>Voyage en Suisse</b> - estimation pour un seul voyage revue à la baisse selon les réels CHF -5'000.	Bouledrome des Arbères - location des casiers selon réel 2023 CHF -1'342. <b>Centres sportifs</b> - estimations nouvelles recettes pour le padel CHF +125'442, autres recettes revues à la baisse selon réel 2023 CHF -28'585. <b>Cours de sport aînés</b> - adapté au réel CHF -1'070. <b>Maison Vaudagne</b> - vente repas augmentation du nombre CHF +1'499. <b>Samedis à ski</b> - selon réel 2023 CHF +630. <b>Meyrin les bains</b> - vente repas et boissons selon réel 2023 CHF -1'105. <b>Piscine Livron</b> - vente de billets selon réel 2023 CHF -4'1972. <b>Repas de midi pour les aînés</b> - eldora augmentation du nombre de repas CHF +7'800. <b>Voyage en Suisse</b> - estimation pour un seul voyage CHF -15'000.	Ecarts principaux: <b>Indemnités journalières</b> : CHF +325'404 (budget centralisé en F02/N42). <b>Participation séjour des aînés</b> : pas de voyage en Suisse pour les aînés CHF -21'029. <b>Participations activités</b> : cours de sport-aînés CHF +12'590, sortie aînés CHF +5'905. <b>Remboursement assurance PA</b> : CHF +7'585. <b>Remboursement de tiers - général</b> : Espaces verts et parcs publics CHF +5'988 (refacturation eau à la coop. ferme des vergers), CSV-général CHF +1'875, CSV-patinatoire CHF +1005. <b>Vente de matériel</b> : cartes abonnements CHF -3'505. <b>Vente de repas</b> : Maison Vaudagne CHF 7'334, repas midi pour les aînés CHF -7'129. <b>Ventes billets et abonnements</b> : CSV-piscine CHF -61'704, CSV-patinatoire CHF +21'926, Maisonneux CHF -78'626, piscine Livron CHF -42'746. <b>Ventes de repas et boissons</b> : jardin de l'amitié CHF +6'336, Meyrin les bains CHF +2'455, CSV-patinatoire CHF +4'059.	1 712 796	1 677 353	35 443	2%	1 805 435.50	
		43 Revenus divers	Activation des salaires concernant Cœur de Cité, prorata avec F02.	Activation des salaires concernant Cœur de Cité CHF +255'521, prorata avec F02.	Activation des postes Cœur de Cité.	273 596	255 521	18 075	---	86 084.35

## LISTE 2 FONCTIONS 2 NATURES - DOCUMENT DE VOTE

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	2F/2N commentaires B2026	2F/2N commentaires B25	2F/2N commentaires R24	Budget 2026	Budget 2025	Var B26/B25 en CHF	Var B26/B25 en %	Réel 2024
34 Sport et loisirs		44 Revenus financiers	<b>Centre sportif Maisonnex</b> - estimation revente d'électricité liée aux panneaux photovoltaïques <b>CHF +3'369</b> , redevances selon réel 2024 <b>CHF -838</b> . <b>Centre sportif Vergers</b> - redevances et location selon réel <b>CHF -2'040</b> , vente énergies solaires selon réel 2024 <b>CHF -7'969</b> . <b>Espaces verts et parcs publics</b> - vente énergies solaires selon réel 2024 <b>CHF -1'012</b> et redevances selon réel 2024 <b>CHF -672</b> . <b>Piscine du Livron</b> - location selon réel 2024 <b>CHF -525</b> . <b>Stades</b> - location selon moyenne réels <b>CHF -16'404</b> .	<b>Bouledrome des Arbères</b> - location selon réel 2023 <b>CHF+160</b> . <b>Centre sportif Maisonnex</b> - estimation revente d'électricité liée aux nouveaux panneaux photovoltaïques <b>CHF +3'369</b> , redevances selon réel 2023 <b>CHF -958</b> . <b>Centre sportif Vergers- patinoire</b> - redevance et location patinoire selon réel <b>CHF -9'407</b> , vente énergies solaires selon réel 2023 <b>CHF +2'103</b> . <b>Centre sportif Vergers - piscine</b> - redevances selon réel 2023 <b>CHF -4'277</b> . <b>Espaces verts et parcs publics</b> - vente énergies solaires selon réel 2023 <b>CHF -8'126</b> . <b>Stades - euro 2025 féminin</b> <b>CHF +20'000</b>	Ecart principaux: <b>Paiements pour utilisations des immeubles PA - général</b> . CSV-patinoire <b>CHF -6'500</b> . <b>Redevances</b> : CSV <b>CHF -9'075</b> . Maisonnex <b>CHF -1'904</b> . <b>Vente énergies solaires</b> : CSV-patinoire <b>CHF -5'865</b> , espaces verts et parcs publics <b>CHF -9'138</b> .	147 363	173 044	- 25 681	- 15%	137 216.14
		46 Revenus de transfert	<b>Projets d'intégration</b> : subventions BIC cours de français.	<b>Projets d'intégration</b> - subventions BIC cours de français.	<b>Subvention BIE</b> pour les cours de français au JBA <b>CHF +5'680</b> .	39 000	39 000	0	0%	39 000.00
		47 Subventions à redistribuer	Plus de camps organisés par les communes depuis 2024.		<b>Subventions reçues de la Confédération à redistribuer</b> : pas de soutien au sport associatif en 2024.	0	8 300	- 8 300	- 100%	0.00
		49 Imputations internes	Décorations florales pour l'état civil. Selon réel 2024.		<b>Subventions internes</b> : repas bike to work <b>CHF +432</b> , gratuités abonnements sports aux pompiers <b>CHF +680</b> . <b>Imputations internes pour prestations de services</b> : arrangements de tables et bouquets préparés pour ENV pour FCI <b>CHF +1'350</b> .	1 850	500	1 350	270%	2 962.50
		<b>Total Recettes</b>				<b>2 174 605</b>	<b>2 153 718</b>	<b>20 887</b>	<b>1%</b>	<b>2 070 698.49</b>
42 Soins ambulatoires	Charges	31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	<b>IMAD</b> : chauffage selon réel 2024 <b>CHF +90</b> , loyers selon majoration <b>CHF -114</b> .	<b>IMAD</b> - chauffage selon réel 2023 <b>CHF -1'832</b> , loyers majorés <b>CHF -324</b> . <b>Samaritains</b> - entretien de la remorque <b>CHF -500</b> , loyer nouveau local estimation <b>CHF -20'000</b> .	<b>Chaudage</b> : IMAD <b>CHF -1'684</b> . <b>Entretien des bâtiments</b> : IMAD <b>CHF -789</b> .	88 298	88 274	- 24	- 0%	67 994.90
	Charges	36 Charges de transfert	<b>Samaritains</b> : Amort. planifiés, subv. d'investissements aux organisations privées à but non lucratif évolue au fur et à mesure des dépenses.	<b>IMAD</b> <b>CHF +125'824</b> et <b>CMD</b> <b>CHF +18'800</b> , compensation du canton fin des fonds de régulation.	<b>Amort. planifiés, subv. d'investissements aux organisations privées à but non lucratif</b> : <b>CHF +2'000</b> .	17 500	17 000	- 500	- 3%	159 944.00
		<b>Total Charges</b>				<b>105 798</b>	<b>105 274</b>	<b>- 524</b>	<b>- 0%</b>	<b>227 938.90</b>
	Recettes	42 Taxes			<b>Clés refacturées à l'IMAD</b> .	0	0	0	---	1 122.75
		44 Revenus financiers	<b>IMAD</b> : location du PA.	<b>IMAD</b> - location du PA <b>CHF +1'448</b> .		93 233	93 233	0	0%	91 863.50
		<b>Total Recettes</b>				<b>93 233</b>	<b>93 233</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>	<b>92 986.25</b>
43 Prévention	Charges	31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	<b>Service dentaire</b> : chauffage selon réel 2024 <b>CHF +73</b> , nettoyage selon réel 2024 <b>CHF -1'853</b> .	<b>Service dentaire</b> - chauffage selon réel 2023 <b>CHF -307</b> , électricité baisse du tarif <b>CHF +150</b> .	Ecart principaux: <b>Matériel d'exploitation, fournitures général</b> : service dentaire <b>CHF -813</b> . <b>Matériel et fourniture de nettoyage</b> : service dentaire <b>CHF -500</b> . <b>Chaudage</b> : service dentaire <b>CHF -365</b> . <b>Nettoyage des bâtiments</b> : service dentaire <b>CHF -1'853</b> .	35 827	34 047	- 1 780	- 5%	37 337.47
		36 Charges de transfert	Subvention à des organisations privées à but non lucratif		<b>Subvention à des organisations privées à but non lucratif</b> : subventions socio-sanitaires - prévention d'alcool et de drogues <b>CHF +5'000</b> et lutte contre les maladies, autres <b>CHF +2'000</b> .	15 000	15 000	0	0%	8 000.00
		<b>Total Charges</b>				<b>50 827</b>	<b>49 047</b>	<b>- 1 780</b>	<b>- 4%</b>	<b>45 337.47</b>

## LISTE 2 FONCTIONS 2 NATURES - DOCUMENT DE VOTE

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	2F/2N commentaires B2026	2F/2N commentaires B25	2F/2N commentaires R24	Budget 2026	Budget 2025	Var B26/B25 en CHF	Var B26/B25 en %	Réel 2024
49 Santé publique, non mentionné ailleurs	Charges	30 Charges de personnel	Principaux écarts : nouveaux postes - prorata 0.2 ETP CDI (SCOS : 0.2 assistant-e administratif-ve et réceptionniste) <b>CHF -4'059</b> , vie chère 2026 0.50%, écart vie chère budget 2025 1.40%-réel 2025 0.60%, mécanismes salariaux et ajustement taux de cotisations (Suva acc. prof. obligatoire 0.8451% (2025 : 0.9315%), ass. accidents assurés Suva 0.785% et 0.811% (2025 : 0.8568% et 0.8855%), ass. accidents non assurés Suva 0.378% et 0.76% (2025 : 0.4122% et 0.8286%), ind.journalières CDD 1.245% et CDI 3.06% (2025 : CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%). Participation à l'assurance maladie : selon lieu de résidence, pour les personnes concernées, suite à amendement du CA, et que pour les bas salaires selon amendement du CM - cet amendement ne devant pas augmenter la perte du budget (le CM laisse le soin à l'administration de trouver le moyen permettant de mettre en oeuvre l'amendement). D-2025-08a Assujettissement du 13ème salaire à la CAP, crédit budgétaire supplémentaire pour 2025 CHF 500'000, réparti sur toutes les fonctions.	Principaux écarts : postes votés au budget 2024 (prorata sur 12 mois), revue de la répartition du personnel AIN, Effet Noria, vie chère 1.4%, mécanismes salariaux, baisse des taux de cotisations pour la contribution allocations familiales et assurance maternité cantonale, et augmentation de la participation assurance maladie.	Ecart principal : Engagement fait plus tard que prévu et ajustement de la provision pour heures supplémentaires.	68 511	66 139	- 2 372	- 4%	60 201.43
		31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	<b>Fête de l'eau</b> : acquisition de machines selon moyenne réel 2022-2024 <b>CHF -1'185</b> , honoraires engagement d'un infirmier pour les sorties estimations revues à la hausse <b>CHF -4'300</b> , imprimés et publications selon réel 2025 <b>CHF +2'109</b> , denrées alimentaires estimation <b>CHF -1'921</b> .	<b>Fête de l'eau</b> - matériel d'exploitation selon réel 2023 <b>CHF -190</b> , imprimés et publications selon moyenne <b>CHF -2'749</b> , denrées alimentaires estimation <b>CHF -1'921</b> .	Ecart principal sur la prévention santé aînés: <b>Matériel d'exploitation, fournitures général</b> : prévention santé aînés <b>CHF +425</b> . <b>Imprimés, publications général</b> : prévention santé aînés <b>CHF +1'130</b> . <b>Achat denrées alimentaires</b> : fête prévention canicule <b>CHF -780</b> .	22 617	16 071	- 6 546	- 41%	10 268.30
		<b>Total Charges</b>				<b>91 128</b>	<b>82 210</b>	<b>- 8 918</b>	<b>- 11%</b>	<b>70 469.73</b>
	Recettes	42 Taxes			<b>Indemnités journalières</b> : <b>CHF +1'063</b> (budget centralisé en F02/N42).	0	0	0	--%	1 063.00
52 Invalidité	<b>Total Recettes</b>					<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>--%</b>	<b>1 063.00</b>
	Charges	36 Charges de transfert	Subvention à des organisations privées à but non lucratif			15 000	15 000	0	0%	14 800.00
	<b>Total Charges</b>					<b>15 000</b>	<b>15 000</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>	<b>14 800.00</b>
53 Vieillesse et survivants	Charges	30 Charges de personnel	<b>Prestations aux retraités</b> : réajustement des rentes PLEND 2026 : 21 (2025 : 21), participation aux cotisations maladie et participations AVS aux retraités.	<b>Prestations aux retraités</b> : réajustement des rentes PLEND 2025 : 21 (2024 : 11), participation aux cotisations maladie et participations AVS aux retraités.	Plus de bénéficiaires que prévu.	342 806	318 397	- 24 409	- 8%	302 280.80
		31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	<b>Prestations de vieillesse</b> - arrêt de la convention avec Dôme Seniors <b>CHF +6'000</b> et fin de la prestation avec COPME (espace de parole pour proches aidants) <b>CHF +3'300</b> , imprimés <b>CHF -140</b> .	<b>Prestations de vieillesse</b> - honoraires Pro Senectute diminution car les personnes se présentent directement au service des aînés <b>CHF +20'000</b> , imprimés selon réel 2023 <b>CHF -140</b> .	Ecart principal: <b>Honoraires</b> : prestations de vieillesse <b>CHF +18'366</b> .	20 000	29 440	9 440	32%	30 947.60
		36 Charges de transfert	Subvention à des organisations privées à but non lucratif		<b>Subvention à des organisations privées à but non lucratif</b> : Association des bénévoles <b>CHF +15'000</b> .	19 000	19 000	0	0%	3 000.00
	<b>Total Charges</b>					<b>381 806</b>	<b>366 837</b>	<b>- 14 969</b>	<b>- 4%</b>	<b>336 228.40</b>

## LISTE 2 FONCTIONS 2 NATURES - DOCUMENT DE VOTE

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	2F/2N commentaires B2026	2F/2N commentaires B25	2F/2N commentaires R24	Budget 2026	Budget 2025	Var B26/B25 en CHF	Var B26/B25 en %	Réel 2024
54 Famille et jeunesse	Charges	30 Charges de personnel	Principaux écarts : nouveaux postes - prorata 5.4 ETP CDI ( PEF : 5 éducateurs-trices de l'enfance itinérants-es compensé par une baisse des auxiliaires sur appel, 0.4 complément adjoint-e responsable de site) et prorata 6 CDD (PEF : 1 apprenti-e assistant-e socio-éducatif, 5 pré-stagiaires ESEDE) CHF - 143'555, postes votés au budget 2025 (prorata sur 12 mois), vie chère 2026 0.50%, écart vie chère budget 2025 1.40%-réel 2025 0.60%, réévaluations de fonction, mécanismes salariaux et ajustement taux de cotisations (Suva acc. prof. obligatoire 0.8451% (2025 : 0.9315%), ass. accidents assurés Suva 0.785% et 0.811% (2025 : 0.8568% et 0.8855%), ass. accidents non assurés Suva 0.378% et 0.76% (2025 : 0.4122% et 0.8286%), ind.journalières CDD 1.245% et CDI 3.06% (2025 : CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%). Participation à l'assurance maladie : selon lieu de résidence, pour les personnes concernées, suite à amendement du CA, et que pour les bas salaires selon amendement du CM - cet amendement ne devant pas augmenter la perte du budget (le CM laisse le soin à l'administration de trouver le moyen permettant de mettre en oeuvre l'amendement). D-2025-08a Assujettissement du 13ème salaire à la CAP, crédit budgétaire supplémentaire pour 2025 CHF 500'000, réparti sur toutes les fonctions.	Principaux écarts : nouveaux postes (Prorata 4.5 ETP CDI ( PEF : 0.8 éducateur-trice de l'enfance pôle familles, 0.9 adjoint-e administratif-ve, 1 éducateur-trice de l'enfance EVE Vergers, 0.8 responsable de projets, GEB : 1 concierge titulaire pour les EVES) CHF - 443'908, postes votés au budget 2024 (prorata sur 12 mois), revue de la répartition du personnel DSE, PEF et GEB, vie chère 1.4%, mécanismes salariaux, baisse des taux de cotisations pour la contribution allocations familiales et assurance maternité cantonale, et augmentation de la participation assurance maladie.	Ecarts principaux : <b>Crèches et garderies</b> : personnel sur appel moins d'heure que budgétisées et poste disponible CHF +369'062. <b>Eves</b> : engagements faits plus tard que prévu et postes disponibles CHF +444'669. <b>Protection de la jeunesse</b> : poste disponible CHF +24'750. <b>Transit</b> : moins de stagiaires que prévu CHF +33'500.	20 996 021	20 104 083	- 891 938	- 4%	18 505 018.74
		31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	Principaux écarts : <b>Crèches et garderies</b> - imprimés et publications nouvelles plaquettes CHF -20'312, achat de livres CHF -1'200, honoraires nouveau projet P'tit même CHF -4'900. <b>EVE (ensemble des structures), Transit - chauffage</b> augmentation des tarifs selon réel 2024 CHF +9422, eau selon réel 2024 CHF +710, électricité CHF -605. <b>EVE (ensemble des structures) - acquisitions</b> diverses renouvellement et achats ponctuels CHF - 11'874, contrat d'entretien des bâtiments selon réel CHF -4'613, entretien des bâtiments selon réel CHF - 6'072, matériel didactique achats spécifiques pour 2026 CHF -6'070, nettoyage des bâtiments selon réel 2024 CHF +10'902, Eldora restauration augmentation liée aux ressources humaines, aux tarifs des collations et produits maison CHF -93'333, sécurisation selon réel CHF -2'375, augmentation des sorties CHF -3'720. <b>Protection de la jeunesse - initiative "Commune amie des enfants"</b> avec l'UNICEF CHF -15'000.	Principaux écarts : <b>Crèches et garderies</b> - imprimés et publications selon moyenne réel CHF +18'835, livres et littérature spécialisée CHF +713, pas d'achat de machines CHF +4'500, entretien véhicules CHF +400. <b>EVE (ensemble des structures), Transit - chauffage</b> augmentation des tarifs selon réel 2023 CHF -11'913, eau selon réel 2023 CHF +1'064, électricité baisse des tarifs CHF +63'408. <b>EVE (ensemble des structures) - achats alimentaires</b> hors Eldora selon réel 2023 CHF +7'211, matériel d'exploitation selon moyenne réels CHF - 5'935, matériel didactique selon moyenne réels CHF +2'170, matériel de nettoyage selon moyenne réels CHF -2'184, autres immobilisations (matériel ergonomique, parcs BB, chaises, renouvellement équipement, etc.) CHF -12'173, Eldora restauration augmentation liée au RH et approvisionnement à la Fève CHF -159'245, hausse tarif projet psychomotricité CHF -4'013, assurance selon réel 2023 CHF +743, nettoyage et entretien des bâtiments selon réel 2023 CHF -21'529 et toiture végétalisée CHF -4'114, entretien autres immobilisations CHF - 1'531. <b>Pôle famille</b> - achats alimentaires CHF +1'202, honoraires et prestations FAS'e selon moyenne réels CHF -2'060.	Ecarts principaux: <b>Imprimés, publications général</b> : crèches et garderies (général) CHF +27'880, pôle famille, vie de quartier et réseau CHF -9'933. <b>Acquisitions d'autres immobilisations</b> : , EVE Monthoux CHF +5'027. <b>Prestations de services des tiers - domaine restauration</b> : EVE Cité CHF +23'401, EVE Parc CHF -8'516, EVE Monthoux CHF -13'480, EVE Champs-Fréchets CHF +12'224. <b>Entretien des bâtiments</b> : EVE Parc CHF -11'288, EVE Monthoux CHF -9'578, EVE Cité CHF -6'836, Transit CHF -4'451. <b>Électricité</b> : Pôle famille, vie de quartier et réseau CHF -3'619, EVE Champs-Fréchets CHF -3'630. <b>Contrats d'entretien des bâtiments</b> : EVE Champs-Fréchets CHF -4'337. <b>Sinistres</b> : EVE Vergers CHF -9'149, EVE Cité CHF -3'950, EVE Parc CHF -3'950. <b>Entretien de machines, appareils et outils</b> : EVE Monthoux CHF -8'289. <b>Nettoyage des bâtiments</b> : EVE Monthoux CHF -3'048. <b>Prestations de tiers - FAS'e</b> : Transit CHF +3'769. <b>Honoraires audiovisuels - Communication et R&amp;P</b> : crèches et garderies (général) CHF -6'431 (montage vidéo journée de service PEF). <b>Honoraires</b> : EVE Champs-Fréchets CHF +2'600.	2 105 419	1 956 762	- 148 657	- 8%	1 839 658.81
		33 Amortissements du patrimoine administratif	Amort. évolue au fur et à mesure des dépenses CHF -2'126, amort. calculé sur le dépensé net, délibération clôturée aux comptes 2024 CHF +1'622, amort. commence en 2026 CHF -60'241, amort. termine en 2025 CHF +24'559.	Amort. commence en 2025 : CHF -12'563, amort. évolue au fur et à mesure : CHF - 169, amort. calculé sur le dépensé net.	Amort. évolue au fur et à mesure des dépenses : CHF +10'639 Amort. délibération à clôturer, calcul sur le net dépensé : CHF +1'621	1 049 601	1 013 415	- 36 186	- 4%	988 423.00

## LISTE 2 FONCTIONS 2 NATURES - DOCUMENT DE VOTE

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	2F/2N commentaires B2026	2F/2N commentaires B25	2F/2N commentaires R24	Budget 2026	Budget 2025	Var B26/B25 en CHF	Var B26/B25 en %	Réel 2024
54 Famille et jeunesse	Charges	36 Charges de transfert	<b>Transit</b> : FAS'e <b>CHF -16'978</b> . <b>Garderie la framboise</b> : estimation selon budget 2026, conditionnée à la mise en place d'un contrat de prestations et d'un changement de leurs statuts <b>CHF -53'074</b> . <b>Accueil familial de jour</b> : 52.8 places (51.6 B2025) <b>CHF -11'628</b> . <b>Prestations aux familles</b> : subvention Terre des hommes tft F01/N36 <b>CHF -10'000</b> et subvention à la Ciaüe <b>CHF -10'000</b> .	<b>Transit</b> - FAS'e <b>CHF -21'837</b> . <b>Garderie la framboise</b> - financement de la perte en attendant l'analyse de proposition de financement et de reprise <b>CHF -44'622</b> . <b>Accueil familial de jour</b> - baisse du coût de la place <b>CHF +34'381</b> pour 51.6 places annoncées (50.4 B2024). <b>Association à la Forêt</b> - nouveau soutien pérenne <b>CHF -28'000</b> .	<b>Subvention à des entreprises privées</b> : garderie la Framboise <b>CHF -60'000</b> (dépassement selon communication CA/CM du 28.05.2024). <b>Subvention à des organisations privées à but non lucratif</b> : prestations aux familles <b>CHF -14'028</b> . <b>Subvention aux communes, fondations et groupes communaux</b> : AFJ <b>CHF +296'785</b> . <b>Subvention FAS'e</b> : Transit <b>CHF +136'117</b> .	2 517 395	2 413 718	- 103 677	- 4%	1 997 889.25
		39 Imputations internes				1 400	1 400	0	0%	125.00
		<b>Total Charges</b>				<b>26 669 836</b>	<b>25 489 378</b>	<b>- 1 180 458</b>	<b>- 5%</b>	<b>23 331 114.80</b>
Recettes	42 Taxes	Ecolage de l'ensemble des EVE selon réel 2024 <b>CHF -31'241</b> , participation CERN estimation <b>CHF +5'795</b> .	Ecolage ensemble des EVE estimation selon réel 2023 <b>CHF +86'975</b> , participation CERN augmentation du nombre de places <b>CHF +11'590</b> .	<b>Ecolage des enfants</b> : EVE Monthoux <b>CHF +25'028</b> , EVE Champs-Fréchets <b>CHF +28'592</b> , EVE Vergers <b>CHF -10'629</b> , EVE Cité <b>CHF +11'256</b> . <b>Indemnités journalières</b> : <b>CHF +540'106</b> (budget centralisé en F02/N42). <b>Participation CERN</b> : EVE Champs-Fréchets <b>CHF +3'863</b> . <b>Remboursement assurance sinistre</b> : EVE Vergers <b>CHF +9'149</b> , EVE Cité <b>CHF +3'449</b> , EVE Parc <b>CHF +3'449</b> .	4 365 916	4 391 362	- 25 446	- 1%	4 910 679.66	
	44 Revenus financiers	Vente énergies solaires selon réel 2024.	Vente énergies solaires selon réel 2023 <b>CHF -56</b> .	<b>Vente énergies solaires</b> : EVE Monthoux <b>CHF +55</b> , EVE Vergers <b>CHF +360</b> .	5 549	5 078	471	9%	5 548.95	
	46 Revenus de transfert	Montant à recevoir de la <b>Fondation pour le développement de l'accueil préscolaire</b> selon art.11 de la loi J 6 28. Cette fondation a pour but de gérer le fonds pour l'accueil préscolaire et de soutenir la coordination et la planification de l'accueil préscolaire. Budget selon information SAFCO du 6 août 2025 <b>CHF -516'002</b> . <b>Pôle famille, vie de quartier et réseau</b> : le BIC ne versera plus la subvention pour les chapiteaux enchantés dès 2026 <b>CHF -12'500</b> .	Montant à recevoir de la <b>Fondation pour le développement de l'accueil préscolaire</b> selon art.11 de la loi J 6 28. Cette fondation a pour but de gérer le fonds pour l'accueil préscolaire et de soutenir la coordination et la planification de l'accueil préscolaire. Budget selon information SAFCO du 16 août 2024 <b>CHF -86'792</b> .	<b>Subventions des cantons et des concordats</b> : FDAP <b>CHF -25'527</b> .	667 977	1 196 479	- 528 502	- 44%	1 257 744.00	
	<b>Total Recettes</b>				<b>5 039 442</b>	<b>5 592 919</b>	<b>- 553 477</b>	<b>- 10%</b>	<b>6 173 972.61</b>	
55 Chômage	Charges	30 Charges de personnel	Principaux écarts : vie chère 2026 0.50%, écart vie chère budget 2025 1.40%-réel 2025 0.60%, effet Noria, mécanismes salariaux et ajustement taux de cotisations (Suva acc. prof. obligatoire 0.8451% (2025 : 0.9315%), ass. accidents assurés Suva 0.785% et 0.811% (2025 : 0.8568% et 0.8855%), ass. accidents non assurés Suva 0.378% et 0.76% (2025 : 0.4122% et 0.8286%), ind.journalières CDD 1.245% et CDI 3.06% (2025 : CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%). Participation à l'assurance maladie : selon lieu de résidence, pour les personnes concernées, suite à amendement du CA, et que pour les bas salaires selon amendement du CM - cet amendement ne devant pas augmenter la perte du budget (le CM laisse le soin à l'administration de trouver le moyen permettant de mettre en oeuvre l'amendement). <b>D-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP</b> , crédit budgétaire supplémentaire pour 2025 <b>CHF 500'000</b> , réparti sur toutes les fonctions.	Principaux écarts : postes votés au budget 2024 (prorata sur 12 mois), vie chère 1.4%, mécanismes salariaux, baisse des taux de cotisations pour la contribution allocations familiales et assurance maternité cantonale, et augmentation de la participation assurance maladie.	Ecart principal : <b>MCIE</b> : moins de postes que prévu et décalés sur l'année civile <b>CHF +52'714</b> . <b>Réinsertion professionnelle</b> : effet Noria et poste disponible <b>CHF +17'479</b> . <b>SCIS</b> : moins de postes que prévu et décalés sur l'année civile <b>CHF +107'817</b> .	2 125 613	2 161 704	36 091	2%	1 897 249.67

## LISTE 2 FONCTIONS 2 NATURES - DOCUMENT DE VOTE

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	2F/2N commentaires B2026	2F/2N commentaires B25	2F/2N commentaires R24	Budget 2026	Budget 2025	Var B26/B25 en CHF	Var B26/B25 en %	Réel 2024
55 Chômage		31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	Principaux écarts : <b>AOE</b> : chauffage selon réel 2024 CHF -329, électricité baisse selon réel 2024 CHF +1'639, imprimés et publications flyers à actualiser et flyer pour la rencontre meyrinoise de l'emploi CHF -5'000, entretien des bâtiments selon moyenne réel 2022-2024 CHF +1'154, frais de catering pour la rencontre meyrinoise de l'emploi CHF -4'000.	Principaux écarts : <b>AOE</b> - chauffage selon réel 2023 CHF +1'663, eau selon réel 2023 CHF -193, électricité baisse des tarifs CHF +286, imprimés et publications CHF +2'219, acquisition de machines estimation CHF -500, honoraires pour les ateliers initiation bureautique (nouveau) CHF -48'000, frais de télécommunication plus de dépenses CHF +3'157. <b>SCIS</b> - carburant selon réel 2023 CHF -850, impôts et taxes véhicules selon réel CHF -761.	Ecarts principaux: <b>Électricité</b> : AOE CHF +1'925. <b>Entretien des bâtiments</b> : AOE CHF -1'156. <b>Entretien de machines, appareils et outils</b> : AOE CHF -851. <b>Honoraires</b> : AOE CHF -1'379 <b>Frais télécommunication</b> : AOE CHF +3'157. <b>Imprimés, publications général</b> : AOE CHF +4'462 <b>Impôts et taxes - véhicules</b> : SCIS CHF -901. <b>Sinistres</b> : AOE CHF -6'260. <b>Entretien par des tiers des véhicules</b> : SCIS CHF -2'307.	171 116	164 269	- 6 847	- 4%	125 631.71
	Charges	33 Amortissements du patrimoine administratif	Amort. commence en 2026 CHF -250, amort. évolue au fur et à mesure des dépenses CHF -65.		Amort. évolue au fur et à mesure des dépenses : CHF +57	53 357	53 042	- 315	- 1%	52 984.00
		36 Charges de transfert		Remises AVS - compensation du canton fin des fonds de régulation CHF +58'360	<b>Subvention à des organisations privées à but non lucratif</b> : réinsertion professionnelle, socio-sanitaires CHF +1'500. <b>Subventions aux personnes physiques</b> : AOE, stages et missions CHF 29'570. <b>Subventions aux personnes physiques -Satigny</b> : AOE, pas de stages et missions pour les satignotes en 2024 CHF +10'000.	73 500	73 500	0	0%	90 789.05
		<b>Total Charges</b>				<b>2 423 586</b>	<b>2 452 515</b>	<b>28 929</b>	<b>1%</b>	<b>2 166 654.43</b>
Recettes	42 Taxes	Antenne objectif emploi - facturation à Satigny selon moyenne réels CHF -718.	Antenne objectif emploi - facturation à Satigny selon moyenne réel CHF -5'361.		<b>Facturations de salaires à des tiers</b> : AOE CHF -1'691 , SCIS CHF -2'500. <b>Indemnités journalières</b> : CHF +7'778 (budget centralisé en F02/N42). <b>Remboursement assurance sinistre</b> : AOE CHF +5'260.	53 834	54 552	- 718	- 1%	58 038.00
	46 Revenus de transfert	Antenne objectif emploi : subvention du BIC et remboursements de Satigny, selon budget 2025.	Antenne objectif emploi - subvention du BIC pour les nouveaux ateliers initiation bureautique CHF +48'000.		<b>Subventions cantonales BIC</b> : AOE, ateliers médiation numérique et postulations CHF +48'000. <b>Subventions des communes</b> : AOE, pas de remboursements de Satigny en 2024 CHF -10'000.	58 000	58 000	0	0%	48 000.00
		<b>Total Recettes</b>				<b>111 834</b>	<b>112 552</b>	<b>- 718</b>	<b>- 1%</b>	<b>106 038.00</b>

## LISTE 2 FONCTIONS 2 NATURES - DOCUMENT DE VOTE

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	2F/2N commentaires B2026	2F/2N commentaires B25	2F/2N commentaires R24	Budget 2026	Budget 2025	Var B26/B25 en CHF	Var B26/B25 en %	Réel 2024
57 Aide sociale et domaine de l'asile	Charges	30 Charges de personnel	Principaux écarts : nouveaux postes - prorata 0.2 ETP CDI (SCOS : 0.2 complément assistant-e) <b>CHF -28'035</b> et augmentation pour gestionnaire et secrétaire antenne fiscale <b>CHF -5'822</b> , postes votés au budget 2025 (prorata sur 12 mois), vie chère 2026 0.50%, écart vie chère budget 2025 1.40%-réel 2025 0.60%, mécanismes salariaux et ajustement taux de cotisations (Suva acc. prof. obligatoire 0.8451% (2025 : 0.9315%), ass. accidents assurés Suva 0.785% et 0.811% (2025 : 0.8568% et 0.8855%), ass. accidents non assurés Suva 0.378% et 0.76% (2025 : 0.4122% et 0.8286%), ind.journalières CDD 1.245% et CDI 3.06% (2025 : CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%). Participation à l'assurance maladie : selon lieu de résidence, pour les personnes concernées, suite à amendement du CA, et que pour les bas salaires selon amendement du CM - cet amendement ne devant pas augmenter la perte du budget (le CM laisse le soin à l'administration de trouver le moyen permettant de mettre en oeuvre l'amendement). <b>D-2025-08a Assujettissement du 13ème salaire à la CAP, crédit budgétaire supplémentaire pour 2025 CHF 500'000, réparti sur toutes les fonctions.</b>	Principaux écarts : nouveaux postes (Prorata 0.8 ETP (AIN : 0.8 travailleur-se social-e en action individuelle) <b>CHF -119'030</b> , postes votés au budget 2024 (prorata sur 12 mois), revue de la répartition du personnel DSE, AIN, PEF et GEB, effets noria, vie chère 1.4%, mécanismes salariaux, baisse des taux de cotisations pour la contribution allocations familiales et assurance maternité cantonale, et augmentation de la participation assurance maladie.	Ecart principal : <b>Action sociale individuelle aînés</b> : engagement d'un poste en CDD en raison d'une surcharge de travail et rattrapage CAP <b>CHF -39'724</b> .	1 641 588	1 649 495	7 907	0%	1 388 793.09
		31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	Principaux écarts : <b>Action sociale individuelle</b> : imprimés nouveaux flyer <b>CHF -5'000</b> . <b>Action sociale individuelle - aînés</b> : imprimés nouvelles impressions <b>CHF -2'000</b> , honoraires ift de F02/N31 <b>CHF -2'000</b> . <b>Logement relais</b> : loyer prolongation d'un bail <b>CHF -5'927</b> , nettoyage selon réel 2024 <b>CHF +2'317</b> , chauffage selon réel 2024 <b>CHF -842</b> , acquisitions estimation selon réels <b>CHF +748</b> .	Principaux écarts : <b>Action sociale individuelle - aînés</b> - fondation Radix (réseau de soutien aux seniors afin de prévenir l'isolement) <b>CHF -10'000</b> . <b>Logement relais</b> - un bail se termine en 2024 <b>CHF +8'627</b> .	Ecart principal: <b>Matériel d'exploitation, fournitures général</b> : logements relais <b>CHF+935</b> . <b>Acquisition autres textiles</b> : logement relais <b>CHF +1'000</b> . <b>Acquisitions d'autres immobilisations</b> : logement relais <b>CHF +1'780</b> . <b>Chauffage</b> : logement relais <b>CHF -1'000</b> , antenne fiscale communale <b>CHF +474</b> . <b>Loyers de bien fonds</b> : logements relais <b>CHF +2'985</b> . <b>Nettoyage des bâtiments</b> : logements relais <b>CHF +2'316</b> . <b>Entretien des bâtiments</b> : CEFAM <b>CHF +567</b> .	75 763	65 016	- 10 747	- 17%	53 548.05
		33 Amortissements du patrimoine administratif	Amort. calculé sur le dépensé net, délibération clôturée aux comptes 2024 <b>CHF -42</b> .		Amort. délibération à clôturer, calcul sur le net dépensé : <b>CHF -42</b>	384	342	- 42	- 12%	384.00
	Charges	36 Charges de transfert	<b>Gratuités des obsèques</b> : selon moyenne réel 2023-2024 <b>CHF +4'018</b> .	<b>Action sociale individuelle</b> - aînés - augmentation des aides versées directement aux personnes physiques, selon réel 2024 <b>CHF -20'000</b> . <b>Caisse alimentaire</b> - selon motion M2024-07, projet pilote <b>CHF -100'000</b> . <b>CEFAM</b> - mise à jour des salaires et augmentation des taux d'activité <b>CHF -100'000</b> . <b>Gratuité des obsèques</b> - selon réel 2023 <b>CHF -13'392</b> . <b>CAS</b> <b>CHF +153'382</b> et <b>foyers de jour</b> <b>CHF +18'800</b> , compensation du canton fin des fonds de régulation.	<b>Subvention à des organisations privées à but non lucratif</b> : socio-sanitaires, assistance, non mentionnée ailleurs <b>CHF+2'000</b> , intégration des migrants <b>CHF +6'500</b> . <b>Subventions aux personnes physiques</b> : action sociale individuelle - DSE <b>CHF +8'940</b> , action social individuelle - aînés <b>CHF -19'230</b> , gratuité des obsèques <b>CHF -5'355</b> . <b>Subventions aux personnes physiques -Satigny</b> : action sociale individuelle - DSE <b>CHF +5'546</b> .	1 102 239	1 106 257	4 018	0%	1 046 645.79
		<b>Total Charges</b>				<b>2 819 974</b>	<b>2 821 110</b>	<b>1 136</b>	<b>0%</b>	<b>2 489 370.93</b>
	Recettes	42 Taxes	<b>Action sociale individuelle</b> : facturation à Satigny ajustés au réels <b>CHF +1'584</b> <b>Logements relais</b> : participations loyers selon réel 2025 <b>CHF +7'747</b> .	<b>Logement relais</b> - convention avec l'Hospice Général selon réels <b>CHF -9'500</b> , un bail se termine en 2024 <b>CHF -7'200</b> (nous avons à nouveau 3 appartements).	<b>Facturations de salaires à des tiers</b> : action sociale individuelle <b>CHF +1'995</b> , logements relais (pas de locataires issus d'une demande HG) <b>CHF -9'500</b> . <b>Indemnités journalières</b> : <b>CHF +27'958</b> (budget centralisé en F02/N42). <b>Participations loyers</b> : logements relais <b>CHF -4'321</b> .	45 841	36 510	9 331	26%	69 377.97

## LISTE 2 FONCTIONS 2 NATURES - DOCUMENT DE VOTE

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	2F/2N commentaires B2026	2F/2N commentaires B25	2F/2N commentaires R24	Budget 2026	Budget 2025	Var B26/B25 en CHF	Var B26/B25 en %	Réel 2024
57 Aide sociale et domaine de l'asile		46 Revenus de transfert	<b>Subventions des communes:</b> rbt Satigny de la couverture des besoins vitaux des satignotes.		<b>Subventions des communes:</b> rbt Satigny de la couverture des besoins vitaux des satignotes <b>CHF - 880</b> .	10 000	10 000	0	0%	9 119.40
		<b>Total Recettes</b>				<b>55 841</b>	<b>46 510</b>	<b>9 331</b>	<b>20%</b>	<b>58 630.25</b>
59 Prévoyance sociale, non mentionné ailleurs	Charges	30 Charges de personnel	Principaux écarts : vie chère 2026 0.50%, écart vie chère budget 2025 1.40%-réel 2025 0.60%, mécanismes salariaux et ajustement taux de cotisations (Suva acc. prof. obligatoire 0.8451% (2025 : 0.9315%), ass. accidents assurés Suva 0.785% et 0.811% (2025 : 0.8568% et 0.8855%), ass. accidents non assurés Suva 0.378% et 0.76% (2025 : 0.4122% et 0.8286%), ind.journalières CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%). Participation à l'assurance maladie : selon lieu de résidence, pour les personnes concernées, suite à amendement du CA, et que pour les bas salaires selon amendement du CM - cet amendement ne devant pas augmenter la perte du budget (le CM laisse le soin à l'administration de trouver le moyen permettant de mettre en oeuvre l'amendement). <b>D-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP, crédit budgétaire supplémentaire pour 2025 CHF 500'000, réparti sur toutes les fonctions.</b>	Principaux écarts : revue de la répartition du personnel DSE, postes votés au budget 2024 (prorata sur 12 mois), vie chère 1.4%, mécanismes salariaux, baisse des taux de cotisations pour la contribution allocations familiales et assurance maternité cantonale, et augmentation de la participation assurance maladie.	Ecart principal : poste disponible <b>CHF +22'284</b> .	74 966	71 008	<b>- 3 958</b>	<b>- 6%</b>	75 371.86
		36 Charges de transfert	<b>Actions d'entraide à l'étranger</b> - participation au budget de fonctionnement de la Fédération Genevoise de Coopération, développement du suivi des projets <b>CHF -3'000</b> . <b>Aide économique aux pays en voie de développement</b> - 0.7% du budget communal <b>CHF - 69'004</b> .	<b>Actions d'entraide à l'étranger</b> - participation au budget de fonctionnement de la Fédération Genevoise de Coopération, développement du suivi des projets <b>CHF -23'163</b> . <b>Aide économique aux pays en voie de développement</b> - 0.7% du budget communal <b>CHF - 74'119</b> .	<b>Subvention à des organisations privées à but non lucratif:</b> aide d'urgence à l'étranger <b>CHF -15'000</b> Droits humains à l'étranger <b>CHF -1'500</b> . <b>D-2024-16 crédit d'urgence</b> de CHF 75'000 destiné aux cantons du Tessin, du Valais et des Grisons pour apporter un soutien suite aux intempéries de l'été 2024. <b>D-2024-15 crédit d'urgence</b> de CHF 75'000 destiné à l'association MEDAIR pour un soutien aux personnes affectées au Kivu du Nord en RDC.	1 240 808	1 168 804	<b>- 72 004</b>	<b>- 6%</b>	1 237 830.00
		<b>Total Charges</b>				<b>1 315 774</b>	<b>1 239 812</b>	<b>- 75 962</b>	<b>- 6%</b>	<b>1 313 201.86</b>
61 Circulation routière	Charges	30 Charges de personnel	Principaux écarts : postes votés au budget 2025 (prorata sur 12 mois), vie chère 2026 0.50%, écart vie chère budget 2025 1.40%-réel 2025 0.60%, mécanismes salariaux, réévaluation de fonctions, effet Noria et ajustement taux de cotisations (Suva acc. prof. obligatoire 0.8451% (2025 : 0.9315%), ass. accidents assurés Suva 0.785% et 0.811% (2025 : 0.8568% et 0.8855%), ass. accidents non assurés Suva 0.378% et 0.76% (2025 : 0.4122% et 0.8286%), ind.journalières CDD 1.245% et CDI 3.06% (2025 : CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%). Participation à l'assurance maladie : selon lieu de résidence, pour les personnes concernées, suite à amendement du CA, et que pour les bas salaires selon amendement du CM - cet amendement ne devant pas augmenter la perte du budget (le CM laisse le soin à l'administration de trouver le moyen permettant de mettre en oeuvre l'amendement). <b>D-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP, crédit budgétaire supplémentaire pour 2025 CHF 500'000, réparti sur toutes les fonctions.</b>	Principaux écarts : nouveaux postes (Prorata 0.5 ETP (ENV : 0.2 employé-e communal-e qualifié-e domaine public - complément de poste, 0.30 assistant-e de direction complément de poste) <b>CHF - 14'910</b> , revue de la répartition du personnel ENV, postes votés au budget 2024 (prorata sur 12 mois), vie chère 1.4%, mécanismes salariaux, baisse des taux de cotisations pour la contribution allocations familiales et assurance maternité cantonale, et augmentation de la participation assurance maladie.	Ecart principal : Engagements de CDD, au service de l'ENV, en remplacement d'absence longue durée et variation de la provision pour heures supplémentaires et vacances non payées.	2 237 707	2 083 681	<b>- 154 026</b>	<b>- 7%</b>	2 053 670.46

## LISTE 2 FONCTIONS 2 NATURES - DOCUMENT DE VOTE

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	2F/2N commentaires B2026	2F/2N commentaires B25	2F/2N commentaires R24	Budget 2026	Budget 2025	Var B26/B25 en CHF	Var B26/B25 en %	Réel 2024
61 Circulation routière	Charges	31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	Principaux écarts : <b>Horodateurs</b> : acquisition de machines, remplacement CHF -3'940. <b>Routes communales</b> - achats denrées alimentaires accueil de l'AG romande CHF -2'000, carburant selon réel 2024 CHF +2'019, eau selon réel 2024 CHF +1'108, électricité baisse des tarifs CHF +6'653, entretien des véhicules estimation revue à la baisse suite aux nouveaux véhicules CHF +20'000, honoraires selon moyenne réel 2023 à 202 CHF +1'623, matériel pour véhicules estimation revue à la baisse suite aux nouveaux véhicules CHF +5'870, matériel d'exploitation selon moyenne réel 2022-2024 CHF +2'000, assurances véhicules selon réel 2024 CHF -951.	Principaux écarts : <b>Parkings pour externes</b> - fin des cartes à gratter dès 2025 CHF +2'000, matériel de bureau CHF +100. <b>Parkings</b> - estimations des places de parkings pour les véhicules de l'administration CHF -27'000, sécurisation bâtiments et lieux publics selon réel 2023 CHF -3'013. <b>Routes communales</b> - achats denrées alimentaires CHF +478, acquisition de linge et machines selon réels CHF -829, carburant selon réel CHF +9'387, chauffage selon réels CHF -8'423, électricité baisse des tarifs CHF +19'091, entretien et nettoyage de la signalétique mobilité douce CHF -6'120, entretien des véhicules selon réels CHF +4'130, honoraires selon moyenne réel 2021 à 2023 CHF -1'393, imprimés et publications CHF +300, leasing selon réel CHF -1'170, matériel de nettoyage selon réels CHF +1'431, assurances selon réels et mise en casco partielle des véhicules de plus de 10 ans CHF +7456.	Ecarts principaux: <b>Chauffage</b> : CHF +2'731. <b>Électricité</b> : CHF -12'679. <b>Entretien par des tiers des véhicules</b> : CHF -13'819. <b>Entretien de machines, appareils et outils</b> : CHF -4'863. <b>Entretien des routes par des tiers</b> - voirie: CHF +17'008. <b>Entretien des routes par des tiers</b> : CHF +126'590. <b>Honoraires architectes, ingénieur, géomètre</b> : CHF +10'757. <b>Matériel d'entretien et réparation véhicules</b> : CHF +12'938. <b>Entretien des bâtiments</b> : CHF +7'414. <b>Carburant</b> : CHF +11'406. <b>Prime d'assurance chose - bâtiment</b> : CHF +4'086. <b>Sinistres</b> : CHF -48'889.	1 151 421	1 181 445	30 024	3%	1 066 935.84
		33 Amortissements du patrimoine administratif	Amort. commence en 2026 CHF -55'369, amort. calculé sur le net, délibération clôturée aux comptes 2024 CHF -4'441, amort. termine en 2025 CHF +18'967, amort. évolué au fur et à mesure des dépenses CHF -90'925, amort. calculé sur le dépensé net CHF -23'107, amort. calculé en prenant en compte une subvention à recevoir CHF +2'480, amort. non budgétisé CHF -375.	Amort. commence en 2025 CHF -197'652, amort. calculé sur le net, délibération clôturée aux comptes 2023 CHF +37'376, amort. calculé sur le net, amort. termine en 2024 CHF +77'440, amort. évolué au fur et à mesure des achats CHF -83.	Amort. évolue au fur et à mesure des dépenses : CHF +1'288 Amort. décalé, aucune dépense : CHF +291 Amort. délib. clôturées aux comptes 2022, calcul sur le dépensé net et non sur le voté : CHF -375 Amort. délib. clôturées aux comptes 2023, calcul sur le net et non plus sur le voté : CHF +14'270 Amort. délibération à clôturer, calcul sur le net dépensé : CHF -4'524 Amort. termine en 2024 : CHF -8,02	1 756 445	1 603 675	- 152 770	- 10%	1 509 815.02
		36 Charges de transfert	Dédommagement FIA, selon réel 2024.		Dédommagement FIA.	71 925	71 659	- 266	- 0%	71 925.40
		<b>Total Charges</b>				<b>5 217 498</b>	<b>4 940 460</b>	<b>- 277 038</b>	<b>- 6%</b>	<b>4 702 346.72</b>
	Recettes	42 Taxes	Entretien effectué pour des tiers : facturation à l'Etat du salage et nettoyage des routes cantonales selon moyenne réel 2023/2024 CHF +9'183.	Entretien effectué pour des tiers - facturation à l'Etat du salage et nettoyage des routes cantonales adapté aux réels CHF -8'429.	Ecarts principaux: <b>Entretien effectué pour des tiers</b> : CHF +11'553. <b>Indemnités journalières</b> : CHF +111'670 (budget centralisé en F02/N42). <b>Remboursement assurance routes</b> : CHF +18'352. <b>Ventes diverses</b> : CHF +600.	30 754	21 571	9 183	43%	172 174.74
		44 Revenus financiers	Parkings pour externes : arrêt des macarons pour les partenaires dès septembre 2025 CHF -20'000. <b>Parking pour le personnel</b> : revenus des macarons des parkings hors P1/P2 (dont le personnel paye directement à PMC Parking SA) CHF +13'097. <b>Horodateurs</b> : selon réel 2024 CHF -185.	Parkings pour externes - arrêt des macarons pour les partenaires dès septembre 2025 CHF -20'000. <b>Parking pour le personnel</b> - reprise par le partenaire au 1er avril 2025 CHF -71'230 (retard des travaux). <b>Horodateurs</b> - selon réel 2023 CHF +5'528.	<b>Location du PA</b> : parking personnel CHF -21'248, parking externes CHF -11'312, horodateurs CHF +5'342.	106 802	113 890	- 7 088	- 6%	172 374.70
	Recettes	49 Imputations internes				42 685	42 685	0	0%	42 685.00
		<b>Total Recettes</b>				<b>180 241</b>	<b>178 146</b>	<b>2 095</b>	<b>1%</b>	<b>387 234.44</b>
62 Transports publics	Charges	31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	Cartes journalières CFF : selon réel 2024.		Ventes des cartes CFF selon le nouveau système. L'écart entre les charges et les recettes est lié au décalage dans le temps entre les ventes/remboursements et les factures CFF.	111 851	225 320	113 469	50%	112 646.34
		<b>Total Charges</b>				<b>111 851</b>	<b>225 320</b>	<b>113 469</b>	<b>50%</b>	<b>112 646.34</b>
	Recettes	42 Taxes	Cartes journalières CFF : selon réel 2024.	Cartes journalières CFF - commission de 5% sur les ventes CHF +11'200 (en raison du nouveau fonctionnement des cartes CFF depuis 2024).	Ventes des cartes CFF selon le nouveau système. L'écart entre les charges et les recettes est lié au décalage dans le temps entre les ventes/remboursements et les factures CFF.	117 205	231 200	- 113 995	- 49%	117 284.75
		<b>Total Recettes</b>				<b>117 205</b>	<b>231 200</b>	<b>- 113 995</b>	<b>- 49%</b>	<b>117 284.75</b>
64 Télécommunications	Recettes	44 Revenus financiers	Télécommunications : antennes Swisscom selon réel 2025.	Télécommunications - antennes Swisscom selon réel 2024 CHF +227.		15 733	15 628	105	1%	15 628.35

## LISTE 2 FONCTIONS 2 NATURES - DOCUMENT DE VOTE

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	2F/2N commentaires B2026	2F/2N commentaires B25	2F/2N commentaires R24	Budget 2026	Budget 2025	Var B26/B25 en CHF	Var B26/B25 en %	Réel 2024
64 Télécommunications		Total Recettes				15 733	15 628	105	1%	15 628.35
71 Approvisionnement en eau	Charges	30 Charges de personnel	Principaux écarts : vie chère 2026 0.50%, écart vie chère budget 2025 1.40%-réel 2025 0.60%, mécanismes salariaux et ajustement taux de cotisations (Suva acc. prof. obligatoire 0.8451% (2025 : 0.9315%), ass. accidents assurés Suva 0.785% et 0.811% (2025 : 0.8568% et 0.8855%), ass. accidents non assurés Suva 0.378% et 0.76% (2025 : 0.4122% et 0.8286%), ind.journalières CDD 1.245% et CDI 3.06% (2025 : CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%). Participation à l'assurance maladie : selon lieu de résidence, pour les personnes concernées, suite à amendement du CA, et que pour les bas salaires selon amendement du CM - cet amendement ne devait pas augmenter la perte du budget (le CM laisse le soin à l'administration de trouver le moyen permettant de mettre en oeuvre l'amendement). D-2025-08a Assujettissement du 13ème salaire à la CAP, crédit budgétaire supplémentaire pour 2025 CHF 500'000, réparti sur toutes les fonctions.	Principaux écarts : revue de la répartition du personnel SPO, vie chère 1.4%, mécanismes salariaux, baisse des taux de cotisations pour la contribution allocations familiales et assurance maternité cantonale, et augmentation de la participation assurance maladie.	Ecart principal : réaffectation comptable revue.	28 166	27 969	- 197	- 1%	18 349.30
	31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	Fontaines : eau selon réel 2024 CHF -1'575, entretien et estivage/hivernage augmentation en lien avec les nouvelles installations CHF -2'000.	Fontaines - eau selon réel 2023 CHF -16, matériel d'exploitation selon moyenne réel 2021 à 2023 CHF +1'198, assurance selon réel 2023 CHF -18.	Ecart principaux: Eau: fontaines non recyclées CHF -2'045, fontaines recyclées CHF -387. Entretien des bâtiments: fontaines non recyclées CHF +2'877, fontaines recyclées CHF +1'000. Matériel d'exploitation, fournitures général: fontaines recyclées CHF +995.	42 694	38 975	- 3 719	- 10%	37 723.93	
	33 Amortissements du patrimoine administratif	Amort. calculé sur le dépensé net, délibération clôturée aux comptes 2024 CHF +80.	Amort. commence en 2025 CHF -9067.	Amort. délibération à clôturer, calcul sur le net dépensé : CHF +80	11 327	11 407	80	1%	2 260.00	
	Total Charges					82 187	78 351	- 3 836	- 5%	58 333.23
	Recettes	42 Taxes		Indemnités journalières.	0	0	0	---	149.50	
	Total Recettes				0	0	0	---	149.50	
72 Traitement des eaux usées	Charges	31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	Drainage agricole : fournitures générales - travaux prévus en 2026 CHF -3'000. Toilettes publiques : eau et chauffage selon réel 2024 CHF +409, matériel d'exploitation selon moyenne réel 2023-2024 CHF +286.	Assainissement des eaux, équipements publics FIA - entretien des canalisations estimation à la hausse au vu des réels CHF -20'000. Drainage agricole - entretien des canalisations pas d'intervention prévue CHF +5'000, remplacement de matériel CHF -1'000. Toilettes publiques - énergie CHF -1'356, matériel d'exploitation CHF -571, nettoyage des bâtiments CHF +400.	Ecart principaux: Chauffage: toilettes publiques CHF -556. Électricité: toilettes publiques CHF -517. Honoraire: lac des Vernes CHF +5'000 (pas de dépenses en 2024). Matériel d'exploitation, fournitures général: sacs de route CHF +2'122. Honoraire architectes, ingénieur, géomètre: FIA CHF -10'143 (pris en charge par le FIA). Entretien des canalisations: raccordement au réseau secondaire sur domaine privé CHF +4'850, sacs de route CHF +6'776, drainage agricole CHF +6'445, FIA CHF -8'391 (pris en charge par le FIA).	130 801	128 420	- 2 381	- 2%	105 532.63
	33 Amortissements du patrimoine administratif	Amort. commence en 2026 CHF -77'360, amort. terminé en 2025 CHF +3, amort. non budgétisé CHF -5'256.	Amort. commence en 2025 CHF -3'500.	Amort. délib. clôturées aux comptes 2022, calcul sur le dépensé net et non sur le voté : CHF -738	2 298 853	2 216 240	- 82 613	- 4%	2 213 478.00	
	39 Imputations internes			Salaires UTE refacturés au FIA (non budgétisé).	0	0	0	---	963.35	
	Total Charges				2 429 654	2 344 660	- 84 994	- 4%	2 319 973.98	
	Recettes	46 Revenus de transfert	Il s'agit des recettes du FIA - Fonds Intercommunal d'assainissement - qui dès le 01.01.2015 loue aux Communes les réseaux d'assainissements qu'elles sont chargées de construire et rénover. Le budget est basé sur les informations disponibles sur le site du FIA en août 2025 et notre tableau de suivi.	Il s'agit des recettes du FIA - Fonds Intercommunal d'assainissement - qui dès le 01.01.2015 loue aux Communes les réseaux d'assainissements qu'elles sont chargées de construire et rénover. Le budget est basé sur les informations disponibles sur le site du FIA en juillet 2024 et notre tableau de suivi.	Dédommagement du FIA.	1 581 865	1 321 091	260 774	20%	1 243 629.11

## LISTE 2 FONCTIONS 2 NATURES - DOCUMENT DE VOTE

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	2F/2N commentaires B2026	2F/2N commentaires B25	2F/2N commentaires R24	Budget 2026	Budget 2025	Var B26/B25 en CHF	Var B26/B25 en %	Réel 2024
72 Traitement des eaux usées	<b>Total Recettes</b>					<b>1 581 865</b>	<b>1 321 091</b>	<b>260 774</b>	<b>20%</b>	<b>1 243 629.11</b>
73 Gestion des déchets	Charges	30 Charges de personnel	Principaux écarts : nouveaux postes - prorata 0.8 ETP ( ENV : 0.8 responsable de projet en gestion des déchets) et prorata 1 CDD (ENV : 1 apprenti-e recycleur-euse) <b>CHF -65'315</b> , postes votés au budget 2025 (prorata sur 12 mois), vie chère 2026 0.50%, écart vie chère budget 2025 1.40%-réel 2025 0.60%, mécanismes salariaux, réévaluation de fonctions, effet Noria et ajustement taux de cotisations (Suva acc. prof. obligatoire 0.8451% (2025 :0.9315%), ass. accidents assurés Suva 0.785% et 0.811% (2025 : 0.8568% et 0.8855%), ass. accidents non assurés Suva 0.378% et 0.76% (2025 : 0.4122% et 0.8286%), ind.journalières CDD 1.245% et CDI 3.06% (2025 : CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%). Participation à l'assurance maladie : selon lieu de résidence, pour les personnes concernées, suite à amendement du CA, et que pour les bas salaires selon amendement du CM - cet amendement ne devant pas augmenter la perte du budget (le CM laisse le soin à l'administration de trouver le moyen permettant de mettre en oeuvre l'amendement). <b>D-2025-08a Assujettissement du 13ème salaire à la CAP, crédit budgétaire supplémentaire pour 2025 CHF 500'000, réparti sur toutes les fonctions.</b>	Principaux écarts : nouveaux postes (Prorata 1.3 ETP CDI (ENV : 0.3 assistant-e de direction - complément de poste, 1 employé-e communal-e qualifié-e recycleur) <b>CHF -111'756</b> , revue de la répartition du personnel ENV, postes votés au budget 2024 (prorata sur 12 mois), vie chère 1.4%, mécanismes salariaux, baisse des taux de cotisations pour la contribution allocations familiales et assurance maternité cantonale, et augmentation de la participation assurance maladie.	Ecart principal : engagement de CDD, au service de l'ENV, en remplacement d'absence longue durée et congé maternité.	1 876 050	1 645 056	- 230 994	- 14%	1 519 146.30
		31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	Principaux écarts : <b>Gestion des déchets</b> : Fonction à nouveau soumise TVA, montant HT. Acquisition vêtements de travail nouveaux achats <b>CHF -2'116</b> , carburant <b>CHF +2'835</b> , nettoyage des bennes enterrées <b>CHF -10'529</b> , entretien des véhicules revu à la baisse en raison de nouveaux véhicules <b>CHF +35'601</b> , honoraires <b>CHF +4'083</b> , impôts et taxes véhicules moins de kms parcours et exemption des véhicules électriques <b>CHF +10'961</b> , imprimés campagnes de sensibilisation aux bonnes pratiques <b>CHF -3'810</b> , matériel d'exploitation estimations revues à la hausse selon réel <b>CHF -8'000</b> , levée du verre estimation de hausse suite au changement de prestataire <b>CHF -9'200</b> , fin de l'essai de levée hippotractée <b>CHF +80'000</b> , assurance selon réel 2023 <b>CHF -2'226</b> . <b>Meyrin Propre</b> - selon réel 2025 <b>CHF -1'222</b> .	Principaux écarts : <b>Ecopoints</b> - assurance selon réel 2023 <b>CHF -452</b> . <b>Gestion des déchets</b> - achat denrées alimentaires selon réel 2023 <b>CHF -978</b> , acquisition vêtements de travail <b>CHF -535</b> , entretien nouveaux ecopoints <b>CHF -13'773</b> , honoraires promotion campagnes de tri <b>CHF -15'000</b> , baisse des honoraires selon moyenne 2021/2023 <b>CHF +36'714</b> , imprimés campagnes de sensibilisation aux bonnes pratiques <b>CHF -3'810</b> , matériel d'exploitation estimations revues à la hausse selon réel <b>CHF -8'000</b> , levée du verre estimation de hausse suite au changement de prestataire <b>CHF -9'200</b> , fin de l'essai de levée hippotractée <b>CHF +80'000</b> , assurance selon réel 2023 <b>CHF -2'226</b> . <b>Meyrin Propre</b> - pas de cachets car pas d'exposition <b>CHF +9'000</b> .	Ecart principal pour la gestion des déchets (entreprise communale): <b>Carburant</b> : <b>CHF -61'760</b> (dont CHF -44'559 carburant électrique). <b>Entretien d'autres immobilisations</b> : <b>CHF +33'281</b> . <b>Honoraires</b> : <b>CHF +47'145</b> . <b>Honoraires/cachets prestations culturelles</b> : Meyrin propre <b>CHF +9'350</b> . <b>Impôts et taxes - véhicules</b> : <b>CHF +11'341</b> . <b>Imprimés, publications général</b> : gestion des déchets <b>CHF +2'787</b> , Meyrin propre <b>CHF +2'405</b> . <b>Matériel d'entretien et réparation véhicules</b> : <b>CHF +5'967</b> . <b>Matériel d'exploitation, fournitures général</b> : <b>CHF -8'550</b> . <b>Prestations de services - domaine traitement déchets</b> : <b>CHF -94'805</b> . <b>Prime d'assurance chose - bâtiment</b> : <b>CHF -5'102</b> . <b>Prime d'assurance chose - véhicule</b> : <b>CHF +5'127</b> . <b>TVA part non récupérable</b> : <b>CHF +179'306</b>	2 372 882	2 538 769	165 887	7%	2 491 924.49
		33 Amortissements du patrimoine administratif	Amort. commence en 2026 <b>CHF -2'500</b> , amort. évolue au fur et à mesure des dépenses <b>CHF -5'411</b> , amort. calculé sur le dépensé net, délibération clôturée aux comptes 2024 <b>CHF +826</b> , amort. termine en 2025 <b>CHF +46'637</b> , amort. calculé sur le dépensé net <b>CHF -5'991</b> , calcul revu pour prendre en compte une subvention à recevoir <b>CHF +2'480</b> .	Amort. commence en 2025 <b>CHF -11'002</b> , amort. évolue au fur et à mesure <b>CHF -12'149</b> , amort. ajusté en fonction de nouvelles clés de répartition <b>CHF +77</b> , amort. non budgétisé commence en 2023 <b>CHF -3'537</b> , amort. commence en 2024 <b>CHF -290</b> , amort. calculé sur le dépensé net, délibération clôturée aux comptes 2023 <b>CHF +13'300</b> .	Amort. évolue au fur et à mesure des dépenses : <b>CHF -4'615</b> Amort. décalé, aucune dépense : <b>CHF +290</b> Amort. prenant en compte des recettes : <b>CHF +1'158</b> Amort. délib. clôturées aux comptes 2023, calcul sur le net et non plus sur le voté : <b>CHF +7'214</b> Amort. délibération à clôturer, calcul sur le net dépensé : <b>CHF -375</b>	415 680	451 721	36 041	8%	434 448.00

## LISTE 2 FONCTIONS 2 NATURES - DOCUMENT DE VOTE

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	2F/2N commentaires B2026	2F/2N commentaires B25	2F/2N commentaires R24	Budget 2026	Budget 2025	Var B26/B25 en CHF	Var B26/B25 en %	Réel 2024	
73 Gestion des déchets		36 Charges de transfert	Participation communale au <b>centre intercommunal des déchets carnés (CIDEc)</b> . Selon budget 2026 reçu le 11 juillet 2025 <b>CHF -222</b> .	Participation communale au <b>centre intercommunal des déchets carnés (CIDEc)</b> . Selon budget 2025 reçu le 12 juillet 2024 <b>CHF -399</b> . <b>Subvention à des organisations privées - déménagement SOS chats CHF +10'000</b> .	Subvention à des organisations privées à but non lucratif: SOS Chats a déménagé sur une autre Commune, cette subvention n'a pas été versée. Le disponible a été partiellement utilisé pour la création du site "Keepinuse".	5 728	5 506	- 222	- 4%	9 520.20	
		<b>Total Charges</b>					<b>4 670 340</b>	<b>4 641 052</b>	<b>- 29 288</b>	<b>- 1%</b>	<b>4 455 038.99</b>
	Recettes	42 Taxes	<b>Gestion des déchets</b> - taxe anticipée relative au verre selon réel 2024 et montant HT <b>CHF-5'339</b> , taxes déchets montant HT <b>CHF -1'993</b> , vente matières recyclées estimation revue à la hausse selon réel et montant HT, fonction à nouveau soumise <b>CHF +22'116</b> .	<b>Gestion des déchets</b> - taxe anticipée relative au verre selon réel 2023 <b>CHF-2'108</b> , rajout de la TVA suite à la radiation de la fonction 73 <b>CHF +3'278</b> , vente matières recyclées estimation revue à la baisse selon réel <b>CHF -76'000</b> .	Ecarts principaux pour la gestion des déchets (entreprise communale): <b>Indemnités journalières</b> : <b>CHF +92'912</b> (budget centralisé en F02/N42). <b>Remboursements de tiers - général</b> : <b>CHF +589'056</b> (rbt TVA 2019 à 2022 suite à la suppression du calcul REDIP). La part 2023 a été remboursée sur le décompte du 4ème trimestre. <b>Vente de matières recyclées</b> : <b>CHF -52'733</b> , le manque à gagner sur les recettes de vente de matières recyclées est lié au cours du marché des papiers et carton qui a considérablement chuté depuis 2024.	139 132	124 348	14 784	12%	801 268.06	
		43 Revenus divers	<b>Gestion des déchets</b> - montant HT, fonction à nouveau soumise TVA.	<b>Gestion des déchets</b> - rajout de la TVA suite à la radiation de la fonction 73 <b>CHF +81</b> .	<b>Autres revenus d'exploitation</b> : remboursements de frais de dépôts illicites de déchets.	1 000	1 081	- 81	- 7%	700.00	
		<b>Total Recettes</b>					<b>140 132</b>	<b>125 429</b>	<b>14 703</b>	<b>12%</b>	<b>801 968.06</b>
76 Lutte contre la pollution de l'environnement	Charges	30 Charges de personnel	Principaux écarts : réaffectation d'une ressource, vie chère 2026 0.50% écart vie chère budget 2025 1.40%-réel 2025 0.60%, mécanismes salariaux, indemnités mobilité douce selon réel 2024 et ajustement taux de cotisations (Suva acc. prof. obligatoire 0.8451% (2025 : 0.9315%), ass. accidents assurés Suva 0.785% et 0.811% (2025 : 0.8568% et 0.8855%), ass. accidents non assurés Suva 0.378% et 0.76% (2025 : 0.4122% et 0.8286%), ind.journalières CDD 1.245% et CDI 3.06% (2025 : CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%). Participation à l'assurance maladie : selon lieu de résidence, pour les personnes concernées, suite à amendement du CA, et que pour les bas salaires selon amendement du CM - cet amendement ne devait pas augmenter la perte du budget (le CM laisse le soin à l'administration de trouver le moyen permettant de mettre en oeuvre l'amendement). Modification du plan de mobilité <b>CHF -42'355</b> . D-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP, crédit budgétaire supplémentaire pour 2025 CHF 500'000, réparti sur toutes les fonctions.	Principaux écarts : revue de la répartition du personnel UTE, vie chère 1.4%, mécanismes salariaux, baisse des taux de cotisations pour la contribution allocations familiales et assurance maternité cantonale, et augmentation de la participation assurance maladie.	Ecarts principaux : <b>Indemnités mobilité douce</b> : plus de bénéficiaires que prévu <b>CHF -16'933</b> . <b>Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité</b> : réévaluation et réaffectation d'un poste <b>CHF -9'776</b> .	111 418	86 631	- 24 787	- 29%	98 520.83	

## LISTE 2 FONCTIONS 2 NATURES - DOCUMENT DE VOTE

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	2F/2N commentaires B2026	2F/2N commentaires B25	2F/2N commentaires R24	Budget 2026	Budget 2025	Var B26/B25 en CHF	Var B26/B25 en %	Réel 2024
76 Lutte contre la pollution de l'environnement		31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	Principaux écarts : <b>Cité de l'énergie</b> : honoraires prestations d'optimisation des bâtiments selon réel 2024 <b>CHF +3'067</b> , contrats d'entretien des bâtiments optimisation énergétique selon réel 2024 <b>CHF -8'682</b> . <b>Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité</b> : imprimés et publications estimation revue à la baisse au vu des réels <b>CHF +9'000</b> , honoraires actions de sensibilisation selon réel 2024 <b>CHF -19'908</b> . <b>Mobilité douce</b> : honoraires pour le diagnostic habitants et plan communal des mobilités (stratégie mobilité Meyrin-Cité, sondage des pratiques pour mettre en place des mesures en faveur de la mobilité) <b>CHF -70'000</b> , application Eromoov (tpg) <b>CHF +6'665</b> , imprimés estimation revue à la baisse selon moyenne réel 2023-204 <b>CHF +7'584</b> . <b>Protection de l'air et du climat</b> : état des lieux de la mobilité <b>CHF +13'731</b> (selon moyenne réels).	Principaux écarts : <b>Cité de l'énergie</b> - annonces de presse selon réel 2023 <b>CHF -4'300</b> , honoraires prestations d'optimisation des bâtiments selon réel 2023 <b>CHF -13'689</b> , imprimés et publications selon moyenne 2022-2023 <b>CHF +3'256</b> . <b>Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité</b> - cadeaux pas de dépense depuis 2020 <b>CHF +5'000</b> , imprimés et publications campagne de communication principalement en 2024 <b>CHF +19'000</b> . <b>Mobilité douce</b> - achat vélo cargo exceptionnel en 2024 <b>CHF +4'500</b> , études en lien avec le nouveau poste mobilité et espaces publics <b>CHF -50'000</b> , application Ecomoov (tpg) <b>CHF -7'025</b> . <b>Protection de l'air et du climat</b> - état des lieux de la mobilité <b>CHF -67'463</b> (tft partie de CHF -10'000 F85/N31).	Ecarts principaux: <b>Achat cadeaux</b> : Fonds énergie <b>CHF +5'000</b> (pas de cadeaux en 2024). <b>Imprimés, publications général</b> : mobilité douce - externe <b>CHF +7'167</b> , cité de l'énergie <b>CHF +5'000</b> (pas de dépenses en 2024), fonds énergie <b>CHF +3'716</b> , protection de l'air et du climat <b>CHF -1'972</b> . <b>Annonce de presse</b> : <b>CHF -4'324</b> . <b>Honoraires</b> : mobilité douce - externe <b>CHF +10'788</b> , cité de l'énergie <b>CHF -10'622</b> , fonds énergie <b>CHF -19'908</b> . <b>Honoraires architectes, ingénieur, géomètre</b> : <b>CHF +39'485</b> . <b>Charges d'utilisations informatiques</b> : mobilité douce - interne <b>CHF -7'113</b> . <b>Prestations de services des tiers - domaine restauration</b> : état des lieux de la mobilité <b>CHF -6'792</b> (compensé en F85/N31). <b>Contrats d'entretien des bâtiments</b> : cité de l'énergie <b>CHF -8'555</b> . <b>Location de véhicules</b> : mobilité douce - interne <b>CHF +8'240</b> .	576 576	518 617	- 57 959	- 11%	386 851.57
Charges	36 Charges de transfert	Principaux écarts : <b>Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité</b> - amortissement évolue au fur et à mesure des dépenses et termine en 2026 <b>CHF -73'049</b> , subventions à des entreprises privées estimation revue à la baisse selon réels <b>CHF +2'500</b> . <b>Mobilité douce - externe</b> - financement intercommunal d'un contrat de prestation pour la mise en place et l'opération d'une plateforme de mobilité dans la Zimeysaver par l'Azipro <b>CHF -49'252</b> .	Principaux écarts : <b>Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité</b> - amortissement évolue au fur et à mesure des dépenses <b>CHF -73'000</b> , subventions à des entreprises privées estimation revue à la baisse selon réels <b>CHF +2'500</b> . <b>Mobilité douce - externe</b> - fin de l'association Noctambus <b>CHF +119'908</b> .	Ecarts principaux: <b>Fonds énergie</b> : amortissements évoluent au fur et à mesure des dépenses <b>CHF +107'519</b> . <b>Subvention à des entreprises privées</b> : Fonds énergie <b>CHF +5'500</b> . <b>Subvention à des organisations privées à but non lucratif</b> : fonds énergie <b>CHF +49'000</b> (pas de dépenses en 2024). <b>Subventions aux personnes physiques</b> : Fonds énergie <b>CHF +75'284</b> .	741 544	618 543	- 123 001	- 20%	432 608.00	
	39 Imputations internes	<b>Protection de l'air et du climat</b> - état des lieux de la mobilité.	<b>Protection de l'air et du climat</b> - état des lieux de la mobilité selon réel 2023 <b>CHF -1'537</b> .	<b>Virements salaires</b> : GAM pour les assises de la mobilité <b>CHF -621</b> <b>Prestations en nature au personnel</b> : repas offert aux participants bike to work <b>CHF -432</b> .	1 537	1 537	0	---%	1 054.20	
<b>Total Charges</b>					<b>1 431 075</b>	<b>1 225 328</b>	<b>- 205 747</b>	<b>- 17%</b>	<b>919 034.60</b>	
Recettes	42 Taxes	Plus de bornes électriques.	<b>Mobilité douce - externe</b> - recettes des bornes électriques selon réel 2023 <b>CHF +2'446</b> .		0	2 446	- 2 446	---%	2 446.00	
	44 Revenus financiers	Redevance vélo-partage. Selon réel 2024.			231	0	231	---%	231.00	
	46 Revenus de transfert	<b>Cité de l'énergie</b> : plus de subventions de la Confédération <b>CHF -3'500</b> , estimation revue à la baisse des subventions communales <b>CHF -1'500</b> .		<b>Subventions de la Confédération</b> : Cité de l'énergie <b>CHF -3'500</b> (pas de subvention en 2024). <b>Subventions des cantons et des concordats</b> : Cité de l'énergie <b>CHF -10'000</b> (pas de subvention en 2024). <b>Subventions des communes</b> : Cité de l'énergie <b>CHF -1'500</b> (pas de subvention en 2024).	10 000	15 000	- 5 000	- 33%	0.00	
	<b>Total Recettes</b>				<b>10 231</b>	<b>17 446</b>	<b>- 7 215</b>	<b>- 41%</b>	<b>- 2 215.00</b>	

## LISTE 2 FONCTIONS 2 NATURES - DOCUMENT DE VOTE

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	2F/2N commentaires B2026	2F/2N commentaires B25	2F/2N commentaires R24	Budget 2026	Budget 2025	Var B26/B25 en CHF	Var B26/B25 en %	Réel 2024
77 Protection de l'environnement, autres	Charges	30 Charges de personnel	Principaux écarts : postes votés au budget 2025 (prorata sur 12 mois), vie chère 2026 0.50%, écart vie chère budget 2025 1.40%-réel 2025 0.60%, réévaluations de fonction, mécanismes salariaux et ajustement taux de cotisations (Suva acc. prof. obligatoire 0.8451% (2025 :0.9315%), ass. accidents assurés Suva 0.785% et 0.811% (2025 : 0.8568% et 0.8855%), ass. accidents non assurés Suva 0.378% et 0.76% (2025 : 0.4122% et 0.8286%), ind.journalières CDD 1.245% et CDI 3.06% (2025 : CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%). Participation à l'assurance maladie : selon lieu de résidence, pour les personnes concernées, suite à amendement du CA, et que pour les bas salaires selon amendement du CM - cet amendement ne devant pas augmenter la perte du budget (le CM laisse le soin à l'administration de trouver le moyen permettant de mettre en oeuvre l'amendement). D-2025-08a Assujettissement du 13ème salaire à la CAP, crédit budgétaire supplémentaire pour 2025 CHF 500'000, réparti sur toutes les fonctions.	Principaux écarts : nouveaux postes (Prorata 1.9 ETP (ENV : 0.3 assistant-e de direction - complément de poste, SGE-Admin : 0.8 responsable de projets en durabilité, 0.8 chargé-e de mission en durabilité) CHF -235'900, postes votés au budget 2024 (prorata sur 12 mois), revue de la répartition du personnel ENV, vie chère 1.4%, mécanismes salariaux, baisse des taux de cotisations pour la contribution allocations familiales et assurance maternité cantonale, et augmentation de la participation assurance maladie.	Ecart principal : répartition comptable revue (budget en F34/N30) CHF -16'712.	879 260	848 561	- 30 699	- 4%	615 453.87
		31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	Principaux écarts : <b>Cimetière Feuillasse</b> : électricité selon réel 2024 CHF -937, eau selon réel 2024 CHF +568, chauffage selon réel 2024 CHF +675, fournitures générales et véhicules selon moyenne réel 2023-2024 CHF +6'924. <b>Cimetière Meyrin-Village</b> : électricité selon réel 2024 CHF -2'328, eau selon réel 2024 CHF -4'271, entretien des bâtiments selon moyenne réel 2022-2024 CHF -2'064, fournitures générales selon moyenne réel 2023-2024 CHF +5'442, impôts et taxes véhicules selon réel 2025 CHF -300. <b>Système interne de gestion durable</b> - honoraires Ville durable montants revus à la baisse selon estimation du service CHF +9'500, acquisitions autres immobilisations selon moyenne réel 2022-2024 CHF -722, stockage et renouvellement de vaisselles durables CHF CHF -1'779, fournitures générales selon réel 2024 CHF +800.	Principaux écarts : <b>Cimetière Meyrin-Village</b> - acquisition de machines estimation revue à la baisse CHF +2'000, cadres inox CHF -5'500. <b>Système interne de gestion durable</b> - honoraires Ville durable (démarches de concertation avec les acteurs du territoire, en lien avec la démarche durabilité et climat) CHF -90'000, honoraires graphiques et impressions démarches durabilité CHF 6'000, ateliers alimentation CHF -4'550, licence pour le calcul de l'impact environnemental et équilibre nutritionnel des plats selon réel 2024 CHF +4'637.	Ecart principaux: <b>Eau</b> : cimetière Meyrin-village CHF -5'499, cimetière feuillasse CHF +5'577. <b>Matériel d'entretien et réparation véhicules</b> : cimetière feuillasse CHF +2'148. <b>Matériel d'exploitation, fournitures général</b> : cimetière feuillasse CHF +1'270. <b>Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles</b> : SIGD CHF -7925. <b>Acquisitions d'autres immobilisations</b> : SIGD CHF -2'167. <b>Entretien des bâtiments</b> : Crypte CHF -3'431, cimetière Meyrin-village CHF -4'693. <b>Honoraires</b> : SIGD CHF +9'474. <b>Honoraires audiovisuels</b> : SIGD CHF -13'078. <b>Imprimés, publications général</b> : SIGD CHF +7'495. <b>Charges d'utilisations informatiques</b> : SIGD CHF +4'636. <b>Prime d'assurance chose - véhicule</b> : SIGD CHF +2'786. <b>Prestations de services des tiers - général</b> : cimetière Meyrin-village: CHF -2'341.	215 341	226 010	10 669	5%	133 910.27
	Charges	33 Amortissements du patrimoine administratif	Amort. calculé sur le dépensé net, délibération clôturée aux comptes 2024 CHF -71, amort. commence en 2026 CHF -1'2625, amort. évolue au fur et à mesure des dépenses CHF -215.	Amort. commence en 2025 CHF -6'240.	Amort. évolue au fur et à mesure des dépenses : CHF +991 Amort. décalé, aucune dépense : CHF +4'361 Amort. délib. clôturées aux comptes 2022, calcul sur le dépensé net et non sur le voté : CHF -15 Amort. délibération à clôturer, calcul sur le net dépensé : CHF -55	53 454	40 543	- 12 911	- 32%	29 021.00
		36 Charges de transfert	<b>Système interne de gestion durable</b> : subventions ponctuelles CHF -10'000. <b>Meyrin Durable</b> : subvention tft de F01/N36 CHF -10'000.		Subvention à des organisations privées à but non lucratif: COMETE (solde de la subvention 2023).	215 000	195 000	- 20 000	- 10%	198 276.80
		<b>Total Charges</b>				1 363 055	1 310 114	- 52 941	- 4%	976 661.94
	Recettes	42 Taxes	Taxes et concessions de cimetières, columbarium: Cimetière Meyrin-village CHF +8'752, cimetière feuillasse CHF +4'573.		Indemnités journalières: CHF +16'320. Taxes et concessions de cimetières, columbarium: Cimetière Meyrin-village CHF +8'752, cimetière feuillasse CHF +4'573.	66 365	53 040	13 325	25%	82 685.13
		<b>Total Recettes</b>				66 365	53 040	13 325	25%	82 685.13

## LISTE 2 FONCTIONS 2 NATURES - DOCUMENT DE VOTE

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	2F/2N commentaires B2026	2F/2N commentaires B25	2F/2N commentaires R24	Budget 2026	Budget 2025	Var B26/B25 en CHF	Var B26/B25 en %	Réel 2024
79 Aménagement du territoire	Charges	33 Amortissements du patrimoine administratif	D-2021-01a Etude établissement du plan guide Cointrin CHF 2'398 écart de CHF -2'398, le projet est finalement abandonné, amortissement sur le dépensé net à partir de 2025 - non prévu au BU2025.	Amort. terminé en 2024 CHF 99'237.	Amort. suspendus (pas de dépenses) : CHF +30'000 D-2017-36a étude destinée à la révision du plan directeur communal	2 398	0	- 2 398	---	99 237.40
	<b>Total Charges</b>					<b>2 398</b>	<b>0</b>	<b>- 2 398</b>	<b>---</b>	<b>99 237.00</b>
85 Industrie, artisanat et commerce	Charges	30 Charges de personnel	Principaux écarts : postes votés au budget 2025 (prorata sur 12 mois), vie chère 2026 0.50%, écart vie chère budget 2025 1.40%-réel 2025 0.60%, mécanismes salariaux, réévaluation de fonctions, changement répartition comptable, effet Noria et ajustement taux de cotisations (Suva acc. prof. obligatoire 0.8451% (2025 : 0.9315%), ass. accidents assurés Suva 0.785% et 0.811% (2025 : 0.8568% et 0.8855%), ass. accidents non assurés Suva 0.378% et 0.76% (2025 : 0.4122% et 0.8286%), ind.journalières CDD 1.245% et CDI 3.06% (2025 : CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%). Participation à l'assurance maladie : selon lieu de résidence, pour les personnes concernées, suite à amendement du CA, et que pour les bas salaires selon amendement du CM - cet amendement ne devait pas augmenter la perte du budget (le CM laisse le soin à l'administration de trouver le moyen permettant de mettre en oeuvre l'amendement). D-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP, crédit budgétaire supplémentaire pour 2025 CHF 500'000, réparti sur toutes les fonctions.	Principaux écarts : nouveaux postes (Prorata 1 ETP (SGE-CAE : 1 assistant-e de direction communication) CHF -21'454, revue de la répartition du personnel SGE-CAE, postes votés au budget 2024 (prorata sur 12 mois), vie chère 1.4%, mécanismes salariaux, baisse des taux de cotisations pour la contribution allocations familiales et assurance maternité cantonale, et augmentation de la participation assurance maladie.	Ecart principal : réévaluation et réaffectation d'une ressource.	340 233	373 709	33 476	9%	276 456.92
		31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	Affaires économiques : OPI Office de la promotion des industries et des technologies revues de presse selon réel 2024 CHF -3'444, imprimés pour le Noël des entreprises CHF -730.	Affaires économiques - honoraires MEF afin développer la visibilité de l'événement CHF -17'000, OPI Office de la promotion des industries et des technologies revues de presse selon réel 2023 CHF 1'077, état des lieux de la mobilité tft vers F76/N31 CHF +10'000, Meyrin Pass (cartes donnant accès à des avantages aux habitants Meyriens auprès des acteurs locaux (loisirs, commerces, associations...)) CHF -60'000, répertoire des commerces CHF -20'000, animation et lancement de communautés d'intérêts (renforcer les liens avec les entreprises meyriennes et leurs savoir-faire spécifiques) CHF -30'000, inventaire des rez et patrimoine financier CHF -30'000.	Honoraires: Affaires économiques CHF +5'478, MEF CHF +23'205. Honoraires audiovisuels: MEF CHF -21'039. Achats cadeaux: MEF CHF +3'662. Annonces de presse: MEF CHF +24'588. Loyers de bien fonds: MEF CHF -11'600.	286 945	282 770	- 4 175	- 1%	118 592.21
		36 Charges de transfert	Subvention Genilem CHF 15'000, tft de F01/N36.			15 000	0	- 15 000	---	0.00
		39 Imputations internes				4 200	4 200	0	0%	4 576.93
<b>Total Charges</b>						<b>646 378</b>	<b>660 679</b>	<b>14 301</b>	<b>2%</b>	<b>399 626.06</b>
87 Combustibles et énergie	Recettes	44 Revenus financiers	Rétrocession annuelle des SIG pour l'utilisation du domaine public communal. Proportionnel aux frais d'utilisation du réseau électrique pour l'ensemble des consommations d'électricité sur la Commune. Selon réel 2024.	Rétrocession annuelle des SIG pour l'utilisation du domaine public communal. Proportionnel aux frais d'utilisation du réseau électrique pour l'ensemble des consommations d'électricité sur la Commune. Selon réel 2023.	Rétrocession annuelle des SIG pour l'utilisation du domaine public communal. Proportionnel aux frais d'utilisation du réseau électrique pour l'ensemble des consommations d'électricité sur la Commune.	1 990 720	2 073 052	- 82 332	- 4%	2 135 934.86
	<b>Total Recettes</b>					<b>1 990 720</b>	<b>2 073 052</b>	<b>- 82 332</b>	<b>- 4%</b>	<b>2 135 934.86</b>
91 Impôts	Charges	31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	Impôts communaux généraux - pertes effectives sur créances - selon moyenne 2023/2024.	Impôts communaux généraux - pertes effectives sur créances - selon moyenne 2022/2023.	Impôts communaux généraux: réévaluations sur reliquat fiscal CHF -2'353'047, réévaluations sur l'impôt estimé CHF -2'055'932, pertes effectives CHF -222'209. Impôts spéciaux: réévaluations sur reliquat fiscal CHF -2'028, pertes effectives sur créances CHF -3'997. TPC: réévaluations sur créances CHF +466'000, pertes effectives CHF -215'569	547 461	413 538	- 133 923	- 32%	4 773 923.34

## LISTE 2 FONCTIONS 2 NATURES - DOCUMENT DE VOTE

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	2F/2N commentaires B2026	2F/2N commentaires B25	2F/2N commentaires R24	Budget 2026	Budget 2025	Var B26/B25 en CHF	Var B26/B25 en %	Réel 2024
91 Impôts		36 Charges de transfert	<b>Impôts communaux généraux</b> - Frais de perception des centimes additionnels. Baisse du taux à 1.5% (2025 : 3%).	<b>Impôts communaux généraux</b> - Frais de perception des centimes additionnels. Estimation.	Frais de perception des centimes additionnels.	1 972 030	3 869 731	1 897 701	49%	4 699 515.11
		<b>Total Charges</b>				<b>2 519 491</b>	<b>4 283 269</b>	<b>1 763 778</b>	<b>41%</b>	<b>9 473 438.45</b>
	Recettes	40 Revenus fiscaux	L'écart global se résume comme suit : hausse des recettes fiscales par rapport au budget 2025 de <b>CHF +5'072'713</b> ( <b>Impôts personnes physiques CHF +1'436'638</b> , <b>IS CHF -554'478</b> , <b>impôts personnes morales CHF +5'947'020</b> , fonds de péréquation <b>CHF 1'756'467</b> ). <b>TPC</b> - la dotation du fonds est estimée à <b>CHF 21'182'3111</b> pour 2026. La part de Meyrin se monte à <b>CHF 18'078'482</b> soit 8.534% du total, <b>CHF -4'351'567</b> par rapport à 2025. Elle est la troisième commune au niveau des montants perçus, après la Ville de Genève et de la Ville de Carouge. Fin de la taxe professionnelle (TPC), plus de reliquat des années précédentes <b>CHF -500'000</b> .	L'écart global se résume comme suit : hausse des recettes fiscales par rapport au budget 2024 de <b>CHF +9'421'114</b> ( <b>Impôts personnes physiques incluant la baisse fiscale cantonale et l'impact de la baisse de 2 centimes communaux CHF -2'687'000</b> , <b>IS CHF +2'270'000</b> incluant la baisse fiscale cantonale et l'impact de la baisse de 2 centimes communaux, <b>impôts personnes morales incluant la baisse de 2 centimes communaux CHF +9'372'000</b> , <b>impôt sur les chiens CHF +8'000</b> , fonds de péréquation <b>CHF +458'114</b> ). <b>TPC</b> - la dotation du fonds est estimée à <b>CHF 253'647'179</b> pour 2025. La part de Meyrin se monte à <b>CHF 22'430'049</b> , <b>CHF +11'167</b> par rapport à 2024, soit 8.843% du total. Elle est la troisième commune au niveau des montants perçus, après la Ville de Genève et de la Ville de Carouge. Fin de la taxe professionnelle (TPC), reliquat des années précédentes selon estimations <b>CHF -2'000'000</b> .	<b>Impôts personnes physiques: CHF -944'417</b> , impôts personnes physiques correctifs des années précédentes <b>CHF +2'281'535</b> , <b>IS CHF +2'663'152</b> , <b>Impôt à la source correctifs des années précédentes CHF +587'207</b> , <b>impôt sur les prestations complémentaires - IPC CHF +86'431</b> . <b>Impôts personnes morales: CHF +19'859'000</b> , impôts personnes morales correctifs des années précédentes <b>CHF +20'066'685</b> . <b>Fonds de péréquation: CHF +1'543'361</b> . <b>TPC: CHF -326'330</b> . <b>Impôt sur les chiens: CHF +5'245</b> .	133 893 097	133 671 951	221 146	0%	172 051 394.32
	42 Taxes		Rachat ADB selon réel 2024 <b>CHF +23'172</b> , TPC rbts contentieux selon réel 2024 <b>CHF -454</b> .	Rachat ADB selon réel 2023 <b>CHF -24'875</b> , TPC rbts contentieux selon réel 2023 <b>CHF +1'399</b>						
	44 Revenus financiers		<b>TPC</b> intérêts des créances selon réel 2024.	<b>TPC</b> intérêts des créances selon réel 2023 <b>CHF -84</b>	<b>Rachats des actes de défauts de biens: Impôts communaux généraux CHF -1'702</b> , <b>Remboursement contentieux: TPC CHF +945</b> .	119 666	96 948	22 718	23%	119 666.88
	46 Revenus de transfert		<b>Compensation verticale IFD</b> (loi B 6 09) <b>CHF +10'750'40</b> . Selon estimation Etat octobre 2025. La compensation verticale a pour but de répartir la charge de la réforme fiscale entre la Confédération, les cantons et les communes. <b>TPC</b> Subventions du Fonds Intercommunal compensation spéciale suite à la suppression de la taxe professionnelle sur 6 ans (année 3) <b>CHF +500'000</b> .	<b>Compensation verticale IFD</b> (loi B 6 09) <b>CHF +17'678</b> . Selon estimation Etat octobre 2024. La compensation verticale a pour but de répartir la charge de la réforme fiscale entre la Confédération, les cantons et les communes. <b>TPC</b> Subventions du Fonds Intercommunal compensation spéciale suite à la suppression de la taxe professionnelle sur 6 ans (année 2) <b>CHF +500'000</b> .	<b>Compensation verticale IFD</b> (loi 12/2013) <b>CHF +31'171</b> .	5 737 801	4 162 297	1 575 504	38%	3 515 790.08
	<b>Total Recettes</b>					<b>139 754 202</b>	<b>137 935 600</b>	<b>1 818 602</b>	<b>1%</b>	<b>175 690 489.26</b>
92 Conventions fiscales	Charges	36 Charges de transfert	Compensation financière en faveur des communes frontalieres <b>CHF +385'034</b> .	Compensation financière en faveur des communes frontalieres <b>CHF -1'490'432</b> .	<b>Compensation financière en faveur des communes frontalieres CHF -584'478</b> .	10 252 902	10 637 936	385 034	4%	9 731 982.78
	<b>Total Charges</b>					<b>10 252 902</b>	<b>10 637 936</b>	<b>385 034</b>	<b>4%</b>	<b>9 731 982.78</b>
93 Péréquation financière et compensation des charges	Charges	36 Charges de transfert	Selon estimation Etat du 07.08.2025. Selon loi B 6 08 : 30 millions affectés par un équivalent du cent. addit. qui finance les emprunts, part de Meyrin : <b>CHF 1'932'664</b> (2025 : <b>CHF 1'641'910</b> ). 71.1 millions pour les places de crèches (10'000 par place de crèches), Meyrin reçoit <b>CHF -3'188'300</b> (2025 : <b>CHF 3'187'000</b> ) et participe pour <b>CHF 4'577'912</b> (2025 : <b>CHF 3'728'066</b> ). 23.6 millions affectés par un équivalent du cent. addit. qui finance le sans-abrisme, part de Meyrin <b>CHF 1'491'869</b> (2025 : <b>CHF 1'143'247</b> ), et un taux de 3.5% (2025 : 3.5%) pour la péréquation des ressources, part de Meyrin : <b>CHF 9'938'644</b> (2025 : <b>CHF 3'600'879</b> ). Soit une participation totale de <b>CHF 14'752'789</b> , <b>CHF -7'825'686</b> par rapport à 2025.	Selon estimation Etat du 19.08.2024. Selon loi B 6 08 : 30 millions affectés par un équivalent du cent. addit. qui finance les emprunts, part de Meyrin : <b>CHF 1'641'910</b> . 68.1 millions pour les places de crèches ( <b>CHF 10'000</b> par place de crèches), Meyrin reçoit <b>CHF 3'187'000</b> et participe pour <b>CHF 3'728'066</b> . 20.7 millions affectés par un équivalent du cent. addit. qui finance le sans-abrisme, part de Meyrin <b>CHF 1'143'247</b> , et un taux de 3.5% (2024:3%) pour la péréquation des ressources, part de Meyrin : <b>CHF 6'927'103</b> , <b>CHF -821'715</b> par rapport à 2024.	14 752 789	6 927 103	- 7 825 686	- 113%	6 105 388.00	
	<b>Total Charges</b>					<b>14 752 789</b>	<b>6 927 103</b>	<b>- 7 825 686</b>	<b>- 113%</b>	<b>6 105 388.00</b>
95 Part aux recettes, autres	Recettes	46 Revenus de transfert				0	0	0	---	1 923.50
	<b>Total Recettes</b>					<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>---</b>	<b>1 923.50</b>

## LISTE 2 FONCTIONS 2 NATURES - DOCUMENT DE VOTE

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	2F/2N commentaires B2026	2F/2N commentaires B25	2F/2N commentaires R24	Budget 2026	Budget 2025	Var B26/B25 en CHF	Var B26/B25 en %	Réel 2024
96 Administration de la fortune et de la dette	Charges	30 Charges de personnel	Principaux écarts : revue de la répartition d'une ressource, vie chère 2026 0.50%, écart vie chère budget 2025 1.40%-réel 2025 0.60%, mécanismes salariaux et Effets Noria et ajustement taux de cotisations (Suva acc. prof. obligatoire 0.8451% (2025 : 0.9315%), ass. accidents assurés Suva 0.785% et 0.811% (2025 : 0.8568% et 0.8855%), ass. accidents non assurés Suva 0.378% et 0.76% (2025 : 0.4122% et 0.8286%), ind.journalières CDD 1.245% et CDI 3.06% (2025 : CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%). Participation à l'assurance maladie : selon lieu de résidence, pour les personnes concernées, suite à amendement du CA, et que pour les bas salaires selon amendement du CM - cet amendement ne devait pas augmenter la perte du budget (le CM laisse le soin à l'administration de trouver le moyen permettant de mettre en oeuvre l'amendement). <b>D-2025-08a Assujettissement du 13ème salaire à la CAP, crédit budgétaire supplémentaire pour 2025 CHF 500'000, réparti sur toutes les fonctions.</b>	Principaux écarts : revue de la répartition du personnel GEB, vie chère 1.4%, mécanismes salariaux, baisse des taux de cotisations pour la contribution allocations familiales et assurance maternité cantonale, et augmentation de la participation assurance maladie.	Ecart principal : vie chère 1.4% (budget 1.5%).	195 305	215 318	20 013	9%	104 287.77
		31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	Frais bancaires, selon moyenne réel 2023-2024.	Frais bancaires selon moyenne 2022-2023 <b>CHF - 1'385</b>	Frais bancaires.	30 372	33 171	2 799	8%	28 543.70
		34 Charges financières	Principaux écarts : <b>Cardinal-Journet 22</b> : entretien courant, selon moyenne réel 2022-2024 <b>CHF +1'580</b> . <b>Ferme de la Planche</b> : impôt immobilier complémentaire selon réel 2024 <b>CHF -1'331</b> , assurance bâtiment <b>CHF -180</b> et entretien courant selon moyenne réel 2022-2024 <b>CHF -331</b> . <b>Intérêts</b> sur engagements financiers à long terme <b>CHF -20'513</b> . <b>Parking des Arbères et des Vergers</b> : primes assurances bâtiments selon réel 2024 <b>CHF -1'793</b> . <b>PMV</b> : selon estimations <b>CHF +28'041</b> . <b>Riantbosson 5</b> : assurance bâtiment selon réel 2024 <b>CHF -833</b> . <b>Rte de Meyrin 282</b> : divers frais selon estimations <b>CHF -833</b> . <b>Rte de Meyrin 284</b> - chauffage et eau selon réel 2024 <b>CHF +1'567</b> , contrat d'entretien selon réel <b>CHF -1'226</b> et entretien courant selon moyenne réel 2022-2024 <b>CHF -3'266</b> .	Principaux écarts : <b>Ferme de la Planche</b> - contrats d'entretien estimation selon réels <b>CHF +1'379</b> , entretien courant selon moyenne 2021 à 2023 <b>CHF +2'910</b> , impôt immobilier complémentaire selon réel 2023 <b>CHF +5'121</b> , primes assurance bâtiment selon réel 2023 <b>CHF +132</b> . <b>Intérêts</b> sur engagements financiers à long terme <b>CHF +82'931</b> . <b>Parking des Arbères et des Vergers</b> - primes assurances bâtiments selon réel 2023 <b>CHF +1'267</b> . <b>PMV</b> - selon estimations <b>CHF +6'811</b> . <b>La Ramée 8b</b> - chauffage et primes d'assurances bâtiments selon réel 2023 <b>CHF +1'252</b> . <b>Restaurant Auberge Commune</b> - chauffage selon réel 2023 <b>CHF -3'395</b> , contrat d'entretien estimations selon réels <b>CHF +959</b> , primes assurances bâtiment selon réel <b>CHF +71</b> , sécurisation bâtiment selon réel <b>CHF +293</b> . <b>Riantbosson 5</b> - fin du DDP en 2024, charges du bâtiment selon estimations <b>CHF -2'250</b> . <b>Rte de Meyrin 284</b> - chauffage et eau selon réel 2023 <b>CHF -2'190</b> , contrat d'entretien selon réel <b>CHF +863</b> .	Ecart principal : <b>Electricité</b> : riantbosson 5 <b>CHF -3'593</b> . <b>Chaudage</b> : auberge communale <b>CHF -3'130</b> , rte de Meyrin 299 <b>CHF +3'531</b> , ramée 8b <b>CHF +1'226</b> . <b>Entretien de biens meubles des bâtiments du PF</b> : auberge communale <b>CHF -4'990</b> . <b>Entretien courant des bâtiments du PF par des tiers</b> : rte de Meyrin 299 <b>CHF -2'298</b> , auberge communale <b>CHF -3'307</b> , cardinal-journet 22 <b>CHF +3'500</b> , rte de Meyrin 284 <b>CHF -8'892</b> , ferme de la planche <b>CHF +2'982</b> . <b>Honoraires de régie</b> : rte de Meyrin 299 <b>CHF -2'579</b> . <b>Impôt immobilier complémentaire</b> : rte de Meyrin 299 <b>CHF +1'365</b> , Vergers - Codha <b>CHF +9'088</b> , Codha/Voisinage <b>CHF +9'088</b> , ferme de la planche <b>CHF +3'790</b> , rte Prévessin Stadler <b>CHF -2'552</b> . <b>Intérêts sur engagements financiers à long terme</b> : <b>CHF +83'480</b> . <b>Travaux d'entretien des bâtiments du PF</b> : PMV <b>CHF +20'485</b> .	922 302	915 821	- 6 481	- 1%	903 619.74

## LISTE 2 FONCTIONS 2 NATURES - DOCUMENT DE VOTE

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	2F/2N commentaires B2026	2F/2N commentaires B25	2F/2N commentaires R24	Budget 2026	Budget 2025	Var B26/B25 en CHF	Var B26/B25 en %	Réel 2024
96 Administration de la fortune et de la dette	Charges	34 Charges financières	<b>Rte de Meyrin 299</b> : entretien selon moyenne 2022 à 2024 CHF -1'650, contrat entretien selon réels CHF -1'673, honoraires de régie selon réel 2024 CHF -2'000, impôt immobilier complémentaire CHF -273, primes assurances selon réel 2024 CHF -105. <b>Rte de Prévessin-Stalder</b> : impôt immobilier complémentaire CHF -2'885. <b>Virginia-Malnati 7</b> - chauffage et eau selon réel 2024 CHF +1'028, entretien courant selon moyenne réel 2022-2024 CHF +1'564, contrats d'entretien selon réel 2024 CHF -1'792, impôt immobilier complémentaire selon réel 2024 CHF +239.	<b>Rte de Meyrin 299</b> - chauffage et eau selon réel 2023 CHF +1'479, entretien selon moyenne 2021 à 2023 CHF -1'715, honoraires de régie selon réel 2023 CHF -579, impôt immobilier complémentaire CHF +836, primes assurances selon réel 2023 CHF +74. <b>Rte de Meyrin/Rte L.Rendu</b> - impôt immobilier complémentaire selon réel 2023 CHF -1'377. <b>Virginia-Malnati 7</b> - chauffage et eau selon réel 2023 CHF +266, contrats d'entretien selon réel CHF +1'219, impôt immobilier complémentaire selon réel 2023 CHF -648.						
	<b>Total Charges</b>					<b>1 147 979</b>	<b>1 164 310</b>	<b>- 16 331</b>	<b>- 1%</b>	<b>1 036 451.21</b>
	Recettes	42 Taxes			Indemnité journalière.	11 000	11 000	0	0%	12 017.08
	44 Revenus financiers	Principaux écarts :  <b>Cascade</b> : selon convention des terrains agricoles mis à jour en 2025 CHF +470. <b>Intérêts</b> : dividende BCGE selon moyenne réel 2023-2024 CHF +6'865, dividendes selon moyenne 2023-2024 CHF +16'174, intérêts des garanties de loyers selon réel 2024 CHF +314. <b>C-Charnaux 7 - Manège</b> : redevance DDP à partir du 15.06.2026, selon D-2025-11a CHF +10725. <b>PMV</b> : recettes parking - augmentation des tarifs CHF +5'850. <b>Rte de Meyrin 284</b> : loyer selon réel 2025 CHF +2'400. <b>Rte de Meyrin 280</b> : droit de superficie année complète CHF +37'581. <b>Rte de Meyrin 299</b> : loyer pour 3 locataires et 1 arcade, selon réel 2025 CHF +18'932. <b>Tatte Prévessin</b> : location de terrains, selon réel 2025 CHF +747. <b>Vergers</b> : droit de superficie selon réel 2025 suite aux indexations CHF +35'041.	Principaux écarts :  <b>Ateliers 1-5-3-7 Ferreti et Munoz</b> - droit de superficie suite à indexation CHF +1'662. <b>Intérêts</b> - dividende BCGE selon moyenne réel 2022-2023 CHF +6'865, dividendes selon moyenne 2022-2023 CHF -4'846, intérêts des garanties de loyers selon réel 2023 CHF +496, intérêts prêt PMC CHF -4'713, intérêts négatifs CHF -1'111. <b>Parking des Arbères et des Vergers</b> - phase transitoire terminée CHF -11'285. <b>PMV</b> - recettes parking - augmentation des tarifs CHF +3'250. <b>Riantbossion 5</b> - fin du DDP en 2024 CHF -6'036. <b>Rte de Meyrin 284</b> - loyer d'un appartement mis à disposition des ukrainiens CHF +7'200. <b>Rte de Meyrin 280</b> - droit de superficie à partir du 1er juillet 2025 CHF +18'791 (retard des travaux, au budget 2024 la rente était prévue à partir du 1er octobre 2024). <b>Rte de Meyrin 299</b> - loyer pour 3 locataires CHF +35'472 (en 2024, 3 locataires dont 1 mis à disposition gratuitement pour les ukrainiens). <b>Vergers</b> - droit de superficie selon réel 2024 suite aux indexations CHF +6'969. <b>Veyrot 39</b> - droit de superficie selon réel 2024 suite à indexation CHF +1'484.	Ecarts principaux: <b>Appréciation aux valeurs marchandes des titres</b> : actions BCGe CHF +171'720. <b>Gains provenant des ventes de biens meubles PF</b> : vente véhicules CHF +108'452. <b>Intérêts des placements financiers à court terme</b> : 6 prêts à court terme CHF +222'032. <b>Dividendes</b> : PF CHF +34'503. <b>Dividende BCGe</b> : PA CHF +16'672. <b>Intérêts des créances et comptes courants</b> : CHF +7'351. <b>Droit de superficie PF</b> : Vergers CHF +65'357, rte de Meyrin 280 CHF -18'790. <b>Location de terrains / immeubles PF</b> : Virginia Malnati 7 CHF +14'400, rte de Meyrin 299 CHF +35'472, rte de Meyrin 284 CHF +7'200. <b>Loyers et fermages, immeubles du PF</b> - général: Parking Arbères CHF -18'659. <b>Redevances PF</b> : auberge communale CHF -12'000. <b>Paiement pour utilisation des immeubles PF</b> - général: PMV CHF +7'554. <b>Intérêts des placements financiers à long terme</b> : prêt PMC Parking SA CHF -4'712.	2 753 266	2 618 125	135 141	5%	3 129 709.40	
	<b>Total Recettes</b>					<b>2 764 266</b>	<b>2 629 125</b>	<b>135 141</b>	<b>5%</b>	<b>3 141 726.48</b>
97 Redistributions	Recettes	46 Revenus de transfert	Redistribution de la taxe CO2, basé sur le réel 2023 CHF +1'919.			33 762	33 762	0	0%	33 762.35
	<b>Total Recettes</b>					<b>33 762</b>	<b>33 762</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>	<b>33 762.35</b>
	<b>Total Charges</b>					<b>171 139 117</b>	<b>161 218 567</b>	<b>- 9 920 550</b>	<b>- 6%</b>	<b>164 361 847.97</b>
	<b>Total Recette</b>					<b>161 722 069</b>	<b>159 723 087</b>	<b>1 998 982</b>	<b>1%</b>	<b>198 913 673.92</b>
	<b>Résultat</b>					<b>- 9 417 048</b>	<b>- 1 495 480</b>			<b>34 551 825.95</b>



## Plan financier 2025 – 2035 projets engagés et planifiés



## PLAN FINANCIER 2025 - 2035 PROJETS ENGAGES ET PLANIFIES

FONCTIONNEMENT ESTIMES SANS INVESTISSEMENTS SUPPLEMENTAIRES											
FONCTIONNEMENT		AVANT INVESTISSEMENTS									
BUDGET		BUDGET		ESTIMATION		ESTIMATION		ESTIMATION		ESTIMATION	
2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	
<b>RECETTES</b>	<b>159'723'087</b>	<b>161'722'069</b>	<b>166'001'331</b>	<b>169'386'620</b>	<b>172'357'431</b>	<b>175'427'876</b>	<b>179'600'623</b>	<b>183'838'216</b>	<b>188'181'468</b>	<b>193'509'109</b>	<b>198'993'721</b>
<b>CHARGES</b>	<b>-160'625'967</b>	<b>-170'510'085</b>	<b>-177'323'115</b>	<b>-183'197'461</b>	<b>-188'640'654</b>	<b>-192'429'030</b>	<b>-195'747'697</b>	<b>-199'340'866</b>	<b>-203'117'508</b>	<b>-206'998'979</b>	<b>-211'300'638</b>
<b>INTERET SUR EMPRUNT</b>	<b>-592'600</b>	<b>-629'032</b>	<b>-651'246</b>	<b>-641'100</b>	<b>-667'850</b>	<b>-622'808</b>	<b>-472'571</b>	<b>-460'500</b>	<b>-460'500</b>	<b>-460'500</b>	<b>-460'500</b>
<b>RESULTAT (Gain / -Perte)</b>	<b>-1'495'480</b>	<b>-9'417'048</b>	<b>-11'973'030</b>	<b>-14'451'941</b>	<b>-16'951'073</b>	<b>-17'623'963</b>	<b>-16'619'645</b>	<b>-15'963'150</b>	<b>-15'396'540</b>	<b>-13'950'370</b>	<b>-12'767'417</b>
<b></b> . Amortissements 33/36	<b>16'072'659</b>	<b>16'376'460</b>	<b>18'176'273</b>	<b>19'953'550</b>	<b>20'873'146</b>	<b>20'097'430</b>	<b>18'737'197</b>	<b>17'837'351</b>	<b>17'079'071</b>	<b>16'307'627</b>	<b>15'835'201</b>
<b>FLUX TRESORERIE LIES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>14'577'179</b>	<b>6'959'412</b>	<b>6'203'243</b>	<b>5'501'610</b>	<b>3'922'073</b>	<b>2'473'467</b>	<b>2'117'552</b>	<b>1'874'202</b>	<b>1'682'532</b>	<b>2'357'257</b>	<b>3'067'784</b>
FONCTIONNEMENT ESTIMES LIES AUX PROJETS ENGAGES ET PLANIFIES											
FONCTIONNEMENT		LIE AUX INVESTISSEMENTS ENGAGES ET PLANIFIES									
BUDGET		BUDGET		ANNEE		ANNEE		ANNEE		ANNEE	
2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	
<b>RECETTES</b>	-	-	<b>6'013'323</b>	<b>14'693'773</b>	<b>23'838'137</b>	<b>28'923'395</b>	<b>33'262'399</b>	<b>36'762'267</b>	<b>40'367'195</b>	<b>39'619'486</b>	<b>38'661'701</b>
<b>CHARGES</b>	-	-	<b>-1'306'247</b>	<b>-4'175'006</b>	<b>-5'795'806</b>	<b>-9'828'929</b>	<b>-15'249'439</b>	<b>-18'516'470</b>	<b>-23'450'019</b>	<b>-24'160'695</b>	<b>-24'423'351</b>
<b>INTERET SUR EMPRUNT (0.90%)</b>	-	-	<b>-242'259</b>	<b>-599'315</b>	<b>-838'418</b>	<b>-1'016'960</b>	<b>-1'256'271</b>	<b>-1'435'121</b>	<b>-1'467'059</b>	<b>-1'472'983</b>	<b>-1'441'058</b>
<b>RESULTAT (Gain / -Perte)</b>	-	-	<b>4'464'817</b>	<b>9'919'451</b>	<b>17'203'913</b>	<b>18'077'505</b>	<b>16'756'690</b>	<b>16'810'676</b>	<b>15'450'117</b>	<b>13'985'808</b>	<b>12'797'291</b>
<b></b> . Amortissements 33/36	-	-	<b>833'162</b>	<b>2'188'763</b>	<b>3'245'369</b>	<b>5'294'494</b>	<b>6'993'464</b>	<b>7'495'694</b>	<b>9'909'257</b>	<b>10'292'335</b>	<b>10'554'992</b>
<b>FLUX TRESORERIE LIES AU FONCTIONNEMENT</b>	-	-	<b>5'297'979</b>	<b>12'108'215</b>	<b>20'449'282</b>	<b>23'371'999</b>	<b>23'750'154</b>	<b>24'306'369</b>	<b>25'359'374</b>	<b>24'278'143</b>	<b>23'352'283</b>
FONCTIONNEMENT ESTIMES FONCTIONNEMENT NORMAL ET FONCTIONNEMENT LIES AUX PROJETS ENGAGES ET PLANIFIES											
FONCTIONNEMENT		APRES INVESTISSEMENTS ENGAGES ET PLANIFIES									
BUDGET		BUDGET		ANNEE		ANNEE		ANNEE		ANNEE	
2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	
<b>RECETTES</b>	<b>159'723'087</b>	<b>161'722'069</b>	<b>172'014'654</b>	<b>184'080'393</b>	<b>196'195'568</b>	<b>204'351'270</b>	<b>212'863'022</b>	<b>220'600'483</b>	<b>228'548'663</b>	<b>233'128'594</b>	<b>237'655'422</b>
<b>CHARGES</b>	<b>-160'625'967</b>	<b>-170'510'085</b>	<b>-178'629'362</b>	<b>-187'372'467</b>	<b>-194'436'460</b>	<b>-202'257'959</b>	<b>-210'997'135</b>	<b>-217'857'336</b>	<b>-226'567'527</b>	<b>-231'159'673</b>	<b>-235'723'989</b>
<b>INTERET SUR EMPRUNT (0.90%)</b>	<b>-592'600</b>	<b>-629'032</b>	<b>-893'505</b>	<b>-1'240'415</b>	<b>-1'506'268</b>	<b>-1'639'768</b>	<b>-1'728'841</b>	<b>-1'895'621</b>	<b>-1'927'559</b>	<b>-1'933'483</b>	<b>-1'901'558</b>
<b>RESULTAT (Gain / -Perte)</b>	<b>-1'495'480</b>	<b>-9'417'048</b>	<b>-7'508'213</b>	<b>-4'532'489</b>	<b>252'840</b>	<b>453'543</b>	<b>137'045</b>	<b>847'526</b>	<b>53'577</b>	<b>35'438</b>	<b>29'874</b>
<b></b> . Amortissements 33/36	<b>16'072'659</b>	<b>16'376'460</b>	<b>19'009'435</b>	<b>22'142'313</b>	<b>24'118'514</b>	<b>25'391'924</b>	<b>25'730'660</b>	<b>25'333'045</b>	<b>26'988'328</b>	<b>26'599'962</b>	<b>26'390'193</b>
<b>FLUX TRESORERIE LIES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>14'577'179</b>	<b>6'959'412</b>	<b>11'501'222</b>	<b>17'609'824</b>	<b>24'371'354</b>	<b>25'845'466</b>	<b>25'867'706</b>	<b>26'180'571</b>	<b>27'041'905</b>	<b>26'635'400</b>	<b>26'420'067</b>
INVESTISSEMENTS											
INVESTISSEMENTS		ENGAGES DE RENOUVELLEMENT									
BUDGET		BUDGET		ANNEE		ANNEE		ANNEE		ANNEE	
2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	
<b>INVESTISSEMENTS ENGAGES DE RENOUVELLEMENT</b>	<b>-9'787'911</b>	<b>-29'282'022</b>	<b>-29'844'686</b>	<b>-19'907'152</b>	<b>-10'266'982</b>	<b>70'000</b>	<b>70'000</b>	<b>70'000</b>	<b>70'000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>INVESTISSEMENTS ENGAGES NOUVEAUX PROJETS</b>	<b>-8'522'779</b>	<b>-12'132'749</b>	<b>-22'847'282</b>	<b>-11'437'918</b>	<b>-8'194'429</b>	<b>135'880</b>	<b>513'880</b>	<b>513'880</b>	<b>261'244</b>	<b>265'585</b>	<b>-</b>
<b>INVESTISSEMENTS PLANIFIES DE RENOUVELLEMENT</b>	<b>-8'593'883</b>	<b>-3'324'440</b>	<b>-10'030'432</b>	<b>-17'662'561</b>	<b>-19'822'000</b>	<b>-18'622'000</b>	<b>-19'222'000</b>	<b>-5'840'100</b>	<b>-5'784'500</b>	<b>-3'584'500</b>	<b>-3'584'500</b>
<b>INVESTISSEMENTS PLANIFIES NOUVEAUX PROJETS</b>	<b>-27'427'913</b>	<b>-16'921'926</b>	<b>-15'450'250</b>	<b>-21'276'600</b>	<b>-26'547'600</b>	<b>-26'645'600</b>	<b>-21'193'480</b>	<b>-6'705'100</b>	<b>-2'905'100</b>	<b>-3'105'100</b>	<b>-2'905'100</b>
<b>Estimation décalage dans le temps</b>	<b>20'000'000</b>	<b>20'000'000</b>	<b>20'000'000</b>	<b>20'000'000</b>	<b>20'000'000</b>	<b>20'000'000</b>	<b>-20'000'000</b>	<b>-20'000'000</b>	<b>-20'000'000</b>	<b>-20'000'000</b>	<b>-20'000'000</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX INVESTISSEMENTS</b>	<b>-34'332'486</b>	<b>-41'661'137</b>	<b>-58'172'650</b>	<b>-50'284'231</b>	<b>-44'831'011</b>	<b>-45'061'720</b>	<b>-59'831'600</b>	<b>-31'961'320</b>	<b>-28'358'356</b>	<b>-26'354'015</b>	<b>-26'489'600</b>
FINANCEMENT											
FLUX DE TRESORERIE LIES AU FINANCEMENT		INVESTISSEMENTS									
BUDGET		BUDGET		ANNEE		ANNEE		ANNEE		ANNEE	
2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AU FINANCEMENT</b>	<b>40'000'000</b>	<b>3'581'927</b>	<b>46'671'428</b>	<b>32'674'407</b>	<b>20'459'657</b>	<b>19'216'254</b>	<b>33'963'894</b>	<b>5'780'749</b>	<b>1'316'450</b>	<b>-281'386</b>	<b>69'533</b>
<b>TOTAL DES FLUX DE TRESORERIE</b>	<b>20'244'693</b>	<b>-31'119'798</b>	<b>-0</b>								
<b>SOLDE TRESORERIE</b>	<b>42'959'505</b>	<b>10'000'000</b>	<b>10'000'000</b>	<b>10'000'000</b>	<b>10'000'000</b>	<b>10'000'000</b>	<b>10'000'000</b>	<b>10'000'000</b>	<b>10'000'000</b>	<b>10'000'000</b>	<b>9'999'999</b>



## Évolution annuelle budgets 2018 - 2026 - Quelques chiffres clés



Meyrin - évolution annuelle budget 2018-2026 - quelques chiffres clés									
Libellé	B 2018	B 2019	B 2020	B 2021	B 2022	B 2023	B 2024	B 2025	B 2026
Population	25'566	26'633	27'603	26'767	26'809	27'011	26'794	27'000	27'416
	1'402	1'067	970	-836	42	202	-217	206	416
	6%	4%	4%	-3%	0%	1%	-1%	1%	2%
Places Crèches - à la journée *	368	362	362	362	362	366	370	372	372
	52	-6	0	0	0	4	4	2	0
	16%	-2%	0%	0%	0%	1%	1%	1%	0%
Places Crèches - à temps partiel*	76	76	76	76	76	76	76	76	76
Enfants 1P-8P	2'122	2'163	2'287	2'395	2'520	2'540	2'733	2'735	2'731
	55	41	124	108	125	20	193	2	-4
	3%	2%	6%	5%	5%	1%	8%	0%	0%
ETP**	352.715	360.715	384.015	388.615	398.604	410.354	427.529	450.779	463.19
	39.72	8.00	23.30	4.60	9.99	11.75	17.18	23.25	12.411
	13%	2%	6%	1%	3%	3%	4%	5%	3%
Nombre contribuable TPC	1'964	1'996	2'158	2'182	-	-	-	-	-
	171	32	162	-	-	-	-	-	-
	10%	2%	8%	-	-	-	-	-	-
RECETTES	112'953'498	118'095'733	122'991'546	112'243'540	122'260'379	132'118'649	151'092'517	159'723'087	161'722'069
	7'883'793	5'142'235	4'895'813	-10'748'006	10'016'839	9'858'270	18'973'868	8'630'570	1'998'982
	8%	5%	4%	-9%	9%	8%	14%	6%	1%
CHARGES	112'482'909	118'094'265	122'962'198	124'957'636	128'481'797	137'674'288	150'549'736	161'218'567	171'139'117
	7'998'579	5'611'356	4'867'933	1'995'438	3'524'161	9'192'491	12'875'448	10'668'831	9'920'550
	8%	5%	4%	2%	3%	7%	9%	7%	6%
RESULTAT	470'589	1'468	29'348	-12'714'096	-6'221'418	-5'555'639	542'781	-1'495'480	-9'417'048
DETTES ***	60'562'716	54'208'590	62'625'439	77'995'038	90'623'573	117'099'059	82'914'697	52'000'000	55'581'927
	-7'873'622	14'297'676	8'416'849	15'369'599	12'628'535	26'475'486	-34'184'362	-30'914'697	3'581'927
	-0	24%	16%	25%	16%	29%	-29%	-37%	7%
INVESTISSEMENTS BRUTS	58'876'922	36'869'812	44'012'336	45'218'323	51'249'629	71'133'999	58'495'665	41'422'956	53'944'748
RECETTES	10'535'174	8'663'585	7'322'538	5'275'589	2'124'141	2'544'569	6'814'440	7'090'470	12'283'611
INVESTISSEMENTS NETS	48'341'748	28'206'227	36'689'798	39'942'734	49'125'488	68'589'430	51'681'225	34'332'486	41'661'137
Degré d'autofinancement	26.52%	49.63%	38.33%	4.88%	17.31%	13.84%	30.51%	42.56%	16.70%
CENTIME ADDITIONNEL	44	44	44	44	44	44	44	42	42
Valeur du centime	1'807'886	1'856'104	1'903'432	1'717'783	1'895'455	2'025'000	2'219'841	2'538'952	2'701'552
Impôt PP (IBO, IS, IPC, chiens)	55'384'600	55'785'292	59'367'989	57'282'449	60'500'000	60'100'000	62'467'000	62'058'000	62'940'160
	2'895'896	400'692	3'582'697	-2'085'540	3'217'551	-400'000	2'367'000	-409'000	882'160
	6%	1%	6%	-4%	6%	-1%	4%	-1%	1%
Impôt PM	24'162'400	25'883'268	24'383'020	18'300'000	22'900'000	29'000'000	35'206'000	44'578'000	50'525'020
	3'049'412	1'720'868	-1'500'248	-6'083'020	4'600'000	6'100'000	6'206'000	9'372'000	5'947'020
	14%	7%	-6%	-25%	25%	27%	21%	27%	13%
Taxe professionnelle	13'300'000	13'300'000	14'000'000	14'000'000	14'000'000	17'100'000	2'500'000	500'000	0
							-14'600'000	-2'000'000	-500'000
							-85%	-80%	-100%
Fonds de compensation TPC							22'418'882	22'430'049	18'078'482
Subvention du Fonds Intercommunal							500'000	1'000'000	1'500'000
							22'918'882	23'430'049	19'578'482
							100%	100%	100%
Fonds Péréquation - PM (recettes)	2'595'693	3'060'673	3'008'684	2'570'118	3'180'539	3'778'539	3'647'788	4'105'902	2'349'435
	-389'777	464'980	-51'989	-438'566	610'421	598'000	-130'751	458'114	-1'756'467
	-13%	18%	-2%	-15%	24%	19%	-3%	13%	-43%
Compensation financière en faveur des communes frontalières (charges)	7'502'930	8'022'484	8'293'776	8'037'400	9'003'176	8'995'607	9'147'504	10'637'936	10'252'902
	270'772	519'554	271'292	-256'376	965'776	-7'569	151'897	1'490'432	-385'034
	4%	7%	3%	-3%	12%	0%	2%	16%	-4%
Péréquation financière intercommunale (charges)	3'115'838	2'142'882	1'981'179	1'619'302	1'538'213	2'658'260	6'105'388	6'927'103	14'752'789
	767'280	-972'956	-161'703	-361'877	-81'089	1'120'047	3'447'128	821'715	7'825'686
	33%	-31%	-8%	-18%	-5%	73%	130%	13%	113%
Compensation verticale IFD (recettes)			421'304	520'929	833'053	1'253'343	2'984'619	3'162'297	4'237'801
				99'625	312'124	420'290	1'731'276	177'678	1'075'504
					60%	50%	138%	6%	34%
Fondation pour le développement de l'accueil préscolaire (recettes)			878'258	852'133	793'971	779'963	1'270'771	1'183'979	667'977
				-26'125	-58'162	-14'008	490'808	-86'792	-516'002
					-7%	-2%	63%	-7%	-44%
Indice de capacité financière****	90.92	92.36	91.61	88.03	87.39	89.20	94.80	99.80	99.80

\* places de crèches à la journée, yc accueil familial de jour, places de crèches à temps-partiel, yc garderie la Framboise. \*\* yc ajustements.

\*\*\* Les dettes correspondent aux estimations du plan financier.

\*\*\*\* Indices définitifs de 2018 à 2025, indice provisoire pour 2026

